

Nicole Berthiaume

Rouyn~ Noranda





BIBLIOTHÈQUE

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Mise en garde

La bibliothèque du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a obtenu l'autorisation de l'auteur de ce document afin de diffuser, dans un but non lucratif, une copie de son œuvre dans Depositum, site d'archives numériques, gratuit et accessible à tous.

L'auteur conserve néanmoins ses droits de propriété intellectuelle, dont son droit d'auteur, sur cette œuvre. Il est donc interdit de reproduire ou de publier en totalité ou en partie ce document sans l'autorisation de l'auteur.

ROUYN-NORANDA
LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGGLOMÉRATION MINIÈRE
AU COEUR DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Ouvrage publié par : Les Cahiers du Département d'histoire et
de géographie

Comité de la collection 1980-81

Maurice Asselin
Louise-Hélène Audet
Nicole Berthiaume
Réjean Boucher
Marc Charron
Carmelle Dion
Benoît-Beaudry Gourd
Yvon Lafond
Guy Lemire
Jacques Trépanier

Maquette de la couverture et cartographie
Hébert/Simard, Rouyn

© Cahiers du Département d'histoire et de géographie, Collège du
Nord-Ouest

Dépôt légal – 2e trimestre 1981
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-89073-103-0

ROUYN-NORANDA
LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGGLOMÉRATION MINIÈRE
AU COEUR DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Nicole Berthiaume

ROUYN
COLLÈGE DU NORD-OUEST

1981

CAHIERS DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE
ET DE GÉOGRAPHIE

Cet ouvrage est publié grâce à l'appui des organismes suivants:

- La Cité de Rouyn
- La Cité de Noranda
- La Caisse populaire de Rouyn-Noranda
- Le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue
- La Société nationale des Québécois de l'Abitibi-Témiscamingue
- Le Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois
- Le Conseil régional de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue

Les photographies illustrant cet ouvrage sont tirées des collections du Centre régional des archives nationales du Québec et de la Banque de diapositives de l'Abitibi-Témiscamingue du Bureau régional de Communication-Québec.

TABLE DES MATIERES

Liste des tableaux et cartes	IX
Préface	XI
Introduction	I
Première partie : L'origine et la croissance de Rouyn-Noranda (1920-1960)	5
Chapitre I Comment sont nées deux villes minières en Abitibi-Témiscamingue	7
Chapitre II La croissance du centre minier de Rouyn-Noranda et l'expansion minière en Abitibi-Témiscamingue	37
Chapitre III Rouyn-Noranda dans les années cinquante et soixante... un tournant dans son histoire	57
Deuxième partie : Rouyn-Noranda à la recherche d'une nouvelle vocation	81
Chapitre I La baisse de l'activité minière à Rouyn- Noranda face aux orientations de l'industrie minière en Abitibi-Témiscamingue à partir de 1950	83
Chapitre II Rouyn-Noranda face à son rôle régional	105
Chapitre III Les perspectives d'avenir de Rouyn-Noranda	139
Conclusion	155
Bibliographie	161

LISTE DES CARTES ET TABLEAUX

Cartes

L'Abitibi-Témiscamingue, le Québec et le développement du Nord canadien	8
Les divisions géologiques de la province de Québec - Les régions physiques de l'Est du Canada	11
La faille minérale Kirkland Lake/Noranda/ Cadillac/Bourlamaque	13
Les axes de peuplement de l'Abitibi-Témiscamingue (1880-1950)	16
Principales mines en Abitibi-Témiscamingue (1910-1950)	44
Région minière Ontario-Québec : réseaux de communications essentiels en 1932 et en 1958	52
Rouyn-Noranda et la région environnante	108
Sorties de la région Abitibi-Témiscamingue	128
Les activités minières en Abitibi-Témiscamingue (1978)	144

Tableaux

Rouyn-Noranda : les principaux groupes étrangers et leur nombre (1931-1941)	28
L'empire minier de Noranda Mines Limited en 1955	40
Nombre d'employés dans quelques mines du district de Rouyn (1945-1955)	47
Main-d'oeuvre à Rouyn-Noranda selon les secteurs d'activité pour 1941, 1951, 1961	58
Caractéristiques démographiques de Rouyn-Noranda	74
Nord-Ouest québécois : exploitation minière et emploi, selon les zones d'extraction (1971)	85

Nombre d'employés dans les mines du Nord-Ouest québécois (1965-1976)	87
Liste des mines de la région de Rouyn-Noranda par cantons	89
Evolution de la population des pôles urbains de l'Abitibi-Témiscamingue (1961 à 1976)	109
Hiérarchie des agglomérations de l'Abitibi-Témiscamingue selon les différentes activités du tertiaire privé (1976)	112
Hiérarchie des agglomérations de l'Abitibi-Témiscamingue selon les différentes activités du tertiaire	113
Répartition des entreprises par groupe industriel, agglomération de Rouyn-Noranda (1977-1978)	148

PREFACE

Il y a 55 ans, Rouyn et Noranda n'existaient pas, moi non plus et encore moins l'aînée de Réal Berthiaume et de Suzanne Michaud, Nicole, qui nous fait voir comment s'est formé en peu de temps un centre urbain assez complet et confortable.

Avec une connaissance intime du milieu, car elle est d'ici, Nicole Berthiaume relate la naissance et la croissance de Rouyn-Noranda. Tout y est ou presque : la variété des ressources et les contraintes de l'éloignement; la vigueur des pionniers et la dureté du climat; le développement rapide et les fermetures de mines; l'urbanisation et la pollution; le rôle socio-économique et les difficultés du leadership...

Je retiens le facteur géographique mis en évidence dès les premières pages, à savoir que Rouyn-Noranda s'est insérée entre deux zones agricoles et forestières, comblant le vide entre la grande et la petite ceinture d'argile et rattachant, au niveau de la faille minière de Cadillac, l'Abitibi et le Témiscamingue. Cette situation a joué un rôle important pour assurer le peuplement et pourrait être décisive quant à la plénitude de notre jeune société, d'un côté comme de l'autre de la frontière Québec - Ontario, entre les 47^o et 49^o parallèles.

Le texte de Nicole Berthiaume fait ressortir les grandeurs et les misères d'un centre urbain établi au 20^e siècle en pleine forêt, stimulé au départ par l'abondance des ressources mais ébranlé 40 ans après par les fermetures de mines, dont les plus importantes. Rouyn-Noranda n'est plus vraiment une ville minière. Elle a su, grâce à sa localisation et à la diversité de son environnement, conserver une qualité et un niveau de vie intéressants. Mais elle n'a pas d'autre choix que de se renouveler, pour elle-même et pour l'ensemble de la région.

La relève agricole et la relance de l'activité minière, entre autres, assureront notre avenir économique. Le véritable défi des années quatre-vingt pour Rouyn-Noranda, c'est de raffermir son urbanisation et sa fonction de centre de services au centre d'un marché, de façon à mieux contribuer à la stabilité et à l'épanouissement d'une collectivité déjà bien installée à la base du moyen nord.

Je félicite Nicole Berthiaume de nous avoir fait voir tels que nous sommes. Je lui souhaite de participer, avec beaucoup de sa génération, à ce que nous serons demain. Les jeunes, ici en Abitibi-Témiscamingue, ont un paradis terrestre à leur portée.

Guy Carle

Il était un pays de roc de neige et de glace

Un pays blotti à l'envers du soleil

Un long silence sur la forêt et sur les lacs

Il était un pays de légende

Servi au nord de la vie

Michel Régnier,
Les Noces dures

INTRODUCTION

Au XXe siècle, un front pionnier dans ce “pays disproportionné” qu’est le Canada “où s’est développé un petit oekoumène sudiste” appelle à une “terre de défis”, à un “espace infini et difficile”. La localisation de Rouyn-Noranda répond particulièrement à cette “nordicité”, à cette “vastitude” décrites par le géographe Hamelin : de l’exploitation d’une mine, Rouyn-Noranda est né au cœur de l’Abitibi-Témiscamingue à proximité de la frontière ontarienne. La découverte du fabuleux gisement qui est à l’origine de sa fondation s’inscrit dans un mouvement de colonisation minière du vaste ensemble géographique que représente la “zone Ontario-Québec du Bouclier canadien”. La progression vers les ressources s’effectue à partir des Grands Lacs et la première étape de l’exploitation des métaux non ferreux de cette zone est marquée par la mise en valeur des gisements de nickel et de cuivre de Sudbury à partir de 1848.

Le début des opérations minières à Noranda en 1922 ne constitue donc pas un événement isolé; juché sur la ligne de partage des eaux entre les bassins de la Baie d’Hudson et du St-Laurent, Rouyn-Noranda va s’insérer entre deux zones agricoles et forestières, l’Abitibi au nord et le Témiscamingue au sud, colonisées dix et trente ans auparavant. Mais si l’agriculture et l’exploitation forestière ont précédé, l’activité minière représentera le facteur de peuplement et l’élément dynamique le plus important pour le développement de la région. Car l’activité minière à partir de Rouyn-Noranda s’étendra vers l’est le long d’une cassure de l’écorce terrestre, la faille de Cadillac, qui recèle de fortes concentrations d’or, d’argent, de cuivre et de zinc.

ROUYN-NORANDA

Dans le cadre du formidable “boom” minier qui a suivi les débuts des villes-soeurs de 1933 à 1950, Rouyn-Noranda se confirmera comme le centre minier le plus important de la région et connaîtra la plus grande expansion. Donc, deux villes minières étaient nées et grandissaient à vive allure : l’une, Noranda, est le type même de la “ville fermée” conçue et aménagée par une société minière. En ce sens, il s’agit d’un phénomène relativement nouveau pour l’époque et la formule sera souvent utilisée par la suite au Canada et ailleurs; pensons, par exemple, à la création de la ville de Thomson au Manitoba au début des années cinquante pour exploiter un riche gisement de nickel; des villes de ce genre seront aussi l’oeuvre d’états, par exemple la création de Kiruna en Suède. La naissance de Rouyn par contre, fait référence à un phénomène ancien si on considère l’esprit avec lequel elle s’est réalisée : comme les villes de l’or au XIXe siècle (Virginia City au Colorado, Dawson City au Klondyke, etc.), elle est née spontanément de l’accumulation des hommes attirés par des perspectives spéculatives. Mais la différence ici, c’est que la ville de Rouyn se développera en bordure de celle de Noranda pour devenir le centre commercial des villes-soeurs et concentrer la majorité de la population et la plus grande partie des mineurs. La spécificité de l’évolution ultérieure de l’agglomération se précisera du fait que de ce fameux gisement de cuivre pour l’exploitation duquel la compagnie Noranda avait été formée, naîtra une société multinationale. Celle-ci, pratiquant très vite une intégration verticale, contrôle aujourd’hui la filière de production du cuivre au Québec et a beaucoup diversifié ses investissements.

Dotée d’une raffinerie de cuivre dès 1927, remplissant une fonction de centre commercial et de carrefour de communications, Rouyn-Noranda fut vite surnommée la “métropole du

nord-ouest québécois". Mais la mutation qu'il était logique d'attendre devant ces débuts foudroyants sera freinée par les difficultés de l'industrie minière à partir des années cinquante et le déplacement de l'exploitation vers le nord. En fait, Rouyn-Noranda ne subira pas au même titre que les autres centres miniers de la faille de Cadillac les contrecoups de l'épuisement des ressources et de la conjoncture économique. Quoique d'abord protégée par la présence de la Noranda Mines Ltd., l'agglomération deviendra de plus en plus dépendante de cette source essentielle de travail et verra sa population diminuer à partir des années soixante.

Mais si Rouyn-Noranda a vécu au rythme de l'exploitation minière, l'agglomération a développé au cours des années une fonction "centre de services" qui lui valait en 1966 le titre de capitale administrative régionale. Son avenir est donc très étroitement lié à celui de l'Abitibi-Témiscamingue : région-ressource, région-frontière, région périphérique et peu peuplée, celle-ci est souvent considérée comme une région marginale, handicapée par cet isolement qui est déjà par lui-même un fait capital.

Aujourd'hui, Rouyn et Noranda ne sont plus des villes pionnières; un nouveau front minier est apparu au nord du 49e parallèle. Il y a là un défi à relever pour une agglomération dont le secteur de transformation est presque resté à l'état embryonnaire comparativement à l'expansion prise par le secteur tertiaire : dans le cadre d'un développement régional intégré, la capitale doit faire en sorte de participer activement à la mise en valeur des ressources nordiques.

ROUYN-NORANDA

Au cours des pages qui vont suivre, seront essentiellement cernés les éléments qui ont contribué à façonner Rouyn-Noranda. C'est un portrait de l'agglomération qui sera tracé à travers l'implantation et le développement de ses fonctions urbaines ainsi que l'évolution de son économie au coeur de l'Abitibi-Témiscamingue.

PREMIÈRE PARTIE

L'ORIGINE ET LA CROISSANCE DE ROUYN-NORANDA (1920 - 1960)

Noranda, création volontaire d'une compagnie minière, et Rouyn, création spontanée corollaire à la première, illustrent bien l'origine d'une ville minière. "Nées de la découverte et de la mise en exploitation d'un gisement, elles ont une destinée intimement liée à l'histoire de ce dernier." Et M. Lerat d'ajouter qu'un camp minier devient une véritable ville "quand l'exploitation minière prend de l'ampleur et quand se développent des activités industrielles de plus en plus diversifiées, voire des fonctions de service."

Dans un contexte de "boom" minier, les deux villes pionnières ont connu une croissance très rapide jusqu'au début des années soixante. A la fonction minière en pleine expansion se sont vite greffées des activités industrielles et tertiaires impliquant, avec la croissance démographique, des structures urbaines de plus en plus complexes.

CHAPITRE I

COMMENT SONT NÉES DEUX VILLES MINIÈRES EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Beaucoup d'éléments contribuent à façonner une ville; dès le départ, une ville minière est avantagée ou handicapée par son milieu naturel, la conjoncture de l'époque et l'attrait exercé par le gisement à exploiter sur les hommes et les capitaux.

Données géographiques et géologiques

La position géographique de Rouyn-Noranda pèse lourd dans son évolution. Sise à égale distance (630 km) des grands centres métropolitains du Canada, Montréal et Toronto, l'agglomération se situe au Nord-Ouest de la province de Québec à 48° de latitude et 79° de longitude. A une quarantaine de kilomètres de la frontière ontarienne, Rouyn-Noranda s'ouvre sur le nord-est ontarien et s'insère en plein coeur de l'Abitibi-Témiscamingue.

Cette région s'étend sur une superficie d'environ 11 600 kilomètres carrés, ce qui équivaut à peu près au dixième de la superficie de la province de Québec. Comme le précise le géographe Hamelin : "Contrairement à son nom usuel, Nord-Ouest québécois, qui la range parmi les domaines septentrionaux, cette région est une véritable zone intermédiaire entre la plaine du Saint-Laurent et le Nouveau-Québec". En fait, Rouyn-Noranda et l'Abitibi-Témiscamingue se trouveraient dans le "pré-nord" selon

Carte no 1:

L'Abitibi-Témiscamingue, le Québec et le développement du Nord canadien

Sources

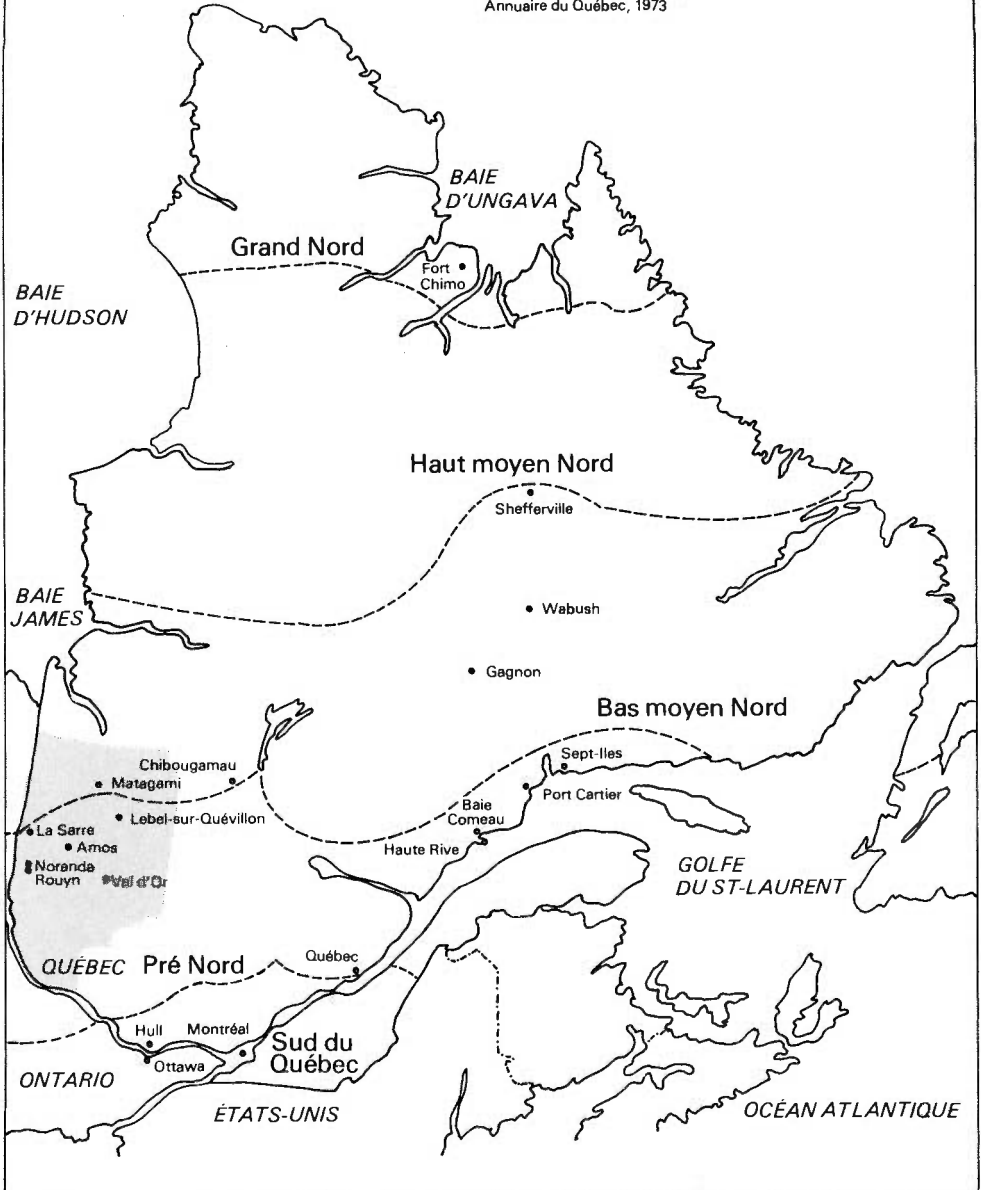
Ministère de l'industrie et du commerce

Dossier Économique 1972. Agglomération de Rouyn-Noranda

L.E. Hamelin,

Le Québec, perspectives géographiques.

Annuaire du Québec, 1973



la classification élaborée par monsieur Hamelin : ceci ne l'empêche pas d'être particulièrement soumise à la "nordicité" canadienne décrite par monsieur Hamelin :

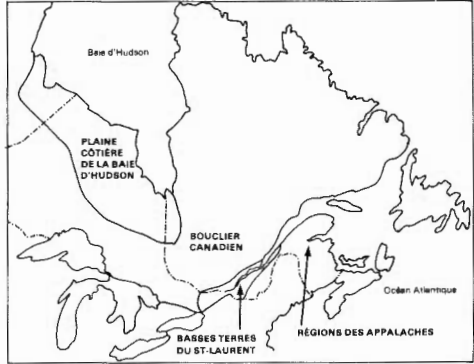
Le nord constitue indubitablement l'une des dimensions fondamentales du Canada. Par suite de l'invasion de l'air polaire et celle des glaces flottantes, même le sud du Canada pendant une partie de l'année est soumis à des conditions anormalement sévères pour sa latitude; ainsi au Canada, un nord saisonnier prolonge loin vers le sud ce nord qu'est l'archipel arctique.

Le climat, au Nord-Ouest québécois, est de type continental à été relativement chaud, hiver froid et sec avec de courtes périodes de transition au printemps et à l'automne. En fait, le climat s'avère plus froid l'hiver que chaud l'été; par contre, le degré d'humidité est peu élevé comparativement à la région de Montréal, ce qui rend les grands froids et les fortes chaleurs beaucoup plus supportables. Mais ceci occasionne aussi, durant les brèves périodes de chaleur estivale, de fortes pertes par évaporation qui donnent cet aspect brûlé au gazon et aux pâturages. La saison végétative s'échelonne de 120 à 90 jours selon que l'on s'éloigne du lac Témiscamingue; les probabilités de gel sont donc plus fréquentes que dans la plaine du Saint-Laurent. Les précipitations, concentrées durant la période estivale (de mai à septembre) sont très inégales mais généralement inférieures à 84 centimètres. Les chutes de neige sont moins abondantes en général que dans le sud du Québec. Malgré cela, la durée du couvert nival est plus élevée à Rouyn-Noranda qu'elle ne l'est dans le sud de la province. On peut même dire que le printemps est retardé par la neige; il arrive qu'il neige encore en mai.

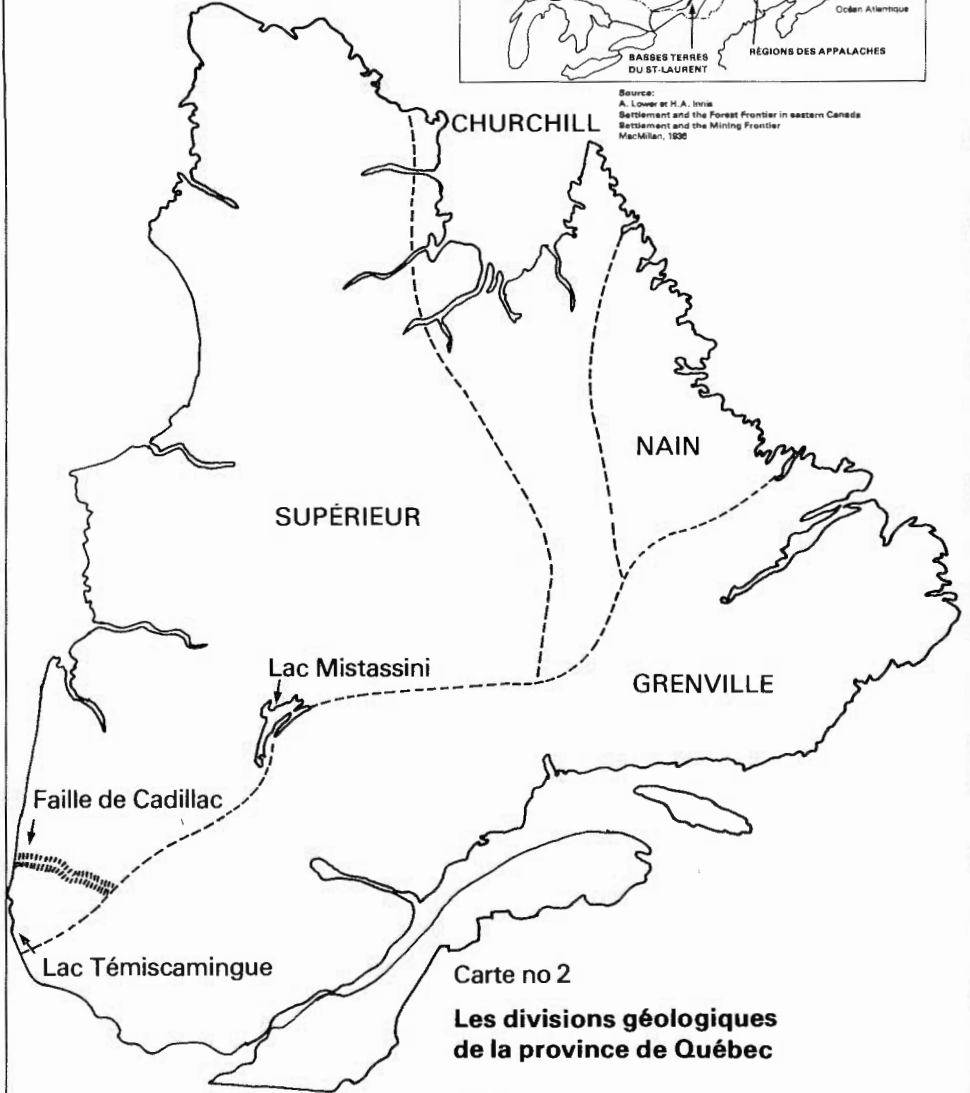
Entourée d'un immense écran forestier qui l'isole du Québec de base, l'Abitibi-Témiscamingue comprend trois régions naturelles : on retrouve, imbriquées dans ce domaine de forêts et de lacs, deux étendues argileuses, témoins de la présence d'un lac proglaciaire (Ojibway-Barlow) qui recouvrait la région il y a environ 9 000 ans. La plaine abitibienne est en fait une pénéplaine qui s'incline lentement vers le nord en direction de la Baie d'Hudson, tandis que celle du Témiscamingue forme une dépression nord-sud très allongée donnant sur le versant du Saint-Laurent. Les variations d'altitude d'une extrémité à l'autre du territoire sont modestes mais on dénote la présence de quelques sommets isolés (600 mètres) et de collines. La région centrale, celle où se trouve Rouyn-Noranda, correspond à la ligne de partage des eaux : elle se situe sur la hauteur des terres séparant les eaux des bassins du lac Abitibi et de la rivière Harricana, qui se déversent dans la Baie James (drainant 77 p. cent des eaux), de celles des bassins des rivières Kinojevis et Outaouais traversant le lac Témiscamingue pour se déverser dans le fleuve Saint-Laurent. C'est une zone forestière et rocheuse relativement inculte et plutôt accidentée, parsemée de lacs et de rivières liés à l'héritage des glaciations quaternaires. L'hydrographie permettra donc l'accès à cette région isolée mais ses caractéristiques propres défavoriseront par la suite l'installation d'ouvrages hydro-électriques à bon marché étant donné le potentiel restreint des cours d'eau et la nécessité de grands travaux pour les réserves d'eau. A cause de la ligne de partage des eaux, l'industrie forestière ne se localisera pas à ses débuts de 1850 à 1940 dans la région de Rouyn-Noranda mais plus au sud, au Témiscamingue.

Le Nord-Ouest québécois est partie intégrante du Bouclier canadien. Les sols y sont souvent mal drainés; il y a des tourbières et le

Les régions physiques de l'Est du Canada.



Source:
A. Lowe et H.A. Innis
Settlement and the Forest Frontier in eastern Canada
Settlement and the Mining Frontier
MacMillan, 1950



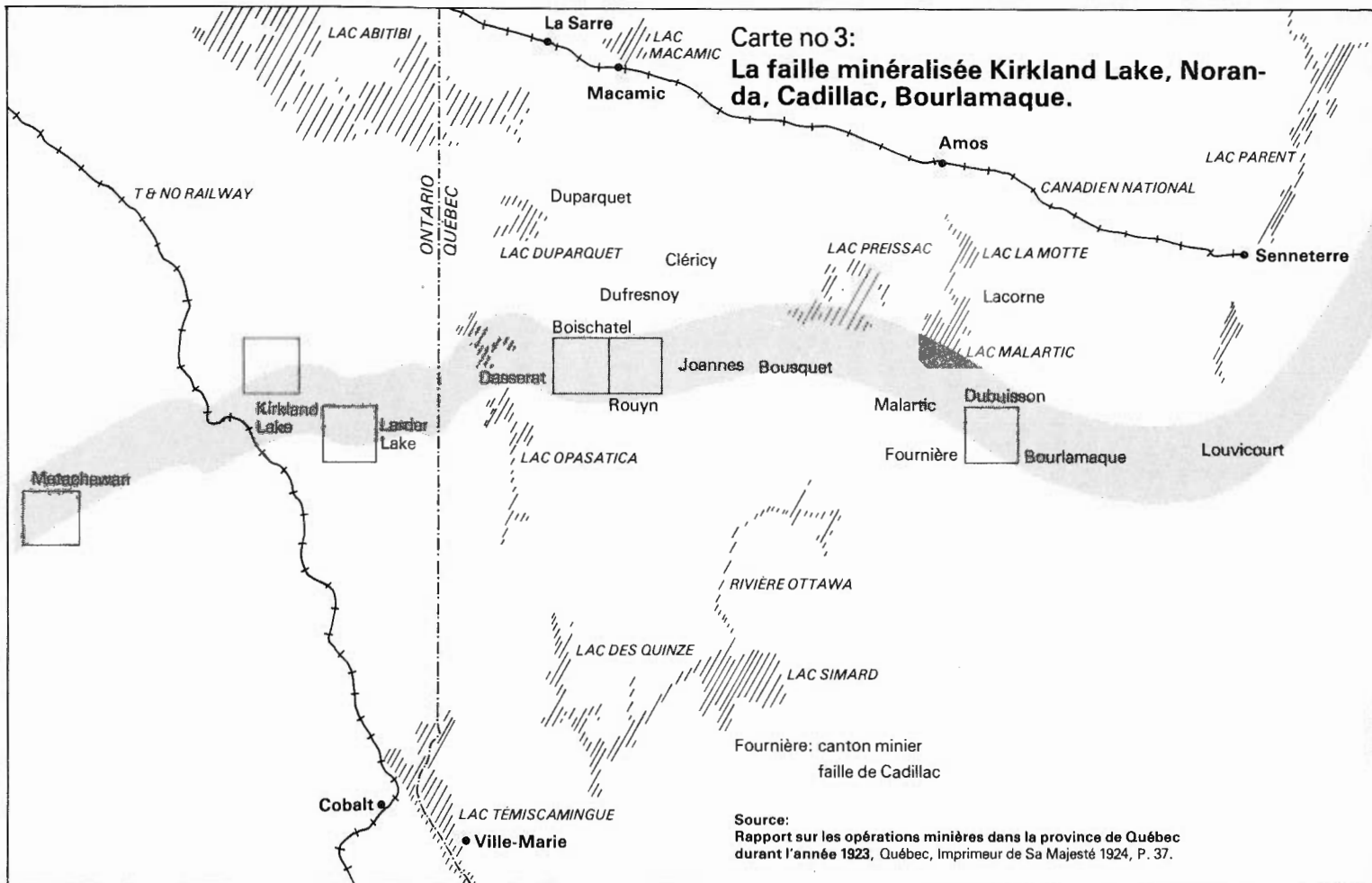
Carte no 2

Les divisions géologiques
de la province de Québec

Source:
M. Villemure
Les villes de la faille de Cadillac

couvert végétal, du moins jusqu'au nord du lac Témiscamingue, est composé essentiellement de sapins et d'épinettes. Quant à l'aspect géologique de la région, il est très typique de l'appartenance au Bouclier canadien qui s'allonge en forme de croissant autour de la Baie d'Hudson. La partie québécoise du Bouclier, le plateau laurentien, s'étend sur près de 95 p. cent de la superficie de la province de Québec. Formé des roches du précambrien, l'ère la plus longue et la plus ancienne des temps géologiques, d'un terrain minier privilégié disposant de riches gisements métalliques (fer, nickel, argent, or, cuivre et zinc surtout), le Bouclier canadien se divise en sept provinces tectoniques dont quatre se trouvent en partie dans le Québec : l'Abitibi-Témiscamingue est situé dans la province du Supérieur.

Le trait saillant du sud du Supérieur écrit le géographe Villemure, c'est une importante cassure de l'écorce terrestre de direction est-ouest, laquelle traverse toute la région, plus précisément la zone minière Noranda-Senneterre : la faille Cadillac appelée ainsi parce que découverte pour la première fois dans le canton de Cadillac. Depuis sa découverte, on n'a cessé de reconstituer peu à peu les tronçons de la faille de Cadillac; elle s'étendrait de 200 à 300 kilomètres couvrant environ les districts miniers de Kirkland Lake en Ontario, en passant par Larder Lake jusqu'à Noranda, Cadillac, Malartic et Val-d'Or au Québec. Et monsieur Villemure de souligner : "Facteur de localisation de nombreux gîtes de minerais non ferreux, cette faille n'a pas encore d'équivalent au Québec ni probablement dans le Canada tout entier." Toutefois, d'autres failles importantes ont également leur origine en Ontario et se prolongent au Québec comme celle de Porcupine-Destor. Au nord de ces failles, le Nouveau-Québec recèle de nombreux gisements dont la plupart sont encore inexplorés. Pensons à l'importance prise par



la zone Matagami/Joutel dont l'activité minière est venue concurrencer à partir des années soixante, celle de la faille de Cadillac.

La faille de Cadillac est essentiellement une structure de "préminéralisation" (pre-ore). Comme l'écrit monsieur Villemure, "Les géologues lui attribuent un rôle de premier ordre dans la genèse des gisements qui se sont groupés dans sa zone d'influence".

Pourtant "la minéralisation semble se rattacher aux fractures secondaires presque innombrables qui elles-mêmes dépendent peut-être de la dislocation principale". La section minéralogique de Rouyn-Noranda, à l'ouest de la faille, est la plus importante. C'est dans les roches de type "keewatimien" que se trouveront les amas de minerai de la mine Noranda. Mais à cause de la tectonique complexe ayant présidé à la minéralisation et aux nombreuses failles formant un réseau compliqué, les dépôts de minerai sont nombreux et variés. Il y aura deux catégories principales de gisements : les massifs de minerai cupro-aurifère et les gisements pyritiques aurifères à gangue fusible. D'où les difficultés rencontrées par les prospecteurs et les hésitations autour de la valeur réelle des gisements.

Mais si l'aspect géologique est déterminant, l'exploitation des gisements miniers de la région a été conditionnée par des facteurs économiques et politiques.

*Retard de la colonisation
en Abitibi-Témiscamingue*

Certes le retard du peuplement de l'Abitibi-Témiscamingue s'explique en partie par son éloignement de l'axe laurentien et par son accès difficile. Cependant, comme nous le rappelait Maurice

Asselin, "L'éloignement et les difficultés d'accès, en un mot les frontières naturelles ont moins d'importance ici que les frontières psychologiques". Et le géographe Hamelin de souligner : "L'impact complexe du relief évolue dans le temps; le Bouclier canadien longtemps excellent pour l'exploitation des fourrures décourageait le peuplement; au XXe siècle cependant, la technique et de nouveaux besoins ont modifié cette vocation qui aurait semblé définitive; hydro-électricité, mines et forêts du Québec et de l'Ontario ont fait ainsi naître les villes et villages". Entre ici en jeu un réseau de relations économiques, politiques et culturelles débordant les limites de la région, et dont les mutations ont pesé lourdement sur les orientations de son développement.

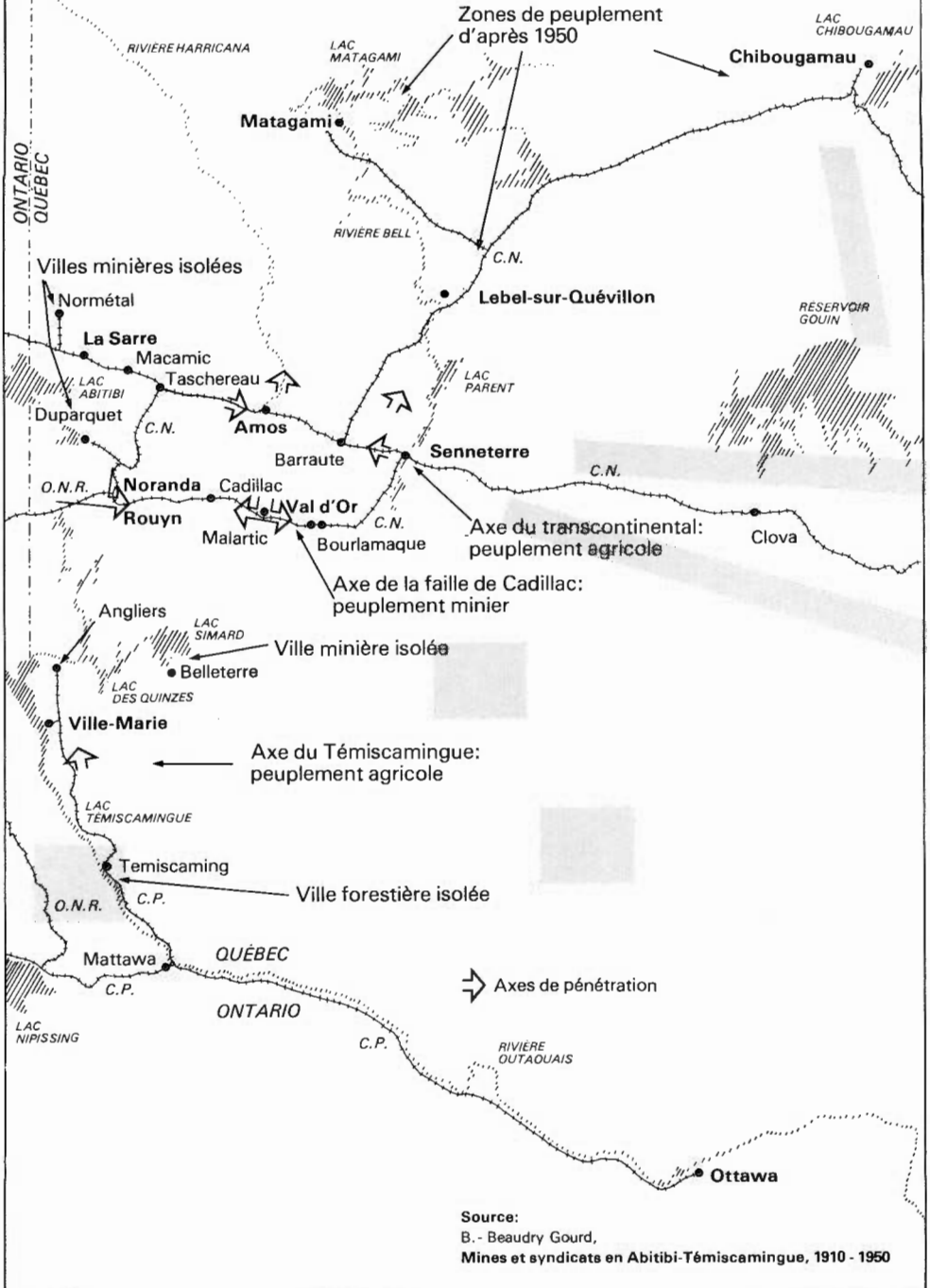
Au début du XXe siècle, dans un Québec géant spatialement, la vie économique débordait de peu les Basses-Terres du Saint-Laurent. Or ce Québec de base s'industrialise et s'urbanise; l'économie québécoise s'insère dans le marché nord-américain où ses ressources naturelles connaîtront une forte demande. Ainsi se développe un secteur primaire basé sur le bois, les pâtes et papiers et les minerais. La politique canadienne de l'époque est encore axée (depuis 1867 et la Confédération) sur l'unification du pays avec le rattachement des nouvelles provinces de l'Ouest qui se fera au moyen des chemins de fer transcontinentaux. De 1880 à 1885, on avait construit le premier transcontinental au sud; de 1900 à 1914, on en a construit deux autres dont un de Winnipeg à Québec qui traverse le Nord ontarien et le Nord-Ouest québécois.

Trois fronts pionniers

C'est dans ce contexte que s'ouvriront successivement trois fronts pionniers. La première phase de peuplement est la colonisation

Carte no 4:

Les axes de peuplement de l'Abitibi-Témiscamingue



du Témiscamingue. A partir de 1853, en remontant la rivière Outaouais vers le nord-est, des compagnies forestières ont installé des scieries jusqu'à la ligne de partage des eaux qu'on atteint en 1888; en 1920, une usine est installée par la "Canadian International Paper" à l'embouchure du lac Témiscamingue. Parallèlement, des agriculteurs venus des vieilles paroisses du Québec, à la recherche de terres cultivables qui commencent à faire défaut dans le sud de la province, forment autour du lac Témiscamingue une région rurale prospère grâce à la qualité des terres et aux marchés ontariens. En 1921, cette zone agricole compte 10 500 habitants. Par contre, c'est le rail qui ouvre l'Abitibi à la colonisation agricole qui s'établira d'abord le long des voies ferrées à partir de 1910; la ville qui deviendra son chef-lieu, Amos, est fondée en 1912. C'est donc une immensité boisée qui devient accessible en quelques années par le Trans-continental, les compagnies forestières n'ayant pu l'exploiter avant à cause de la ligne de partage des eaux.

"Le gouvernement du Québec, pendant la construction du chemin de fer effectue les premiers travaux d'arpentage et la reconnaissance des richesses agricoles, forestières et minières de la région. De même la Commission géologique du Canada procédera à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle à des relevés géologiques et miniers de l'Abitibi et du Témiscamingue." Cette affirmation de Benoît Gourd dans son ouvrage sur la colonisation minière et le peuplement minier au Nord-Ouest québécois nous permet de présupposer une connaissance approximative des ressources naturelles de la région à cette époque.

Deux conceptions différentes du développement vont alors s'opposer marquant une troisième phase de peuplement. La conception du retour à la terre chez les Canadiens français (dénommée

agriculturisme) prônée par l'Église catholique et les prêtres missionnaires est appuyée par les autorités politiques de la province de Québec. Il s'agit principalement d'assurer la survie et l'épanouissement de la nation canadienne française dans l'atmosphère du cadre paroissial, devant les effets nocifs de l'urbanisation et de l'industrialisation. A cet aspect culturel se greffera un but économique plus crucial à partir de 1919 : jouant le rôle de soupape pour les chômeurs urbains, les plans de colonisation verront à l'ouverture des paroisses et à une aide directe de l'État sous forme de subventions et de primes aux nouveaux colons. Dans l'esprit des agriculturistes, écrit Benoît Gourd, "l'exploitation des ressources hydrauliques, des mines et de la forêt ne concerne que très indirectement les Canadiens français." A en croire la propagande, il appartiendrait plutôt aux "capitalistes étrangers" d'exploiter les richesses du sous-sol et de la forêt.

Colonisation minière à partir de l'Ontario

La colonisation minière qui débute vers 1910 en Abitibi-Témiscamingue ne se fera donc pas à partir de la province de Québec mais de l'Ontario, avec une conception tributaire de l'expansion industrielle canadienne et de la conjoncture économique nord-américaine. Et si le "grand Clay Belt" (plaine argileuse) du nord du Québec et de l'Ontario considéré au début du XXe siècle comme une réserve importante de terre arable disponible était apparu comme "la terre promise" dans l'optique québécoise, le gouvernement ontarien le considérait, selon Maurice Asselin, "comme un territoire ayant une valeur agricole certes, mais n'en renfermant pas moins d'autres ressources dont il fallait assurer l'exploitation". Dans cette optique, 90 p. cent des budgets de colonisation furent consacrés à la mise en place d'un réseau de

communication très complet reliant le Nord-Est ontarien au reste de la province.

C'est le chemin de fer qui sera à l'origine du développement minier de "la zone Ontario-Québec du Bouclier canadien". La construction du Canadien Pacifique en 1883 avait permis la mise à jour des gisements de nickel de Sudbury. Lors de la construction du Temiscaming and Northern Railway, qui jouera un rôle déterminant dans l'exploitation minière, on trouvait du minerai d'argent en 1903; cette découverte allait donner naissance à Cobalt et marque la deuxième étape de la mise en valeur du domaine minier de la zone Ontario-Québec. La troisième étape à partir de 1922 verra enfin l'ouverture du district minier de Rouyn-Noranda qui sera suivie de la mise en exploitation des gisements aurifères du secteur Val-d'Or/Malartic de 1933 à 1950 environ. Depuis, on pourrait ajouter à l'exploitation des mines de la faille de Cadillac, l'ouverture d'une "deuxième génération" de mines au Nord-Ouest québécois avec le district de Chibougamau et surtout le secteur Matagami/Joutel dans les années soixante.

En fait, la présence de métaux dans le Nord-Ouest québécois était connue depuis longtemps : une mine de plomb et d'étain avait été identifiée sur les bords du lac Témiscamingue par le chevalier de Troyes en 1686 lors d'une expédition vers la Baie d'Hudson. Cette mine était redécouverte et brièvement exploitée vers la fin du XIXe siècle. En 1909, deux prospecteurs, Auguste Renault et Alphonse Ollier, partis de Ville-Marie (au Témiscamingue) vers le nord, découvraient de l'or sur le bord du lac qu'ils nommèrent Fortune à quelque 20 kilomètres seulement à l'ouest de Noranda. Ils y exploitèrent une petite mine pendant quelque temps. A noter qu'en 1911, la construction du chemin

de fer Canadien National traversait le Nord-Ouest mais à environ 60 kilomètres au nord de la faille de Cadillac et de la zone aurifère. En 1910, plusieurs gisements étaient découverts dans la région de Cadillac et en 1911 des terrains étaient piquetés dans la région de Val-d'Or. Malgré cela, ces découvertes n'auront pas de suite avant la Première Guerre mondiale.

Benoît Gourd en explique ainsi le pourquoi : “La conjoncture ne favorise guère l’Abitibi-Témiscamingue. Le district de Cobalt est alors à son apogée. Les découvertes de Porcupine et de Kirkland Lake en Ontario se produisent en même temps que celles de l’Harricana Abitibi, région éloignée et difficile d’accès. Prospecteurs et entrepreneurs se concentrent sur les nouveaux districts ontariens qui possèdent l’immense avantage de se trouver à proximité des camps miniers déjà établis et du Temiscaming and Northern Railway, plaque tournante de toute l’activité minière de l’Ontario-Nord. On manque également de renseignements précis sur la géologie de la région québécoise. En somme, le monde minier canadien ne croit pas encore malgré les premières découvertes aux possibilités de l’Abitibi-Témiscamingue.”

Découverte des gisements de Noranda

C’est donc de l’Ontario, selon une progression linéaire, que s’est orienté le développement minier vers le district de Noranda. Après la guerre, des rapports gouvernementaux avaient révélé le prolongement de la faille où se situaient les riches gisements aurifères de Kirkland Lake au-delà de la frontière québécoise. Les rivières et les lacs étant les seuls chemins praticables, quelques hardis prospecteurs sont venus en canot des avant-postes miniers du Nord-Est ontarien pour explorer la région. Parmi ceux-ci, Edmund Horne est à l’origine de la découverte de Noranda. Lors de son

premier voyage en 1911, il avait noté aux environs du lac Osisko "some likely looking rocks" mais ne rapportait rien d'intéressant. Il revenait en 1914 et en 1917, consacrant à ses expéditions l'argent gagné à prospecter dans les environs de Kirkland Lake. Les quelques échantillons pauvres qu'il recueillait alors l'incitèrent à continuer; il réussit en 1920 à former un syndicat avec un capital de \$225. Grâce à cet argent, il put poursuivre ses recherches avec un associé, Ed. Miller en 1920, 1921 et 1922; c'est alors qu'il découvrit ce qui allait se révéler comme un important gisement. Un syndicat formé par deux géologues américains, Thompson et Chadbourne, décida alors d'investir \$320 000 dans le cadre d'une nouvelle compagnie incorporée avant la fin de 1922 pour mettre en valeur la mine Horne.

Cependant la même année, une autre découverte dans le district de Noranda, celle de Tommy Powell, avait attiré l'attention; il avait trouvé une veine d'or assez intéressante pour justifier l'installation d'une mine. Notons ici que le boom minier qui suivit fut d'abord une ruée vers l'or. Horne, comme les autres, avait cherché de l'or, tout imprégné qu'il était des découvertes antérieures à Porcupine (1910) et à Kirkland Lake (1912). Au lieu du quartz, il avait trouvé de la calcopyrite et s'était confronté à une structure géologique complexe, très difficile à évaluer dans les conditions d'exploration de l'époque limitée à une prospection de surface.

Toutefois, bien que né de l'initiative individuelle d'un hardi prospecteur, le nouveau front pionnier sera fonction des capitaux investis donc de la prise en charge par l'industrie privée de l'exploitation des mines. Au départ, il n'aura donc pas le caractère aléatoire de la ruée vers l'or du Klondike à la fin du XIXe siècle. Retardée

pendant des années à cause de facteurs géographiques mais aussi politiques et économiques, la colonisation minière en Abitibi-Témiscamingue fut véritablement mise en branle par la découverte de Noranda.

Naissance de Noranda et de Rouyn

La nouvelle compagnie formée en 1922 avait pris le nom de Noranda Mines Ltd. : le mot Noranda étant une contraction de "North Canada". Son président était un jeune avocat torontois du nom de J.Y. Murdoch. De l'Ontario étaient venus les prospecteurs et désormais le personnel de direction des sociétés minières et les techniciens d'exploitation entraînés dans ses mines arrivaient. Au cours de 1923, des opérations de sondage au diamant révélaient d'importants dépôts de cuivre mêlés d'or et d'argent; un premier puits de mine était creusé. Benoît Gourd raconte que : "Le premier rapport annuel de la compagnie publié en 1923 révèle que la valeur des réserves s'élève déjà à \$7 500 000. La nouvelle fait immédiatement le tour du monde minier nord-américain et déclenche une puissante poussée de prospection sur le secteur."

Mais dès lors, on cherche du cuivre et non plus seulement de l'or. Des gisements d'or et de cuivre sont découverts tout autour des propriétés de la Noranda Mines. En 1924, la compagnie Noranda décide de la mise en exploitation de la mine Horne, et en 1926 environ une centaine de compagnies et syndicats avaient des intérêts dans le district. La même année, la compagnie Noranda décidait la construction d'une fonderie et la première coulée de cuivre avait lieu en décembre 1927; trois autres mines étaient entrées en activité dans le secteur. L'année 1927, qui vit aussi l'achèvement de deux voies ferrées jusqu'au nouveau secteur

fut donc déterminante. Enfin, c'est en 1928 que le dépôt de minerais le plus important fut mis à jour.

Noranda : une ville fermée

Avant l'obtention de ces résultats, la compagnie Noranda avait décidé l'établissement d'une ville pour loger ses cadres, ses techniciens et ses ouvriers, la mise en valeur d'une mine souterraine exigeant une main d'oeuvre relativement nombreuse. Elle obtint du gouvernement du Québec l'autorisation d'établir une municipalité sur les terrains de la compagnie à l'ouest du lac Osisko. Incorporée en 1926, la ville était dotée d'un statut spécial et administrée directement par la compagnie jusqu'en 1949. James Murdoch, président de la compagnie, fut aussi le premier maire et dirigeait le Conseil municipal depuis Toronto tandis que le gérant de la mine administrait la ville.

La compagnie divisa la ville en zones commerciales et résidentielles selon un plan d'urbanisme précis. A partir de 1927, elle vendait des lots aux enchères et offrait même des prêts à ses travailleurs, surtout pour la construction domiciliaire. Elle conserva cependant une bonne partie des lots pour y construire des maisons qu'elle louait à ses employés et pour permettre l'installation d'équipements collectifs. D'ailleurs, elle pourvoiera elle-même, au fur et à mesure, à la mise en place de plusieurs services : travaux d'aduction d'eau, services de police et de pompiers, un hôtel et des services récréatifs comme une patinoire, des terrains de tennis et de golf. En 1928, elle concédait un terrain et Edmund Horne faisait don de \$20 000 pour la construction d'un hôpital qui fut inauguré en 1930.

Très vite quelques commerces s'étaient installés mais, devant les conditions strictes imposées par la compagnie, leur nombre restera limité. Une succursale bancaire était inaugurée sous la tente en 1928, comprenant une division catholique et protestante. Des églises furent aussi construites dès les premières années.

Ce qu'il est important de noter, c'est le caractère résidentiel qui se dégage de cette "company town" : "Noranda, modèle d'organisation pour une ville frontière de l'époque reste une ville fermée", écrit l'historien Gourd qui explique : "c'est-à-dire une ville où une seule entreprise domine et règle tous les aspects de la vie collective".

Création de Rouyn

A la périphérie de Noranda, à la limite précise où cessait l'autorité de Noranda Mines Ltd., sont venus s'installer tous ceux qui voulaient profiter du boom minier sans être sous la tutelle de la mine : c'est-à-dire la cohorte typique des aventuriers, prospecteurs, mineurs, forestiers, commerçants, qui accompagne traditionnellement l'ouverture des camps miniers et qui n'avait pu pénétrer à Noranda. Déjà à l'été 1922, donc avant le début de l'exploitation de la mine, des gens commencèrent à arriver venant "prospector", délimiter des terrains, couper du bois ou tenir une maison de jeux; de toute façon, on "venait voir", attiré par les premières découvertes de Horne et de Powell, poussé par la fièvre de l'or. Toute la superficie de la future municipalité et ses environs furent piquetés et découpés en concessions minières dans un espace délimité au nord par le lac Osisko, à l'est par une chaîne de collines, à l'ouest par le lac Noranda et au sud, par les lacs Pelletier et Rouyn.

C'est d'ailleurs sur les rives du lac Rouyn (à la "Landing" comme on disait) qu'accostaient les premiers pionniers venus en canot du Témiscamingue par l'Outaouais et la rivière Kinojévis. Une ville aurait donc très bien pu s'édifier au bord du lac Rouyn; mais la position "stratégique" du lac Osisko par rapport aux gisements découverts par Horne justifiera l'établissement en bordure de ce lac.

Mgr Pelletier, arrivé à Rouyn en juin 1925 en tant que premier curé, décrivait ainsi le camp minier :

"Sur le côté du lac Osisko, une vingtaine de chantiers en bois rond et quelques habitations en planche sont disséminés sur une superficie d'une dizaine d'acres. Les premiers arrivés, prospecteurs pour la plupart ont construit leur hutte au petit bonheur aussi près que possible du lac... Devant cet élan de progrès, le lotissement s'impose et les arpenteurs se mettent à l'oeuvre. Les lignes sont tirées et les lots à bâtir s'enlèvent comme des petits pains chauds. Les acquéreurs s'empres- sent de couper les arbres dont les plus beaux formeront les murs de l'habitation. Les charretiers restent parfois en panne dans les ornières ou coincés entre les arbres tronqués. Quant aux piétons, les bottes à haute tige semblent avoir gagné leurs faveurs."

En effet, le terrain était souvent marécageux. D'ailleurs, la composition du terrain et le relief auront une influence déterminante sur le coût et les travaux d'aménagement de l'espace (ceci à Rouyn comme à Noranda); car il fallait soit dynamiter dans le roc pour aplanir, soit remblayer dans les dépressions argileuses et maréca- geuses pour augmenter la capacité portante des terrains.

Devant la construction d'une fonderie par la compagnie Noranda et l'incorporation de la ville de Noranda, devant l'afflux de population et les besoins suscités par les gens qui venaient "gagner leur vie", Rouyn était incorporé en municipalité de village en 1926 et en ville en 1927. A propos, son nom, qui provient du canton où la ville se trouve, rappelle la période de colonisation française : il fait référence au sieur de Rouyn, capitaine au régiment Royal Roussillon ayant vaillamment combattu les Anglais à la bataille de Sainte-Foy en 1760.

Selon l'historien Gourde, "La ville se développe rapidement mais sans grande cohérence, l'initiative individuelle et la spéculation présidant à son organisation. Différents groupes d'intérêts s'y disputent le contrôle de la vie politique et économique.". Contrairement à Noranda, Rouyn connaîtra des élections municipales chaudement disputées et les maires se succéderont à une cadence beaucoup plus rapide : J. Fortin (1926-28), E. Charlebois (1928-32), L. Reilley (1932-34), etc. La vocation commerciale de Rouyn était apparue au tout début : cette tendance se confirmera d'ailleurs par la suite avec la concentration, dans son centre-ville, de la majorité des commerces des villes-soeurs. Très rapidement, surtout durant la période de 1926 à 1930, furent mis en place tous les services essentiels au fonctionnement d'une ville indépendante : après les agents immobiliers, étaient venus les banques et les commerces de tout genre.

La rue des plaisirs, comme on la surnommait, où on trouvait débits de boissons, maisons de jeux, maisons closes, existait toujours en 1926. Ironie du sort, le menu quotidien se composait souvent de fèves au lard et pourtant les bouteilles de boisson étaient livrées par la poste, en avion. Mgr Pelletier nous a laissé

des souvenirs pour le moins cocasses à propos, entre autres des coups de feu ou des bagarres qui éclataient tard dans la nuit; et le dimanche, il disait la messe dans la salle de danse de la veille ! Ville vivante, agitée et désordonnée, Rouyn va devenir avec les années une ville organisée et policée mais qui restera marquée par le climat ayant présidé à sa naissance.

En somme, de part et d'autre du lac Osisko, avaient pris place deux administrations, deux modes de développement et deux styles de vie sociale et culturelle; pourtant étaient nées deux villes-soeurs, deux villes-jumelles en ce sens que dès le départ et de plus en plus par la suite, elles formeront une agglomération minière, liées dans leur destin à l'évolution de "Noranda Mines Ltd."

La fonction minière : facteur de peuplement

La fonction minière apparaît donc ici comme le facteur premier d'urbanisation et de peuplement. On peut presque qualifier Rouyn et Noranda de "villes champignons". En juin 1925, Rouyn comptait une quinzaine de familles et environ 300 prospecteurs, mineurs, aventuriers. En 1926, on retrouvait 602 habitants; en 1927, la population s'était élevée à 2 332 habitants et en 1931, à 3 225. Pour sa part, Noranda avait 1 500 habitants environ en 1926, et 2 246 en 1931. Avec une population totale de 5 471 personnes, les villes-soeurs devenaient cinq ans après leur fondation la plus grande agglomération du Nord-Ouest québécois.

Cet ample mouvement de migration fut en bonne partie spontané. Toutefois, les Canadiens français participèrent peu aux débuts de l'exploitation minière, étant orientés vers l'agriculture.

ROUYN-NORANDA

Aussi, la compagnie Noranda recrute des travailleurs étrangers originaires d'Europe principalement.

<i>Rouyn-Noranda</i> <i>Les principaux groupes et leur nombre</i> <i>(1931 - 41)</i>				
<i>Ville</i>	<i>1931</i>		<i>1941</i>	
Noranda	Autrichiens	221	Ukrainiens	112
	Polonais	86	Polonais	106
	Italiens	72	Tchécoslovaques	88
Rouyn	Finlandais	185	Finlandais	234
	Polonais	138	Polonais	187
	Ukrainiens	126	Italiens	162
	Russes	88	Ukrainiens	151
	Italiens	81		
Source : B.-Beaudry Gourde, <i>Mines et syndicats en Abitibi-Témiscamingue, 1910-1950.</i>				

Les Canadiens anglais et les immigrants formaient encore la majorité de la population tandis que Rouyn, après la ruée vers l'or du tout début, allait vite devenir largement francophone.

Or, cette population pionnière s'installait dans une région isolée, éloignée; d'où la nécessité de créer sur place le plus de services possible pour pallier les difficultés de ravitaillement. D'autant plus que la fonction minière, avec la mise en valeur d'une mine aux riches possibilités et la construction d'une fonderie,

exerçait une grande puissance d'attraction. A côté d'une population mobile, une population locale allait s'implanter : l'arrivée des familles coïncidant avec la mise en place des services d'éducation et de santé. A souligner ici le rôle du clergé et des congrégations religieuses : dès 1926, quoique rustiques, une école-chapelle et un hôpital étaient érigés à Rouyn; arrivé en 1925, l'abbé Pelletier avait vu à leur construction et avait fait venir des religieuses comme premières enseignantes et infirmières. D'ailleurs, les fonctions que le curé assumait dans les débuts allaient de président de la Commission scolaire à celle d'agent des terres et de conseiller financier !

Construction d'une ligne de chemin de fer

Naturellement, on demanda vite l'aide de l'Etat. Le gouvernement du Québec se manifesta d'abord par la présence de ses agents (gardes-forestiers, policiers provinciaux, bureau des mines...); mais son rôle essentiel fut la mise sur pied d'infrastructures de communication devant les difficultés d'accès à l'agglomération. Au début, hommes et équipements étaient venus par voie d'eau à partir du lac Témiscamingue au prix d'un voyage très long entrecoupé de portages. On acheminait aussi du matériel à travers bois par chemins d'hiver à partir de la frontière ontarienne ou à partir de Macamic sur le Transcontinental au nord. Le transport par avion fut aussi utilisé mais était très coûteux.

Or, le transport du minerai exigeait la construction d'une ligne de chemin de fer. Les deux principales possibilités étaient le raccordement de Rouyn-Noranda, soit au réseau nord-ontarien stoppé à la frontière, soit au réseau du Transcontinental au Québec.

ROUYN-NORANDA

En 1925, le gouvernement Taschereau du Québec contestait le droit à la compagnie ontarienne de pénétrer en territoire québécois et soumettait la question à la Cour suprême. Par la suite, une entente intervenait entre Noranda Mines et le gouvernement du Québec pour accélérer la réalisation du projet québécois. Le Québec allait verser \$250 000 en subsides et Noranda Mines, \$100 000 pour la mise en service de la ligne louée pour 30 ans au Canadien National qui en deviendra propriétaire par la suite. La ligne Taschereau-Rouyn passant par l'Abitibi était achevée lorsque le "Nipissing Central" (filiale du Temiscaming and Northern Ontario Railway) atteignait Rouyn-Noranda en 1927 après avoir obtenu gain de cause auprès du Conseil privé de Londres.

Il est à noter que le gouvernement libéral de M. Taschereau, qui visita les villes-soeurs en 1927, avait aussi vu à la construction de l'axe routier Macamic-Rouyn-Angliers ouvrant ainsi l'agglomération à l'Abitibi et au Témiscamingue.

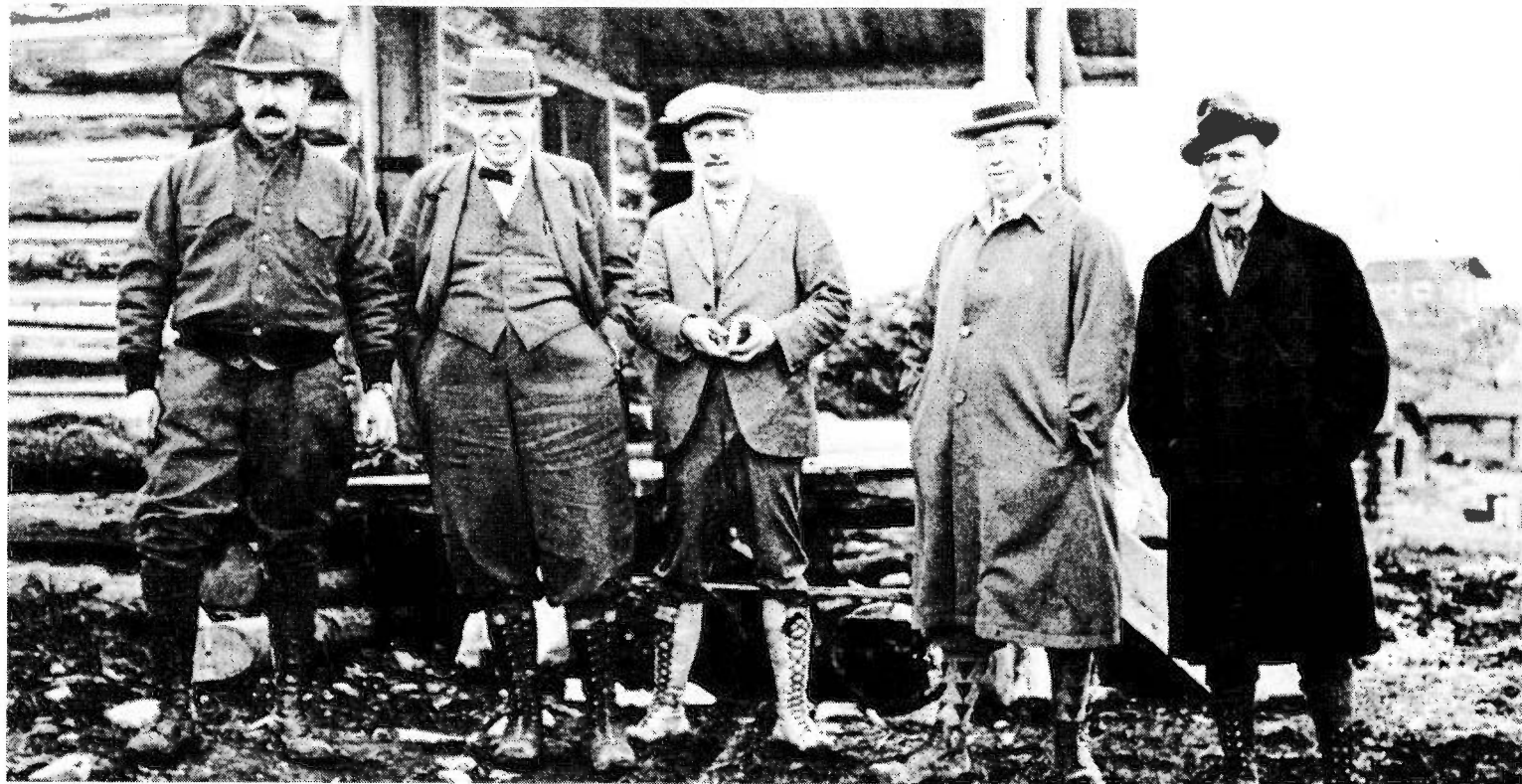
Installations hydro-électriques

Un autre problème crucial pour l'exploitation minière est l'approvisionnement en énergie. Une filiale québécoise de la Northern Canada Power (à capitaux ontariens), la Northern Quebec Power fondée en 1925, alimentait les villes-soeurs en électricité depuis 1926, ceci par la centrale de Rapide des Quinze, située dans le bassin du Haut Outaouais.

Par ces réalisations, toutes les conditions se trouvaient réunies en 1927 pour un progrès spectaculaire de ces deux villes qui venaient à peine de naître. Ce progrès sera tributaire du boom

... DEUX VILLES MINIÈRES...

minier mais surtout de Noranda Mines Ltd. dont les intérêts dépasseront très tôt le cadre de la mine pour se lancer dans la fabrication et diversifier ses investissements jusqu'à prendre une envergure internationale.



Les principaux "bâtisseurs" de la compagnie Noranda Mines en visite à Noranda au milieu des années vingt.
De gauche à droite : Ernest Hibbert, A.F. Brigham, J.Y. Murdoch, N.A. Timmins et l'honorable F. Correl.



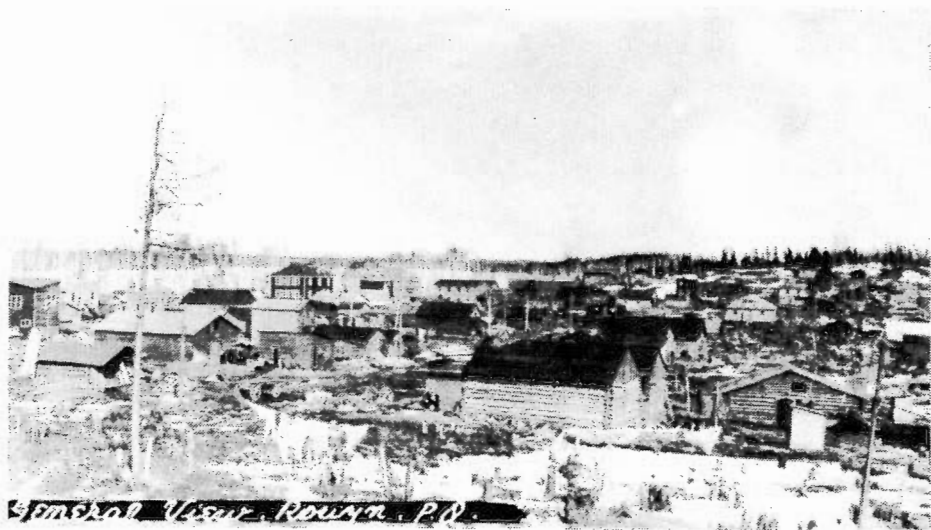
Les premières installations de la mine Horne en février 1926.

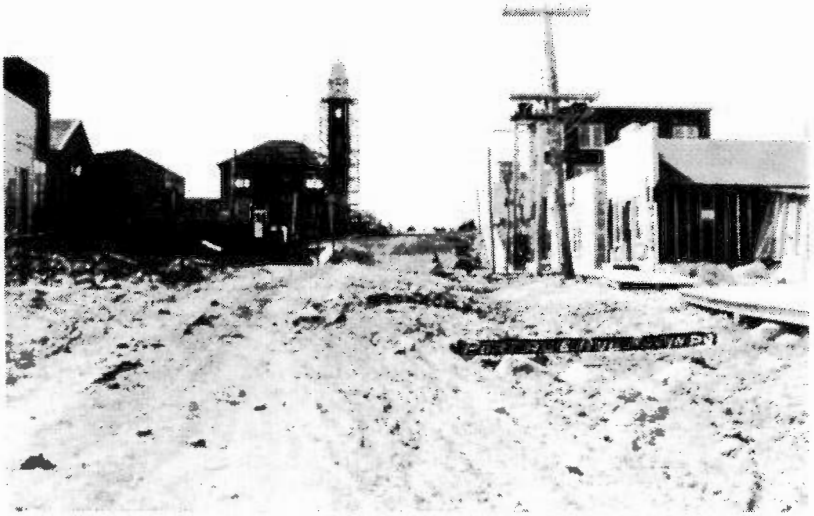


Le camp minier de Rouyn sur la rive opposée
aux installations de la compagnie Noranda, janvier 1926.



La ville de Rouyn à la fin des années vingt





L'avenue du Portage à Rouyn, à la fin des années vingt.
En arrière plan : l'hôtel de ville en construction



Les installations de General Airways sur les bords
du lac Osisko à Rouyn au début des années trente



Devant l'entrée du cinéma Régal sur la rue Perreault à Rouyn en 1927.
Premier cinéma des villes-soeurs, aujourd'hui le Théâtre Rouyn.

CHAPITRE II

LA CROISSANCE DU CENTRE MINIER DE ROUYN-NORANDA ET L'EXPANSION MINIÈRE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La découverte d'Edmund Horne avait déclenché une formidable ruée vers l'or qui allait se traduire dans un premier temps par la mise en valeur d'un riche gisement de cuivre par la compagnie Noranda et l'affluence de capitaux pour l'exploration et l'exploitation de gisements miniers dans les environs de Rouyn-Noranda. Ce n'est qu'à la décennie suivante que commencera une véritable ruée vers l'or avec la mise en valeur de gisements aurifères dans la région de Malartic et de Val-d'Or, le long de la faille de Cadillac. Quant à la compagnie Noranda, elle profitera du contexte économique de l'époque pour consolider sa position dans la région et pour devenir une multinationale.

Noranda Mines Ltd.

Les opérations initiales pour la mise en valeur de la mine Horne à partir de 1924 coïncidèrent avec des conditions économiques favorables à la production des métaux devant les nouveaux besoins créés par l'industrialisation. La technologie allait faciliter la production des métaux avec, par exemple, la mise au point d'un nouveau procédé de flottation qui révolutionnait, dans les années vingt, la méthode de concentration des minerais. En retour, cette nouvelle technologie allait créer des demandes : soulignons l'importance du cuivre dans la fabrication de câbles de transmission et des tuyaux, son utilisation dans l'industrie automobile...

Cela impliquait de bonnes conditions de marché pour la compagnie Noranda qui devait voir au financement des coûts d'exploitation. Ceux-ci supposaient une mise de fonds substantielle avant même la première extraction; car l'exploitation du gisement de cuivre (calcoppyrite) exigeait le creusage de puits d'accès et de galeries, un concasseur et aussi une usine pour la concentration du minerai sur place. En somme, cela nécessitait des installations beaucoup plus coûteuses que pour une mine d'or. Simultanément, il fallait voir à transporter et à installer le matériel et la machinerie, se procurer de l'électricité et assurer le transport des produits extraits. En 1926, ces problèmes étaient déjà résolus ou en voie de l'être.

Dès janvier 1926, la mise en place de la première usine de smeltage au Québec était décidée, et ce alors que les réserves connues de la mine Horne étaient à peine suffisantes pour une durée d'exploitation de trois ans. Commencé en mai 1926, avant l'arrivée du premier train, le travail de construction se poursuivait sans arrêt, même au cours de l'hiver, jusqu'en novembre 1927. En fait, c'était un risque bien calculé devant la possibilité de traiter les concentrés des mines du district et, pourquoi pas, ceux des mines de l'autre côté de la frontière, la capacité de la fonderie étant à l'origine de 1 000 tonnes déjà. Et surtout, le gisement était prometteur : après n'avoir atteint que 100 mètres de profondeur, on évaluait la teneur en cuivre (environ 6 p. cent) suffisamment forte et le pourcentage de profits par tonne assez élevé pour justifier la construction.

Un prêt de \$3 000 000 avait été consenti par la compagnie canadienne Hollinger Gold Mines. Plusieurs membres du syndicat américain, qui avaient participé à la mise de fonds initiale en 1922,

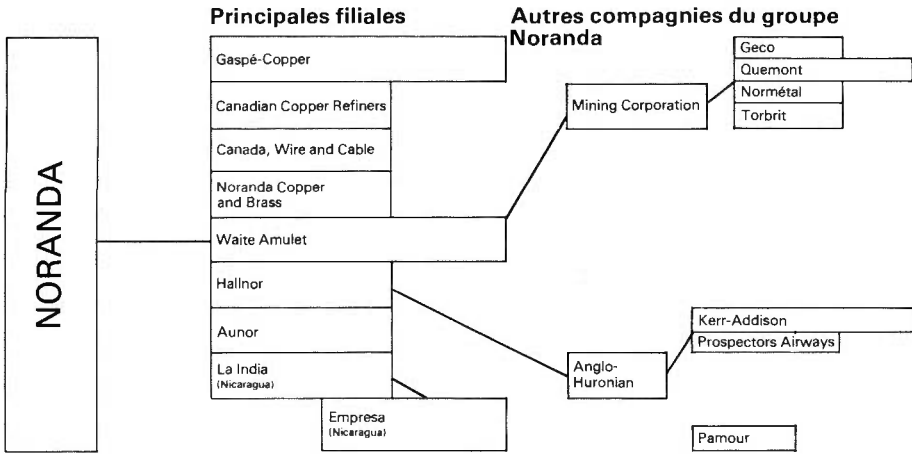
avaient depuis vendu leur part, réalisant jusqu'à 2 000 p. cent de profits en 1926 ! Avec la vente de ces actions, la compagnie devint et est encore aujourd'hui à contrôle majoritairement canadien. En 1928 et 1929, la mise à jour du "dépôt H" allait justifier la confiance des nouveaux actionnaires : se révélant comme le plus gros gîte de sulfures massifs connu à l'époque, il allait constituer une réserve évaluée par la suite à 50 millions de tonnes de cuivre et d'or. Et les profits qui en découleront serviront de base à l'édification de l'empire financier que deviendra Noranda Mines.

Noranda Mines : une multinationale

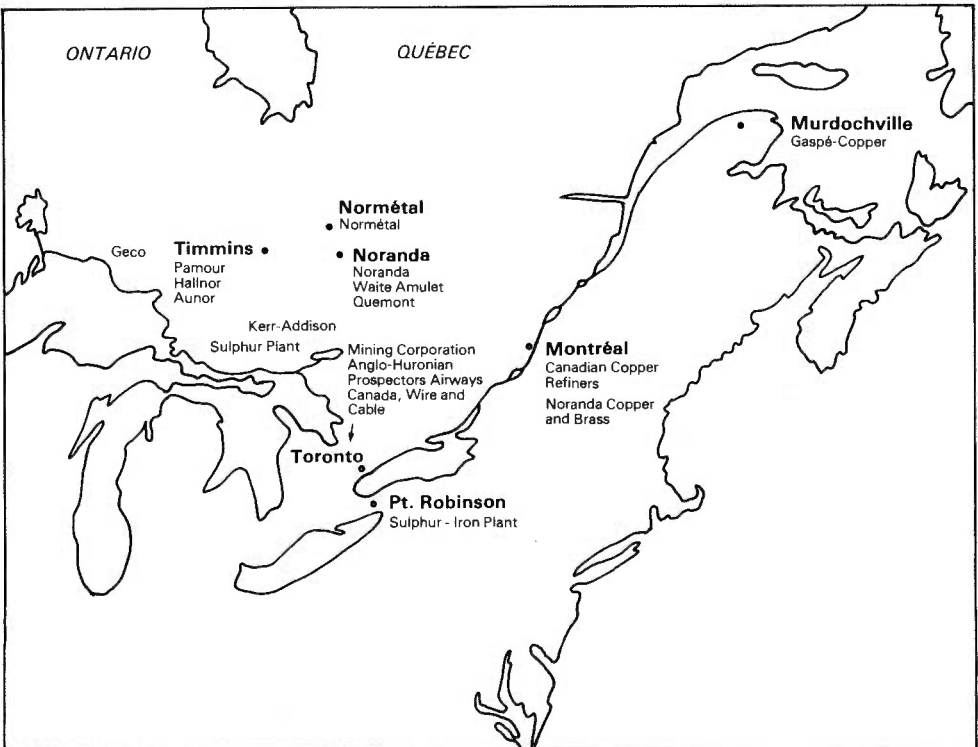
Le premier but de la compagnie sera d'éviter d'exporter le minerai à l'état brut. C'est pourquoi une raffinerie électrolytique est construite à Montréal-Est dès 1929; on avait choisi un des centres industriels importants du Canada et le mieux placé par rapport aux marchés. Déjà l'éloignement empêchait Rouyn-Noranda de bénéficier d'une entreprise de transformation aussi importante pour laquelle on avait choisi un site permettant des coûts minima d'opération. A partir de sa mise en production en 1931, la raffinerie recevait de la fonderie Horne des anodes de cuivre d'une teneur de 90 p. cent. A côté, était érigée la "Canada Wire and Cable Company" qui deviendra le principal producteur de fils et de câbles à haut voltage au Canada; filiale de Noranda Mines Ltd., elle permettra la transformation d'une large part du minerai extrait. Donc, dès ses débuts, la compagnie appliquait un processus d'"intégration descendante". Or, comme le souligne M. Lerat dans *La Géographie des mines* : "Peu nombreuses sont les sociétés minières qui ont pu asseoir leur fortune initiale sur l'activité minière et développer des activités d'aval, voire effectuer des réinvestissements dans d'autres secteurs miniers ou industriels."

Carte no 5:

L'Empire minier de Noranda Mines Limited en 1955



Source:
L. Roberts,
Noranda, Toronto, Clarke & Irwin, 1956



Pourtant, c'est le cas de la Noranda Mines, et ce malgré la crise économique des années trente. En effet, comme le cours du cuivre avait considérablement baissé, la mine Horne axait sa production sur l'extraction de l'or; ce qui permit à la compagnie de maintenir son développement et ses emplois. En 1937, la mine occupait la deuxième place mondiale pour l'exploitation du cuivre et la troisième pour celle de l'or. La production avait doublé en 1938, et les profits quintuplé. La Deuxième Guerre mondiale qui fit du cuivre un "métal stratégique" donna un autre coup d'envoi aux profits de la compagnie et à la production de la mine Horne. A partir de 1950, la compagnie mettait en chantier de grands projets comme l'établissement d'une autre ville, Murdochville en Gaspésie, pour exploiter un gisement de cuivre. De plus, elle multipliait ses investissements à l'étranger, surtout en Amérique latine, où elle s'associait avec le capital américain.

Noranda Mines était devenue une société multinationale qui allait diversifier ses actifs à travers un réseau complexe de divisions, de sociétés, de holdings, de filiales et de compagnies associées. D'ailleurs, on peut dire que le "groupe Noranda" ne fut une compagnie minière que durant les premières années de son existence. Aujourd'hui, ses activités s'étendent aux produits manufacturés, à la potasse, l'aluminium, les plastiques, l'industrie forestière..., ce qui lui permet de maintenir en toutes circonstances une solide position internationale face aux concurrents dans divers domaines.

En plus d'une intégration verticale, Noranda Mines a pratiqué, face à la région, une forme d'expansion horizontale en acquérant le quasi-monopole du cuivre extrait au Nord-Ouest. De plus,

constate Benoît Gourd, "Noranda Mines traite à elle seule 30 p. cent du minerai usiné dans la région durant les années 1927-50 et produit 6.33 millions des 14.9 millions d'onces d'or tirées de la région."

Les mineurs

M. Raoul Blanchard estimait à 10 000 le nombre des travailleurs miniers en Abitibi-Témiscamingue au début des années quarante. La mine Noranda en employait 1 900 à elle seule. Le métier de mineur était rude et surtout dangereux, et l'historien Gourd précise : "292 ouvriers perdent la vie dans les mines du Nord-Ouest de 1925 à 1949, dont 59 à la seule mine Noranda". Des travailleurs européens, surnommés les "Fros" (Foreigners), s'étaient fait engager à la mine après avoir construit les voies ferrées. Après la Deuxième Guerre mondiale, les sociétés minières du Nord-Ouest et surtout la compagnie Noranda recrutait d'autres Européens, les "D.P." (personnes déplacées par la guerre). Ceci ne fut pas sans provoquer quelque tension entre groupes ethniques nationaux et étrangers.

De plus, la compagnie tenta d'empêcher la syndicalisation des mineurs. Apparu au début des années trente, un syndicat d'obédience communiste avait été complètement désorganisé à la suite d'une grève sauvage en 1934. Ce n'est qu'en 1944 que seront établies des structures syndicales permanentes avec l'accréditation de l'International Union of Mine, Mill & Smelter Workers (C.I.O. - C.C.L.) qui réussira enfin à obtenir la signature d'une véritable convention collective en 1947 après une grève de trois mois. Après une campagne de maraudage, les Métallurgistes Unis d'Amérique s'implantent vers 1951-52 et déclenchent une

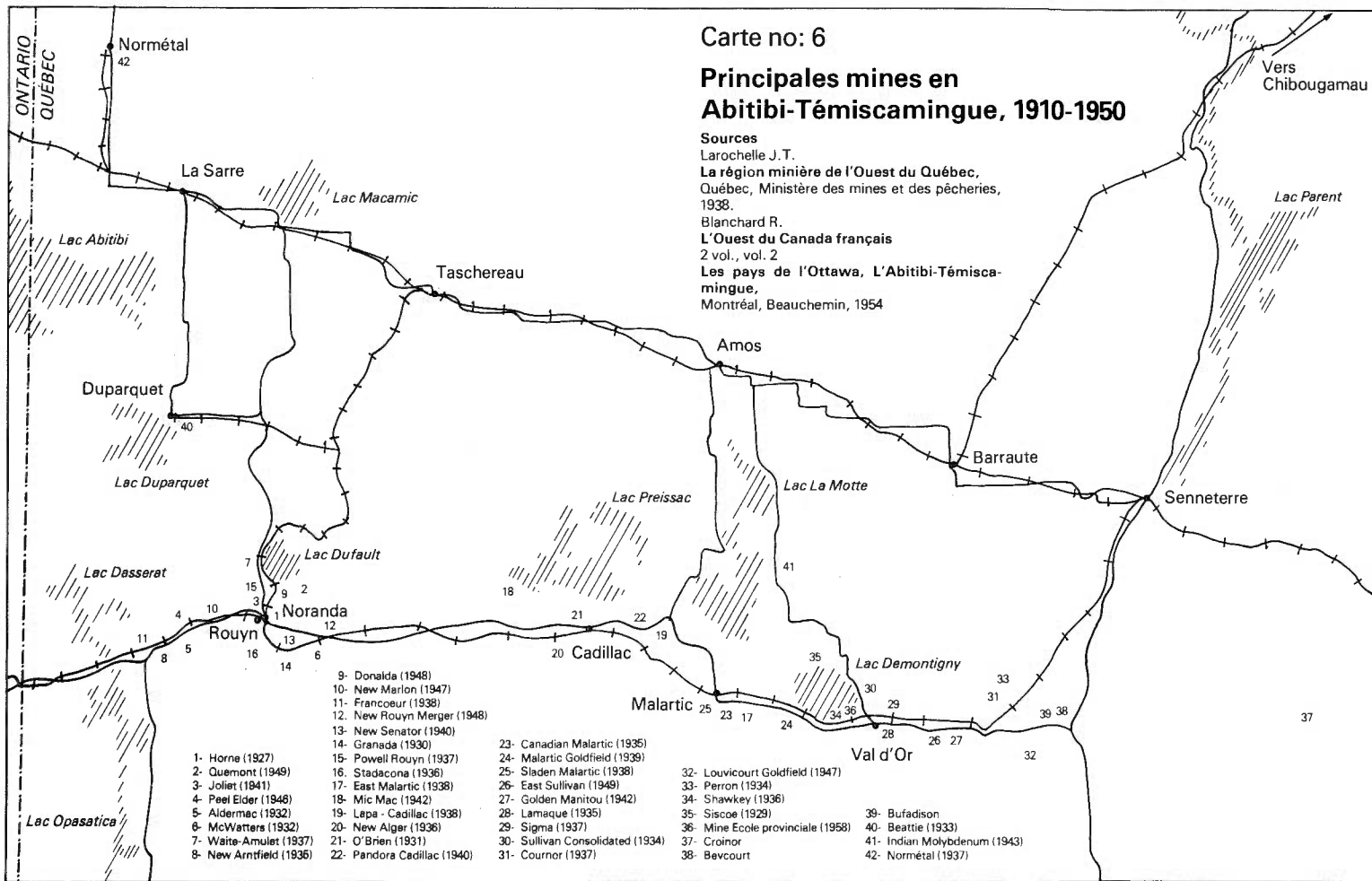
grève en 1953 qui durera six mois. Les conditions de travail ne seront améliorées qu'à partir de 1957, période où la main d'oeuvre à la Mine Horne atteindra le nombre jamais égalé par la suite de 2 100 travailleurs. Dans les années soixante, le nombre d'employés variera entre 1 600 et 1 800.

A travers toutes ces données, sur cette période de boom minier, on peut voir que Noranda Mines domine nettement le district de Rouyn-Noranda et exerce une influence déterminante sur les activités minières du Nord-Ouest québécois.

*Le boom minier en Abitibi
(1933-1950)*

Si Noranda Mines témoigne de la réussite la plus spectaculaire, il n'empêche que d'autres mines ont été ou seront encore exploitées dans le secteur de Rouyn-Noranda.

En 1922, la mise à jour de la mine Powell, contemporaine de celle de la mine Horne, avait même paru plus attrayante à l'origine et déclenché la ruée vers l'or dans la région. A la fin de 1922, tout le canton de Rouyn avait été piqueté. Des gisements étaient repérés tout autour des propriétés de la mine Noranda : du cuivre dans les "claims" Aldermac, Amulet et Waite-Montgomery et de l'or dans les "claims" Powell, Granada et Artfields. En 1926, le Service des mines du gouvernement du Québec émettait quelque 3 000 permis de prospection pour le secteur. Comme il se doit, beaucoup de "prospects" (comme on disait à l'époque) allaient se révéler infructueux ou du moins trop peu rentables pour être exploités dans la conjoncture de l'époque. Ainsi, la récession économique retarda la mise en exploitation



de plusieurs mines. Noranda Mines fut une des seules entreprises minières à poursuivre ses activités. Toutefois, des travaux se continuaient aussi sur les gisements les plus prometteurs du district. En 1932, la mine Aldermac devait interrompre ses opérations, le prix du cuivre ayant atteint son point le plus bas tandis que la mine Granada restait en opération grâce à l'exploitation d'un gisement d'or. Quant à la mine McWatters, où on avait repéré de l'or, elle entra en activité la même année.

La reprise économique marquée par l'augmentation du prix du cuivre et la fixation du prix de l'or à \$35 l'once par les Etats-Unis en 1934 (alors qu'il était à \$20 en 1933), provoquait un boom minier dans l'axe de la faille de Cadillac. Des gisements avaient déjà été repérés depuis 1910 dans les cantons Duparquet et Cadillac ainsi que dans le secteur Malartic/Val-d'Or; mais la crise économique avait ralenti l'exploration. A partir de 1933, celle-ci s'intensifia et d'importantes découvertes déclenchèrent une ruée qui allait permettre la naissance des villes de Val-d'Or, Bourlamaque et Malartic, le long de la faille de Cadillac. De plus, l'activité minière était stimulée par la loi passée en 1936 par le gouvernement canadien qui exemptait de taxes les nouvelles mines pendant trois ans. La même année, 21 mines étaient ouvertes dans le Nord-Ouest québécois dont 6 dans le secteur de Rouyn-Noranda. Alors que 3 mines seulement avaient été mises en valeur de 1910 à 1930, 31 mines entraient en production dans les années trente et 16 dans les années quarante; le boom atteignait son apogée en 1942 avec plus de 40 mines d'or en activité en Abitibi-Témiscamingue.

Voici le bilan que l'on pouvait dresser en 1950 : la presque totalité des cinquante mines en production sont situées le long

de la faille de Cadillac dont 20 dans le secteur de Noranda, 14 dans celui de Malartic et 12 dans celui de Val-d'Or. Il y a quelques mines isolées comme celles de Duparquet, Normétal et Belleterre. Là-dessus, 40 exploitations minières extraient de l'or tandis que le cuivre représente la production principale de 9 mines, localisées pour la plupart dans le district de Rouyn. Plusieurs entreprises exploitent aussi du zinc et de l'argent en quantité importante.

La belle époque où chacun pouvait faire fortune passa rapidement. La majorité des entreprises en 1950 appartenaient à des groupes ontariens malgré une présence américaine encore active dans plusieurs mines de la région (entre autres trois mines d'or, Beattie, Lamaque et Sigma). La Noranda Mines va acquérir le contrôle des mines Waite-Amulet (Cu) et Normétal (Cu); elle s'associera aussi la mine Quemont (Cu, Au) qui débutera ses activités en 1949. L'ouverture du district Malartic/Val-d'Or lui procurera également de nouveaux clients pour la fonderie.

La mise en valeur du domaine minier du Nord-Ouest québécois amorçait un changement profond dans l'industrie minière du Québec. En 1925, celle-ci occupait le sixième rang parmi les dix provinces dans la production minière canadienne et en 1940, elle s'était haussée à la deuxième place. En 1932, la région fournissait à elle seule 50 p. cent de la production provinciale et en 1942, sa part grimpe à 60 p. cent. À souligner qu'en 1936, plus de 90 p. cent de la production du cuivre au Québec provenait de la mine Noranda.

Toutefois, la contribution de l'Abitibi-Témiscamingue à l'exploitation minière provinciale allait diminuer sensiblement à partir de 1943 devant les difficultés rencontrées par les mines d'or de la

région. L'augmentation des coûts d'opération et le maintien du prix de l'or au taux de 1934 sont parmi les principales raisons qui obligèrent plusieurs mines d'or à fermer. 24 mines cessèrent leurs activités dans les années trente et quarante, dont 22 mines d'or. Parmi celles-ci, 7 mines d'or et une mine de cuivre étaient situées dans le secteur de Rouyn-Noranda.

Au début des années cinquante, comme le constate l'historien Benoît Gourd, "La frontière de la colonisation minière se déplace au-delà de l'Abitibi rural, vers le nord, vers les mines de la seconde génération", celles de Chibougamau, Matagami et Joutel. En 1964, il ne restera plus que 11 mines d'or en exploitation au Québec, toutes situées dans le secteur Malartic/Val-d'Or sauf une, localisée dans celui de Noranda. La Loi d'urgence de l'aide aux mines d'or instituée en 1948 par le gouvernement du Québec et des subventions fédérales n'avaient pas suffi à renverser une situation tribu- taire du contexte économique de l'époque.

En somme, c'est durant la période 1925-50 que l'Abitibi-Témiscamingue compte son plus grand nombre de mines en activité et la plus nombreuse main-d'oeuvre. Dans le secteur de Rouyn, voici quelques chiffres à titre de comparaison :

<i>Nombre d'employés dans quelques mines du district de Rouyn (1945-1955)</i>		
<i>Mines</i>	<i>1945</i>	<i>1955</i>
Noranda	2 000 employés	1 877 employés
Waite-Amulet	500 employés	355 employés
Stadacona	225 employés	117 employés

ROUYN-NORANDA

<i>Mines</i>	<i>1945</i>	<i>1955</i>
Powell	300 employés	-
Quemont	-	627 employés
Chiffres tirés de : <i>Bref historique de la Cité de Rouyn, 1956</i>		

Créatrice d'emplois, la fonction minière accentuée par le boom de l'or qui a suivi celui du cuivre va faire jouer un rôle économique essentiel aux villes de la faille de Cadillac. Formant une région minière homogène, ces villes n'empiéteront pas sur les terres agricoles de l'Abitibi et du Témiscamingue mais auront plutôt pour effet de souder ensemble les deux zones rurales.

*Interactions : mines agriculture, forêts,
réseaux de communication et force motrice*

La colonisation minière et l'urbanisation qui en a résulté ont joué un rôle indéniable dans la consolidation du domaine agricole et, dans une moindre mesure, du domaine forestier.

Parallèlement à la colonisation minière, il y avait reprise du mouvement de colonisation agricole pour contrer l'impact de la crise économique des années trente. La colonisation agricole étant déjà bien amorcée au Témiscamingue, l'Abitibi, cette vaste région presque inoccupée, était présentée comme la planche de salut. Dans l'optique des promoteurs (Église et gouvernement), les possibilités agricoles quant au sol et au climat importaient peu; ce qui comptait, c'était qu'il y ait du travail. Et l'on défri-chait pour fonder de nouvelles paroisses. Avec le plan Gordon, d'inspiration fédérale, il vint 7 000 personnes de 1932 à 1934. Le plan Vautrin du gouvernement du Québec amena 50 000 personnes de 1934 à 1936.

“Or, à ce moment, fait remarquer le géographe Villemure, la valeur minière de la faille de Cadillac était connue et on savait que les villes existantes grandiraient rapidement. Les villes d’une part assureraient un débouché aux produits agricoles et forestiers (bois de chauffage) et d’autre part, les mines pourraient absorber le surplus de main d’œuvre agricole ou même les colons sans aptitude pour l’agriculture.” En fait, devant les difficultés énormes posées par le climat, la qualité des sols, l’insuffisance des subventions, l’isolement et le manque d’expérience, beaucoup de colons refluèrent vers les centres miniers de la région; beaucoup d’autres aussi retournèrent dans le sud de la province. Mais plusieurs sont restés sur leur terre, le travail forestier ou minier venant souvent compléter les maigres revenus agricoles. Et surtout, comme le souligne Benoît Gourd, “les plans de colonisation des années de crise établiront autour des villes minières des noyaux de colonisation soudant ainsi entre elles les diverses parties du Nord-Ouest québécois”.

Source de ravitaillement des multiples camps miniers durant la ruée vers l’or, l’agriculture bénéficiait d’un débouché d’importance avec l’urbanisation de la faille de Cadillac. A ce propos, on écrit en janvier 1939, dans *La Revue Colombienne* :

“Rouyn est merveilleusement située pour l’approvisionnement des denrées de source agricole. On constate en effet qu’elle est à la porte de l’Abitibi et du Témiscamingue agricoles... Cette excellente situation en fait l’unique centre minier du Canada qui peut compter sur l’agriculture dans son entourage. Sans compter qu’avant quelques années, plusieurs colonies situées à quelques milles tout au plus seront devenues des paroisses agricoles prospères... et ces colonies à

à cause du riche marché que leur offre Rouyn doivent nécessairement se développer.”

Mais cet optimisme fut démenti par la suite : les environs de Rouyn-Noranda n'étant pas réellement propices à la culture. D'ailleurs, la production régionale ne pouvant suffire à la demande, maintes denrées étaient et sont encore aujourd'hui importées en majeure partie de l'Ontario et de la région de Montréal.

Malgré ces réserves, l'influence du développement fut indéniable, et ce aussi pour le domaine forestier. En effet, devant l'impossibilité d'expédier le bois par voie d'eau comme au Témiscamingue, l'industrie forestière profitera de la construction des nouvelles lignes de chemin de fer pour exploiter l'Abitibi. Ainsi elle suivra le développement minier dans sa propre expansion : coupant le bois sur l'emplacement des villes nouvelles et leurs environs, pénétrant de nouveaux territoires à partir des voies ferrées qui desservaient les mines. Pourtant, le bois qui sera un facteur essentiel de développement des villes abitibiennes de La Sarre, Amos et Senneterre ne jouera pas ce rôle pour Rouyn-Noranda. Toutefois, l'agglomération profitera de la coupe de bois et des scieries installées dans son secteur. En 1930, la compagnie Canadian International Paper (CIP) transférait le bureau de la division Kipawa de Temiscaming à Noranda et construisait à proximité, sur la rivière Kinojevis à McWatters, un entrepôt pour son outillage et l'approvisionnement de ses chantiers de coupe. En somme, on peut dire que l'industrie du bois a eu une influence conjoncturelle sur l'économie de Rouyn-Noranda puisque, au cours des années trente à quarante, la région de Rouyn a fourni environ 50 p. cent du bois flotté vers l'usine de Temiscaming.

Par ailleurs, correspondant au coeur géographique de l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn-Noranda allait devenir "une étoile de voies ferrées et de routes". L'établissement de moyens de transport à bon rendement est vital pour l'industrie minière et nous avons vu que dès 1927 Rouyn-Noranda était relié aux réseaux ferroviaires ontarien et québécois. M. J.E. Perreault, ministre de la Colonisation et des mines, qui avait visité la région de Rouyn en 1923, fut le promoteur des principaux projets d'aménagement d'un réseau régional de communication par le gouvernement du Québec. A noter qu'il devint en 1936 le premier Canadien français à siéger sur le conseil d'administration de la compagnie Noranda. La ligne Senneterre/Val-d'Or/Malartic/Cadillac/Rouyn, ouverte en 1938, reliait tous les centres miniers de la faille de Cadillac. Et c'est à la fin des années quarante que le Canadien National décidait l'extension de son réseau en direction de Chibougamau dont le gisement découvert en 1906 n'avait pu être exploité faute de moyens de transport.

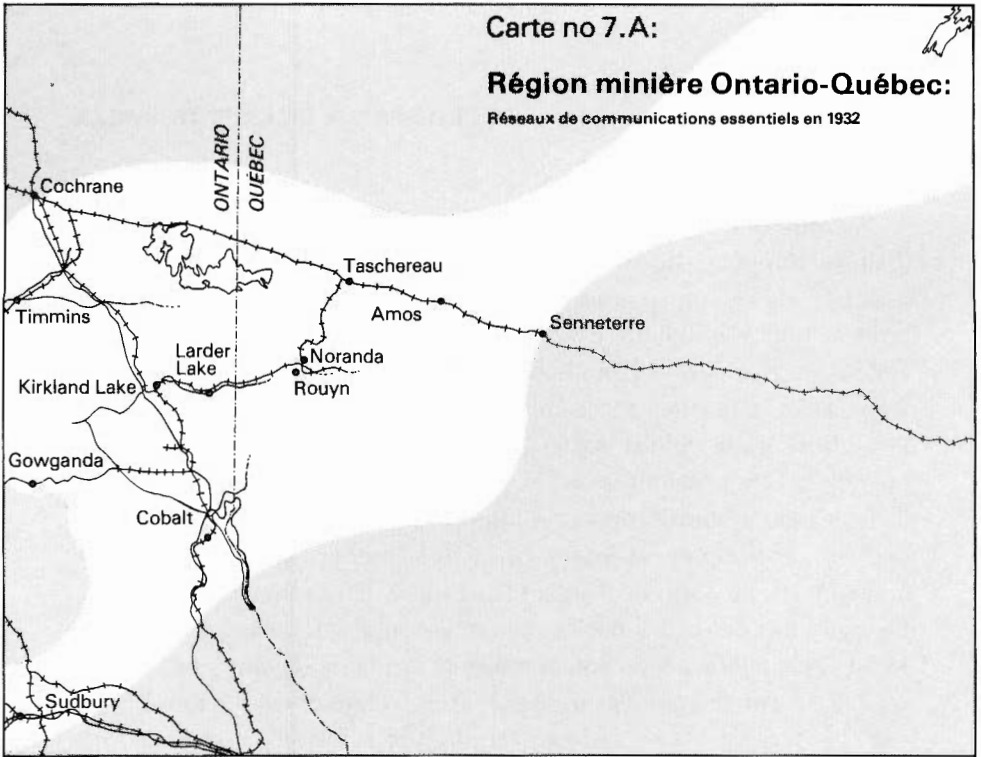
Un réseau routier fut aussi aménagé, sa mise en place étant accélérée par le développement minier. Après la construction de la route Macamic/Rouyn/Angliers, terminée en 1927, le gouvernement du Québec ouvrait à partir de 1929 de nombreuses routes pour joindre entre elles les villes minières et les rattacher aux secteurs ruraux de la région : entre autres, les routes Rouyn/Ontario et Rouyn/Val-d'Or. En 1939, Rouyn-Noranda était enfin relié à Montréal avec le parachèvement de la route Val-d'Or/Mont-Laurier.

De plus, la fonction minière a joué un rôle direct dans l'installation d'un réseau électrique régional à cause des énormes besoins en énergie de la part des mines. Ainsi, la mise en service

Carte no 7.A:

Région minière Ontario-Québec:

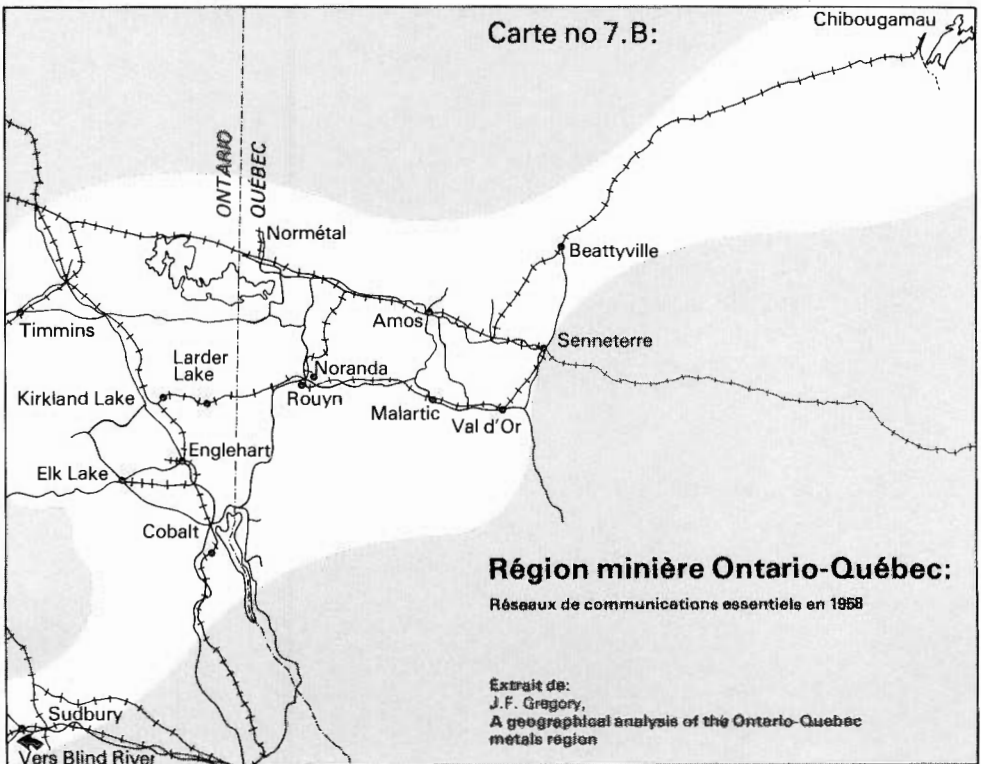
Réseaux de communications essentiels en 1932



Carte no 7.B:

Région minière Ontario-Québec:

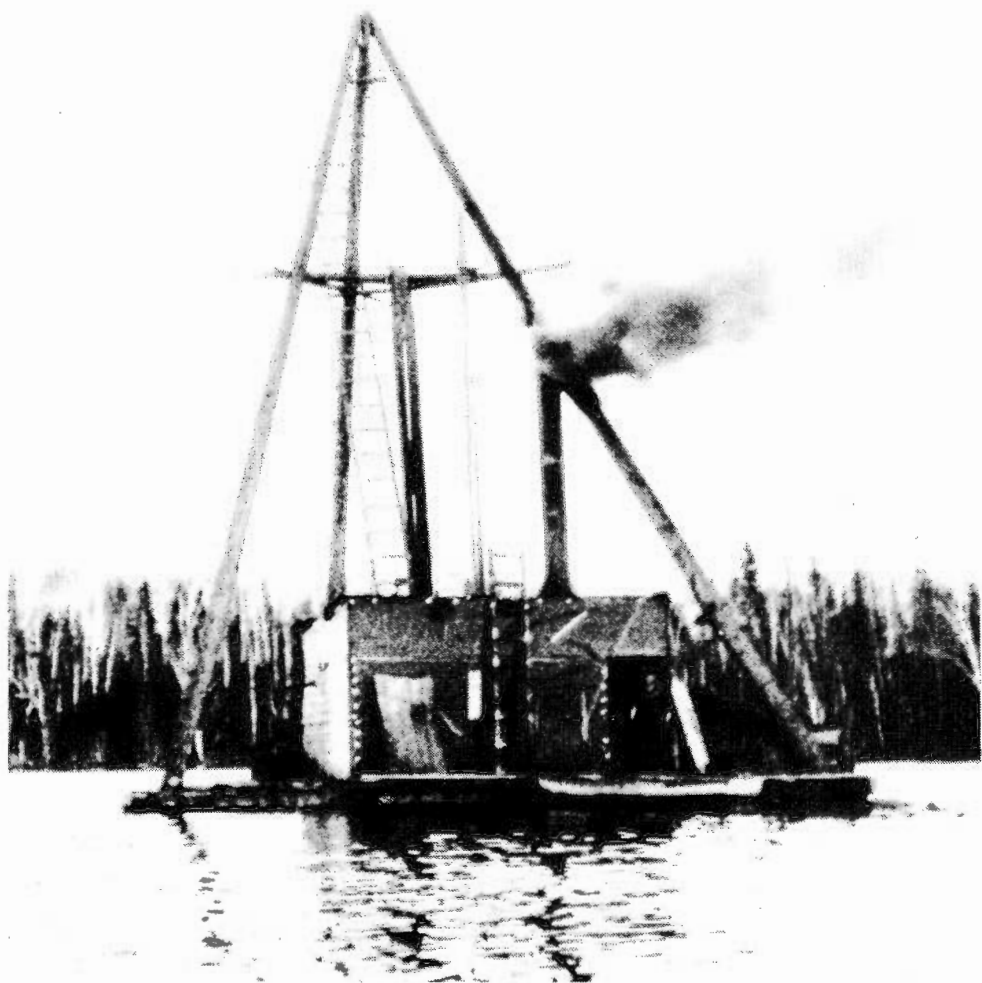
Réseaux de communications essentiels en 1958



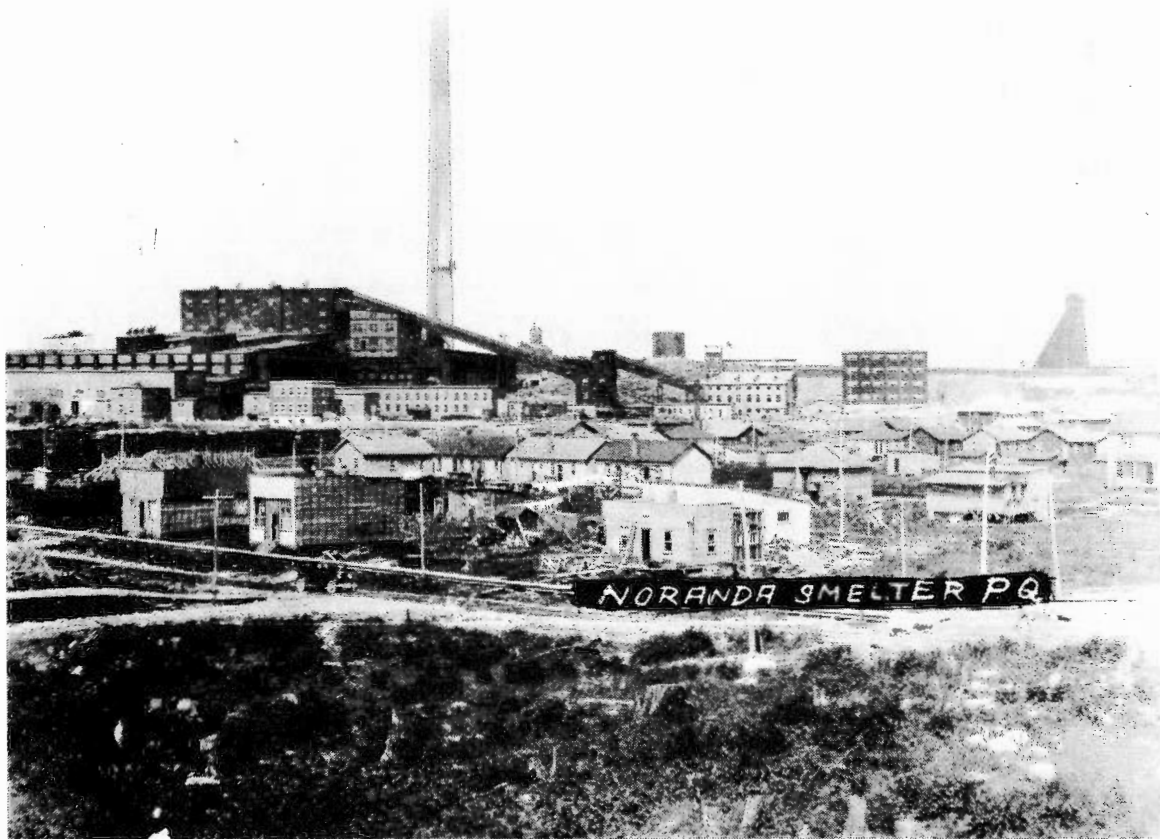
Extrait de:
J.F. Gregory,
A geographical analysis of the Ontario-Quebec
metals region

de la centrale de Rapide des Quinze dès les années vingt allait permettre l'approvisionnement de Rouyn-Noranda, Duparquet, Cadillac, Malartic, Val-d'Or, Bourlamaque et Ville-Marie.

Avec ses besoins en main d'oeuvre, en eau et en énergie, avec la nécessité d'aménager des moyens de transport, l'ouverture d'une mine peut donc être le point de départ d'un front pionnier. Mais dans le cadre d'une région comme le nord-ouest québécois, les réseaux de communication draineront vers les centres miniers les plus importants la population des petits camps miniers des environs. Ceux qui ne disparaîtront pas à cause de la distance les séparant des villes deviendront parfois des villages fantômes ou presque vides avec l'épuisement du minerai (Duparquet, Artfield...). Cependant, des villes minières étaient nées le long de la faille de Cadillac avec la ruée vers l'or et le cuivre et la première d'entre elles, Rouyn-Noranda, était devenue un centre urbain aux activités diversifiées dans les années cinquante.



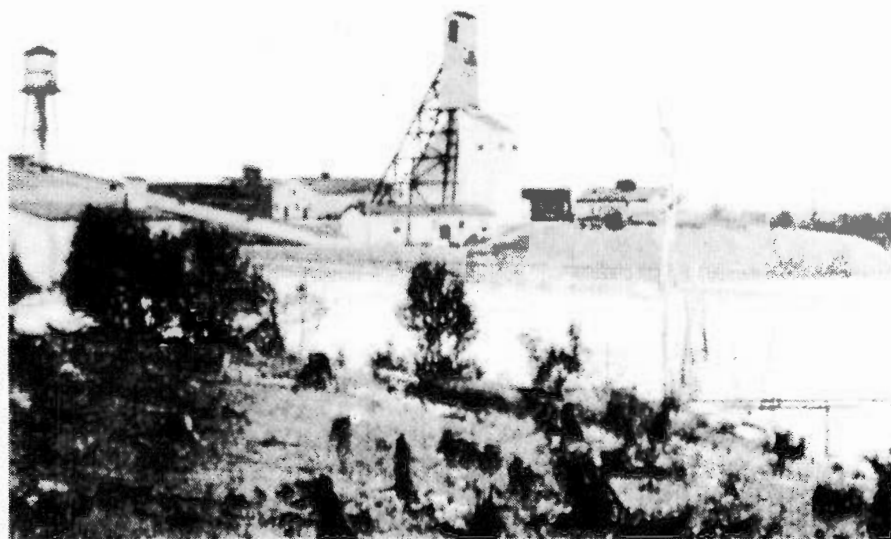
Une plate-forme de forage sur le lac Osisko en 1927



L'usine de smeltage et les installations de la mine Horne à la fin des années vingt.
Au premier plan, un quartier de Noranda.



La mine Amulet qui entre en production en 1937



La mine Stadacona en 1945

CHAPITRE III

ROUYN-NORANDA DANS LES ANNÉES CINQUANTE ET SOIXANTE... UN TOURNANT DANS LEUR HISTOIRE

Un aspect essentiel de l'évolution de l'Abitibi-Témiscamingue dans les années cinquante et soixante a été la concentration de la population. En fait, de 10 336 habitants en 1911, la population du Nord-Ouest québécois était passée à 138 916 habitants en 1951; là-dessus, on peut estimer à près de 50 000 la population drainée dans la région par 25 ans de colonisation minière intensive. Et le mouvement d'urbanisation provoqué par l'activité minière fut d'autant plus intense que la presque totalité des mines était concentrée le long de la faille de Cadillac. Parmi les nouvelles agglomérations minières, trois dominent : Rouyn-Noranda, Val-d'Or/Bourlamaque et Malartic. Avec plus de 24 000 habitants, Rouyn-Noranda apparaissait déjà en 1951 comme le centre le plus important de la région.

Cependant, après 25 ans d'existence, qu'en était-il du destin de ces deux villes minières ? Élément capital de ce destin, la mine Horne bénéficiait de réserves si importantes qu'on n'en cessera l'exploitation qu'en 1976. Création volontaire d'une compagnie minière ou création spontanée, Noranda et Rouyn, nées dans une région isolée, autour d'une exploitation minière hautement spéculative, ne resteront pourtant pas limitées à leur vocation première. En fait, dès les débuts, s'était amorcée une diversification des activités économiques.

Diversification des activités économiques de Rouyn-Noranda

La naissance d'un secteur secondaire et d'un secteur tertiaire à Rouyn-Noranda fut intimement liée à la fonction minière. Soit directement ou indirectement avec ses besoins en construction, équipement et main d'oeuvre, la fonction minière ouvre de nouveaux marchés, donc favorise l'établissement de services; surtout elle est créatrice d'emplois. Ainsi, la main d'oeuvre employée dans les autres secteurs d'activités progressera de 1941 à 1961.

<i>Main d'oeuvre à Rouyn-Noranda selon les secteurs d'activité pour 1941, 1951 et 1961</i>						
Secteur	1941		1951		1961	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Primaire	2 035	40.7	2 727	31.9	2 243	23.6
Secondaire	834	16.7	1 460	17.1	1 969	20.7
Tertiaire	2 125	42.6	4 350	51.0	5 293	55.7

Source : Villemure, M., *Les villes de la faille de Cadillac*

Les industries de Rouyn-Noranda peuvent être classées en deux grands groupes : d'une part, les industries liées à une activité motrice (essentiellement les mines), et d'autre part les industries de support pour la population vivant directement ou indirectement de l'activité minière, ces dernières dépendant directement du marché de consommation des ménages.

De toutes les entreprises de transformation, la fonderie de la mine Horne est l'employeur le plus important; mise en place en

1927, la raffinerie comptait dans les années soixante autour de 1 000 employés. Le raffinage du cuivre représentait un élément de stabilisation économique et a suscité l'installation d'entreprises connexes à l'activité minière surtout en amont, soit la fabrication d'équipement minier. A ce sujet, l'exemple de réussite de M. Dan Pilon est typique : originaire de Sudbury, il arrivait dans la région en 1923 pour des contrats de forage et établissait par la suite une compagnie dont les produits comme les carottières diamantées sont exportés jusqu'en Afrique. En 1967, trois des compagnies spécialisées dans le forage employaient 566 travailleurs. Une fonderie de boulets de fer servant dans les moulins de mines et alimentant presque exclusivement la mine Horne employait 53 personnes à la même époque. Une autre entreprise se spécialisait dans les boulons d'ancrage de mines. Des ateliers de réparation du matériel servant au sondage au diamant étaient aussi installés.

Quant à l'industrie forestière, elle jouera un rôle de soutien pour l'économie de Rouyn-Noranda des années trente aux années soixante environ. La coupe du bois constituait l'activité essentielle. En effet, avec la présence de la Canadian International Paper qui détenait la majorité des concessions forestières de la région des villes-soeurs, le sciage du bois y occupait une main d'oeuvre relativement peu nombreuse. La principale scierie du secteur, Northern Timber Ltd., employait encore en 1978 environ 60 personnes.

Industries de support

Dans le groupe des industries liées directement à la consommation de la population locale, la Laiterie Dallaire est l'exemple

même de la réussite et de l'expansion régionale. Amorcée de façon artisanale en 1932 à partir du troupeau de la famille Dallaire, la laiterie s'approvisionnait et écoulait sa production dans toutes les parties du Nord-Ouest québécois dans les années soixante. A l'époque, M. Villemure décrivait ainsi son évolution :

“Depuis 1961, cette industrie procédera à la concentration dans ce domaine achetant 5 laiteries (La Sarre, Amos, Val-d'Or, Ville-Marie et Temiscaming) qui sont devenues des centres de distribution. Cette laiterie emploie en moyenne 130 employés durant toute l'année. A notre connaissance, cette industrie est la seule à avoir le Nord-Ouest québécois comme cadre à toutes ses activités.”

Totalisant près de 300 employés en 1978, l'industrie alimentaire comprenait aussi une boulangerie, une usine d'eaux gazeuses et une charcuterie.

Autre cas typique : M. Dan Lamothe fondait en 1931 une compagnie qui se chargeait de la construction de chemins et de travaux en relation avec les mines; il mit ainsi sur pied une entreprise fabriquant du béton, de l'asphalte et des blocs de ciment. A mentionner aussi la mise en place d'une entreprise de plomberie et de chauffage, relativement importante, L.D. Pilon, et la présence de quelques entreprises de construction bien implantées malgré la concurrence extérieure, concurrence se manifestant surtout à l'occasion des gros contrats pour les édifices publics et commerciaux.

Ainsi furent mises en place au fur et à mesure les industries de support préoccupées de satisfaire les besoins collectifs ordinaires

de toute population. Leur existence est donc directement tributaire de l'évolution démographique. D'autre part, il ne faut pas oublier que l'industrie principale liée à l'activité minière exige peu de transformation. Somme toute, suivant de près la naissance de la fonction essentielle (minière), une fonction industrielle est née : une fonction "embryonnaire" caractérisée par le peu de diversité de ses structures et qui occupait, en 1966, 1 057 employés regroupés en 17 entreprises.

Secteur tertiaire

Le développement du secteur tertiaire a lui aussi coïncidé avec le développement minier. Ainsi, on constate que plusieurs des services professionnels, administratifs et de transport avaient directement affaire avec la fonction minière : analyse d'échantillons, bureaux d'ingénieurs miniers, transport de minerais, bureaux d'enregistrement des concessions minières... Surtout, au départ, contrairement au secteur secondaire, l'éloignement avait avantagé la création d'un éventail de commerces et de services qui auraient été moins nécessaires dans une agglomération de la plaine laurentienne.

Il est à noter que des commerces implantés dès les débuts des villes-soeurs ont subsisté pendant une longue période et certains sont devenus même très florissants. Une réussite exemplaire dans ce domaine est celle de la famille Montemurro dont le père, Italien d'origine, compte parmi les pionniers de Rouyn; les fils sont maintenant à la tête d'une chaîne de magasins alimentaires couvrant le Nord-Ouest québécois et le Nord-Est ontarien et ont ajouté à cette expansion horizontale l'achat d'un magasin de gros à Rouyn. En fait, l'expansion commerciale sera un aspect de plus en

plus affirmé au cours de l'évolution de Rouyn-Noranda : la raison principale étant le rôle de centre de distribution que l'agglomération sera amenée à jouer au niveau régional de par sa position géographique.

En 1945, on estimait à plus de \$50 000 000 la valeur des denrées et marchandises de toutes sortes provenant des villes-soeurs et circulant dans toute la région; et en 1954, selon le "Sales Management" de New York, le commerce local atteignait le chiffre de \$17 000 000.

En 1961, on dénombrait parmi les grossistes : 30 marchands de gros, 9 bureaux de route de manufacturiers et 5 dépôts d'essence en vrac. Les comptoirs les plus nombreux de vente au détail s'occupaient de l'alimentation et des boissons (73 établissements), des vêtements et des accessoires (56), des automobiles et accessoires (23), et des meubles et appareils ménagers (19). Quant aux établissements de services, leur répartition démontrait l'importance du groupe des restaurants, hôtels et motels (76 établissements), celui des services personnels (57), des services de réparation (30) et aussi celui des loisirs et de la récréation (14). La valeur totale des ventes se chiffrait alors à \$75 000 000.

Parmi les établissements de services, les services hôteliers sont les mieux pourvus. Dès 1922, un chantier en bois rond portant pompeusement l'inscription "Hotel Green" avait été érigé en toute hâte sur le bord du lac Osisko. Par la suite, la description "d'un hôtel à chaque coin de rue" avait caractérisé Rouyn aux yeux des visiteurs. Dans les années cinquante, il y avait une quinzaine d'entreprises hôtelières parmi lesquelles l'Hôtel Albert était la plus importante.

Rouyn-Noranda : un centre financier

Voici ce qu'écrivait un journaliste à l'occasion d'une visite à Rouyn-Noranda en 1952 pour un congrès de son association :

“On raconte là-bas d'extraordinaires histoires de réussite. Il n'y a pas un mois une bâtisse quelconque, à l'angle de deux rues, se vendit \$85 000 comptant et son nouveau propriétaire en disposa pour \$125 000 deux ou trois jours plus tard. Ces traits caractérisent Rouyn-Noranda. Pays neuf, pays d'audace où l'argent se gagne et se dépense vite, produit, fructifie.”

La Banque Canadienne Nationale et la Banque Canadienne de Commerce avaient été les premières à y établir une succursale, et ce dès 1925 et 1926. En 1945, on comptait une banque de plus ainsi qu'une caisse populaire, et en 1954 il y avait 4 banques à charte représentées. Par la suite, avec l'établissement de diverses compagnies de prêts, agences d'assurances et sociétés de placements ainsi qu'une succursale de la Banque d'Expansion Industrielle (aujourd'hui Banque Fédérale de Développement), Rouyn-Noranda est devenu le centre financier du Nord-Ouest québécois.

Dans le domaine des transports, devant l'importance du facteur distance pour l'économie de Rouyn-Noranda, la nécessité de compléter le réseau ferroviaire par d'autres moyens de transport a été vite exploitée. En 1928, une compagnie d'autobus était formée pour desservir les alentours des villes-sœurs mais l'entreprise n'opérait alors que l'été étant donné l'état des routes à l'époque. Avec le temps, la compagnie monopolisa le transport

ROUYN-NORANDA

en commun de la région vers Montréal pour être ensuite intégrée au groupe Voyageur en 1961. Mais la réussite la plus spectaculaire dans ce domaine revient sans doute à l'entreprise Brazeau Transport pour ce qui est de l'impact économique au niveau des villes-soeurs. En 1945, Emile Brazeau quittait son emploi de camionneur chez un grossiste de Rouyn et empruntait de l'argent pour acheter son propre camion. Profitant de l'énorme développement du camionnage entre le Québec et l'Ontario, l'entreprise connaîtra une grande expansion. Vendue à une corporation de gestion abitibienne (La Vérendrye), la compagnie étendra son réseau de la région jusqu'à Montréal et Toronto, s'annexant d'autres compagnies au Québec et en Ontario; à partir de 1972, elle se rendra aussi jusqu'à la Baie James. Son président, M. Maurice Filiatrault est un ancien gérant de banque de Rouyn. Comme preuve de l'importance acquise par la compagnie, Brazeau Transport procurait environ 500 emplois à Rouyn-Noranda en 1977.

Moyens d'information

Dans le domaine de la radiodiffusion, on doit l'inauguration, en 1939, de CKRN-Radio à l'initiative d'une société formée par des hommes d'affaires francophones et anglophones des villes-soeurs. Affilié à Radio-Canada à partir de 1942, le poste de Rouyn était pris en main en 1949 par Radio-Nord, une entreprise contrôlée par les frères Gourd, originaires d'Amos. Concentrant peu à peu ses activités à Rouyn-Noranda, Radio-Nord étendra son emprise sur toute la région s'adjoignant en plus les stations radio-phoniques d'Amos et de Val-d'Or, Radio La Sarre et augmentant sa puissance de diffusion. De plus, évolution logique, en 1957, la compagnie implantait une station de télévision (CKRN-TV) à quelques kilomètres de Rouyn-Noranda. On peut imaginer l'ampleur du rôle socio-culturel et économique de Radio-Nord au

niveau régional. D'autant plus que par la suite, la compagnie allait procéder à l'installation de tout le système de retransmission pour rejoindre les secteurs périphériques de l'Abitibi et du Témiscamingue. Dans les années soixante-dix, Radio-Nord poursuivra son expansion avec une acquisition à l'extérieur de la région, Télé-Outaouais, et inaugurant en 1980, en Abitibi-Témiscamingue, une deuxième station de télévision affiliée à Télé-Métropole en plus de diffuser sur bande MF avec une nouvelle station de radio.

La situation fut différente dans le domaine journalistique. Le premier véritable journal local, après de brèves parutions à partir de 1926, surtout orientées vers les mines, fut le *Rouyn-Noranda Press*, qui dessert la population anglophone depuis 1933. À ce journal avant tout axé sur l'activité minière et la libre entreprise, s'ajoutera en 1937 l'hebdomadaire *La Frontière* d'inspiration catholique et attaché à défendre le nationalisme canadien-français. Né de l'initiative d'un groupe d'hommes d'affaires nationalistes, longtemps propriété des Oblats (1953-60), le journal était vendu au début des années soixante à un concurrent, Jean-Pierre Bonneville, propriétaire du journal local, *Le Progrès*. *La Frontière* appartient depuis 1974 au groupe Québécois de Montréal de même que le *Rouyn-Noranda Press*. Entre temps, les quelques compétiteurs qui sont apparus n'ont pu s'implanter dans un marché restreint et dominé par ces deux hebdomadaires.

En somme, il ressort de ce bref diagnostic de l'évolution du tertiaire privé à Rouyn-Noranda une consolidation des grands secteurs commerciaux et de services. De fait, des entreprises locales ont réussi à éliminer ou à intégrer la plupart des concurrents pour couvrir une grande partie sinon la totalité d'un marché souvent trop restreint pour supporter plusieurs fournisseurs, l'expansion

des uns impliquant presque automatiquement la disparition des autres. La concurrence existera donc surtout au niveau des succursales mises en place par de grandes chaînes de magasins et aussi pour les commerces et services n'exigeant pas au départ des investissements trop importants.

A noter que l'augmentation procentuelle de la main d'oeuvre tertiaire à Rouyn-Noranda fut de l'ordre de 104.7 p. cent de 1941 à 1951 et de 21.6 p. cent de 1951 à 1961. Ces chiffres s'expliquent par l'expansion minière et la croissance démographique qu'elle a suscitée d'une part, d'autre part par le rayonnement régional de l'agglomération. En effet, dès 1951, avec 50 p. cent de sa main d'oeuvre occupée dans le secteur tertiaire, la fonction "Centre de services" apparaît comme très importante. Le rôle de cette fonction s'accroîtra d'ailleurs par la suite. Offrant le plus grand nombre d'emplois féminins, le développement du secteur tertiaire aura comme conséquence de faire baisser le taux de masculinité à Rouyn et sera donc un élément de fixation de la population.

*Evolution urbaine et démographique
de Rouyn-Noranda*

Si la fonction centre de services caractérise de plus en plus l'agglomération dans son ensemble à partir des années cinquante, c'est Rouyn qui en canaliser le développement. En 1959, Rouyn détenait 77 p. cent des commerces de détail et la totalité des commerces de gros de l'agglomération. Dès les débuts, les commerces s'étaient concentrés sur la rue Perreault parallèlement à la rive du lac Osisko pour se déployer ensuite le long de cette artère vers une rue perpendiculaire, la rue Principale, formant le centre

commercial de Rouyn. Tandis que, peu à peu, les grandes artères de Noranda (comme la rue Murdoch), perdaient leur vocation commerciale. D'après M. Villemure, les plans d'urbanisme de Noranda, conçue comme une "company town", ont en grande partie freiné le développement de la fonction centre de services. Rouyn, qui avait d'abord grandi d'une façon désordonnée, était donc devenu le pôle commercial et le centre des loisirs.

Extension du réseau urbain

L'évolution urbaine a été ralentie par de nombreux incendies qui représentaient une menace constante pour l'agglomération entourée de forêts. Les fortes chaleurs de l'été continental ont en effet provoqué plusieurs incendies de forêt dont quelques-uns dans les environs même des villes-soeurs, mais jamais ils n'ont pénétré les limites municipales. Cependant, les équipes de pompiers volontaires ont eu fort à faire avec des moyens trop rudimentaires pour tous ces édifices en bois qui brûlaient comme feu de paille. Aussi les constructions en brique s'imposèrent-elles par mesure de sécurité. L'un des plus terribles incendies à survenir fut celui de novembre 1938 qui détruisit 7 édifices du centre-ville et causa la mort de plusieurs personnes.

Malgré tout, l'extension du réseau urbain fut très rapide. A Noranda, les constructions d'abord groupées à proximité de la mine Horne s'étendirent graduellement vers le sud jusqu'au lac Osisko et aux limites de Rouyn, puis à l'ouest, à partir des années quarante et cinquante; si bien qu'à la fin des années soixante-dix, il n'y avait plus de terrains disponibles dans les limites de la cité proprement dite. La banlieue Noranda-Nord sera alors pourvue des services municipaux propices au développement domiciliaire.

ROUYN-NORANDA

A Rouyn, on avait construit dans les années trente et quarante, plusieurs rues à partir des voies de pénétration; touchant vite les limites de Noranda, le réseau urbain s'était élargi vers le sud. Vers les années cinquante, on annexait les "squatters" de Rouyn-Sud, c'est-à-dire les nombreux résidents sans titre de propriété qui s'étaient groupés aux limites de la ville pour ne pas payer de taxes. On apportait donc les services municipaux dans cette nouvelle partie qui, avec le centre-ville, connut une forte expansion de 1950 à 1960; de plus, 300 logements furent construits dans le quartier des vétérans et au centre-ouest de la ville. Au total, on peut dire que dès 1960 les villes-soeurs comptaient plus de 75 p. cent de leur stock de logements en place en 1971. Là-dessus, 30 p. cent des logements correspondaient à des maisons individuelles.

Éducation, santé, services sociaux, activités culturelles et sportives

Le progrès des villes-soeurs peut aussi se mesurer par les édifices publics qui furent construits au fil des années. En ce sens, la mise en place de nouvelles paroisses, impliquant la construction d'une église et tôt ou tard d'une école primaire, a suivi le développement urbain. Il est à remarquer que la fondation de la septième et dernière paroisse date de 1957. A cela, il faut ajouter les églises érigées par les différentes sectes protestantes ainsi que les écoles anglophones. En tout, en 1960, on compte environ 10 églises et 15 écoles.

Les institutions religieuses ont aussi joué un rôle très important dans le domaine de l'éducation, jusqu'à la réforme des années soixante. En plus de fournir la majorité du personnel enseignant,

elles ont mis en place un couvent (1930), un collège classique pour garçons (1948), une école secondaire pour filles (1950) qui assureraient l'enseignement classique de niveau secondaire. L'enseignement technique était dispensé depuis la construction en 1944 d'une Ecole des Arts et métiers sous l'égide du gouvernement du Québec.

Pendant longtemps, le gouvernement provincial a aussi laissé à l'initiative religieuse l'organisation de la santé et des services sociaux. Agrandi en 1949 pour contenir 250 lits, l'hôpital était dirigé par les Soeurs Grises. Beaucoup de services sociaux ont longtemps été confiés à des oeuvres de charité sous l'égide de l'évêque du diocèse (Rouyn-Noranda était alors rattaché à celui de Timmins). Mais, suite à des pressions populaires, un bureau d'aide sociale a été ouvert en 1961. Cependant, l'éloignement sera un handicap majeur dans ce domaine et il faudra attendre les années soixante-dix et la réorganisation des services sociaux au niveau provincial pour que s'améliore une situation régionale de sous-équipement flagrant.

Par ailleurs, un Palais de justice était construit en 1953. Divers bureaux fédéraux et provinciaux étaient installés ça et là dans l'une ou l'autre ville. En 1955, le gouvernement fédéral faisait construire un édifice assez important pour loger un bureau d'assurance-chômage et d'impôt. Mais là encore, il faudra attendre 1966 et la division du Québec en régions administratives pour constater un net progrès.

Quant aux activités artistiques et culturelles, elles démarrèrent lentement à Rouyn-Noranda. Nées dans les écoles ou à partir d'initiatives locales, elles seront caractérisées dans l'ensemble par leur aspect amateur. Car faute d'organisation, de soutien financier

et d'équipements adéquats, des structures permanentes pourront difficilement être implantées du moins jusqu'à la fin des années soixante. Le facteur distance limitera aussi de beaucoup la diffusion culturelle à partir des grands centres. Toutefois, une foule de clubs sociaux et associations regrouperont très vite beaucoup d'adhérents (Club Kiwanis, Lions, Chevaliers de Colomb, Société nationale des Québécois...).

Par contre, depuis les débuts, les sports ont bénéficié d'une promotion très vive auprès des villes-soeurs. La construction du Forum de Rouyn, fruit d'une longue démarche d'un groupe d'hommes d'affaires locaux en 1949, et celle du Centre récréatif de Noranda en 1951 par la compagnie Noranda Mines en sont la preuve. Aussi, plusieurs joueurs de hockey des ligues nationales professionnelles ont fait leurs débuts dans les villes-soeurs. L'été, le baseball était une activité très suivie. Toutefois, ce n'est qu'à partir des années soixante que se produit une réelle diversification des disciplines sportives avec l'arrivée de nombreux éducateurs physiques et l'organisation de services de loisirs par les municipalités : en 1963 pour Rouyn et en 1968 pour Noranda.

Selon le ministère des Affaires municipales, une municipalité doit être "un dispensateur des services essentiels à la population". Ce qui nous amène aux orientations politiques des deux municipalités. Maire de Noranda de 1950 à 1967, M. Frédéric Hébert avait été secrétaire de la ville sous toutes les administrations depuis 1927. Bénéficiant de l'importante contribution financière de la compagnie Noranda, son administration sera axée sur la vocation résidentielle de la ville et verra l'implantation de services comme une gare centrale, une succursale de la Bourse, un centre administratif de l'Hydro-Québec. Quant à l'administration

municipale de Rouyn qui ne disposait pas des avantages de Noranda, les efforts seront surtout orientés vers l'obtention d'octrois gouvernementaux vu l'insuffisance des revenus tirés des taxes municipales et les dépenses occasionnées par l'installation d'aqueducs et d'égouts, l'ouverture et le pavage des rues dans les conditions difficiles imposées par le terrain. Le Conseil municipal obtiendra en 1949 des subventions du ministère des Transports pour l'aménagement de l'aéroport de Rouyn (desservi à partir de 1955 par Air Canada).

Evolution démographique

Toutes ces réalisations urbaines ont été faites dans l'optique de satisfaire les besoins d'une population dont l'augmentation avait d'abord été très brusque. On peut distinguer trois phases dans l'évolution démographique de Rouyn-Noranda : une période de croissance jusqu'en 1951; une période de stabilisation, de consolidation de la population jusqu'en 1961 et, à partir de cette date, l'amorce d'une décroissance.

De 1931 à 1941, la croissance démographique des villes-soeurs apparaît à la mesure du boom minier : la population passe de 5 471 habitants à 13 384, soit une hausse de 145 p. cent ! Jusqu'en 1951, la progression est moins fulgurante; elle atteint néanmoins 82 p. cent par rapport à 1941. Ceci suppose un flux de population très ample composé en grande partie de jeunes adultes. Les balances migratoires enregistrées par Rouyn-Noranda en 1941 atteignent presque les chiffres de leurs populations de 1931 avec 5 308 personnes. De 1941 à 1951, on comptait 5 366 nouveaux arrivants, soit 40 p. cent de la population de 1951. Pendant la même période, la main d'oeuvre primaire avait augmenté

de 33.5 p. cent pour combler le déficit des premières années de guerre. A cela s'ajoutait un accroissement naturel élevé : avec un taux de 45 p. cent atteignant même à Noranda 50 p. cent pour 1936-1940. De 1931 à 1941, Rouyn avait un taux inférieur à 35 p. cent, probablement à cause de son rôle de refuge d'une population flottante composée de prospecteurs et d'aventuriers. Mais depuis 1945, le taux de natalité de Rouyn a rejoint et souvent dépasse celui de Noranda.

De 1951 à 1961, le reflux s'amorce : l'accroissement naturel et l'immigration ne parviennent pas à maintenir une croissance rapide de la population. Les mines d'or sont en crise mais la fonction centre de services en se développant crée une plus large place à la main d'oeuvre féminine. Ce facteur favorise donc une certaine consolidation de la population avec une augmentation de 24 p. cent pour l'ensemble des villes-soeurs par rapport à la décennie précédente. Cependant, l'année 1951 marque une transition très nette pour les balances migratoires : l'exode rural amorcé au Nord-Ouest québécois durant la décennie 1941-1951 se continue et même devient urbain. Les pertes à Rouyn-Noranda s'évaluent à : 961 personnes (4 p. cent) pour 1951-1956, 1 391 personnes (5.1 p. cent) pour 1956-1961. Enfin, pour 1961-1966, les pertes seront mêmes supérieures à l'accroissement naturel avec 1 255 personnes (17.9 p. cent).

En fait, on se rend compte que l'épuisement des gisements rentables, une productivité plus grande avec l'emploi de nouvelles techniques et surtout les difficultés des mines d'or ont occasionné une diminution des mineurs à Rouyn-Noranda de 17.4 p. cent pour 1951 à 1961 et, par conséquent, une migration de ceux-ci. De plus, le taux de natalité élevé des 10 ou 15 premières années

avait amené sur le marché du travail un fort pourcentage de jeunes adultes dont plusieurs sont venus grossir le rang des migrants. Plus globalement par la suite, la population va connaître une baisse de 91 personnes de 1961 à 1966 et de 1 540 personnes de 1966 à 1971, soit de 5 p. cent ! Enfin, de 1971 à 1976, le reflux se poursuivra tout en s'atténuant avec une diminution de 1.2 p. cent, compte tenu du phénomène de migration vers la banlieue d'Evain.

En somme, l'évolution démographique traduit dans un premier temps les progrès spectaculaires de deux villes pionnières nées de l'activité minière. Oui ! Deux municipalités avaient pris naissance avec au départ une distinction fondamentale : l'une était prise en charge par une entreprise minière et l'autre était formée spontanément de l'accumulation des gens attirés par la découverte de Horne. A partir de ces "mentalités" bien distinctes, prenaient forme deux administrations, deux modes de développement économique et urbain, ainsi que deux styles de vie sociale et culturelle comportant des différences notables. Ainsi, encore dans les années cinquante, l'administration municipale de Noranda était très liée à "Noranda Mines" et sa direction avait connu beaucoup moins de changements que celle de Rouyn. Rouyn avait affirmé sa vocation commerciale tandis que Noranda prenait un aspect plus résidentiel

Enfin, Noranda comptait une proportion plus grande d'anglophones et ses citoyens avaient, en général, une réputation d'aisance financière plus grande que ceux de Rouyn.

Pourtant, c'est bien d'un centre minier qu'il s'agissait : dès le départ et de plus en plus par la suite, les villes-soeurs dont les

ROUYN-NORANDA

limites urbaines se rejoindront autour du lac Osisko verront leur destin lié à l'évolution de "Noranda Mines Ltd.". En ce sens, une compagnie devenue une entreprise multinationale avait enfanté une agglomération minière dont le rôle s'était élargi à celui de carrefour des communications et de métropole commerciale de l'Abitibi-Témiscamingue.

Dans un second temps, à partir de 1961, les bilans démographiques dénotent la précarité de l'avenir économique de l'agglomération : des jeunes instruits dans la région ne trouvent pas d'emploi correspondant à leurs qualifications. L'exode est surtout orienté vers les nouveaux centres miniers du nord et aussi vers le sud de la province, particulièrement vers la région de Montréal. D'autre part, le mouvement de la population à Rouyn-Noranda est caractérisé par un accroissement constant de la population francophone et par une forte mobilité de la population étrangère vers l'extérieur.

Caractéristiques démographiques de Rouyn-Noranda								
Population de 1931 à 1976 et augmentation ou diminution procentuelle								
Date	Rouyn Nombre	%	Noranda Nombre	%	Rouyn-Noranda Nombre	%	Evain Nombre	%
1931	3 225		2 246		5 471			
1941	8 808	(173)	4 576	(104)	13 384	(145)		
1951	14 633	(66)	9 672	(111)	24 305	(82)		
1961	18 717	(28)	11 471	(19)	30 193	(34)	1 729	
1966	18 581	(0.7)	11 521	(0.38)	30 102	(0.3)	1 886	(9)
1971	17 821	(- 4)	10 741	(-6.8)	28 562	(- 5)	1 706	(- 9)
1976	17 678	(0.8)	9 809	(-8.6)	27 487	(- 3)	2 416	(41.6)

Source : M. Villemure, *Les villes de la faille de Cadillac*, Statistiques Canada, *L'armature urbaine de l'Abitibi-Témiscamingue*

Origine ethnique de la population de Rouyn-Noranda Répartition en pourcentage					
Ville	Origine	1931 %	1941 %	1961 %	1972 %
Noranda	française	22.8	33	62	72.5
	anglaise	27.5	45	22	20.7
	autres	49.7	22	16	6.8
Rouyn	française	56.9	76	89.8	94
	anglaise	14.5	14	3.9	1.2
	autres	28.6	20	6.3	4.8

Source : B.-Beaudry Gourd, *Mines et syndicats en Abitibi-Témiscamingue*
et
F. Larouche, *L'immigrant dans une ville minière*



Montage de photos réalisé à l'occasion du 25e anniversaire de Rouyn en 1951



La rue Perreault, une des artères commerciales de Rouyn vers 1927



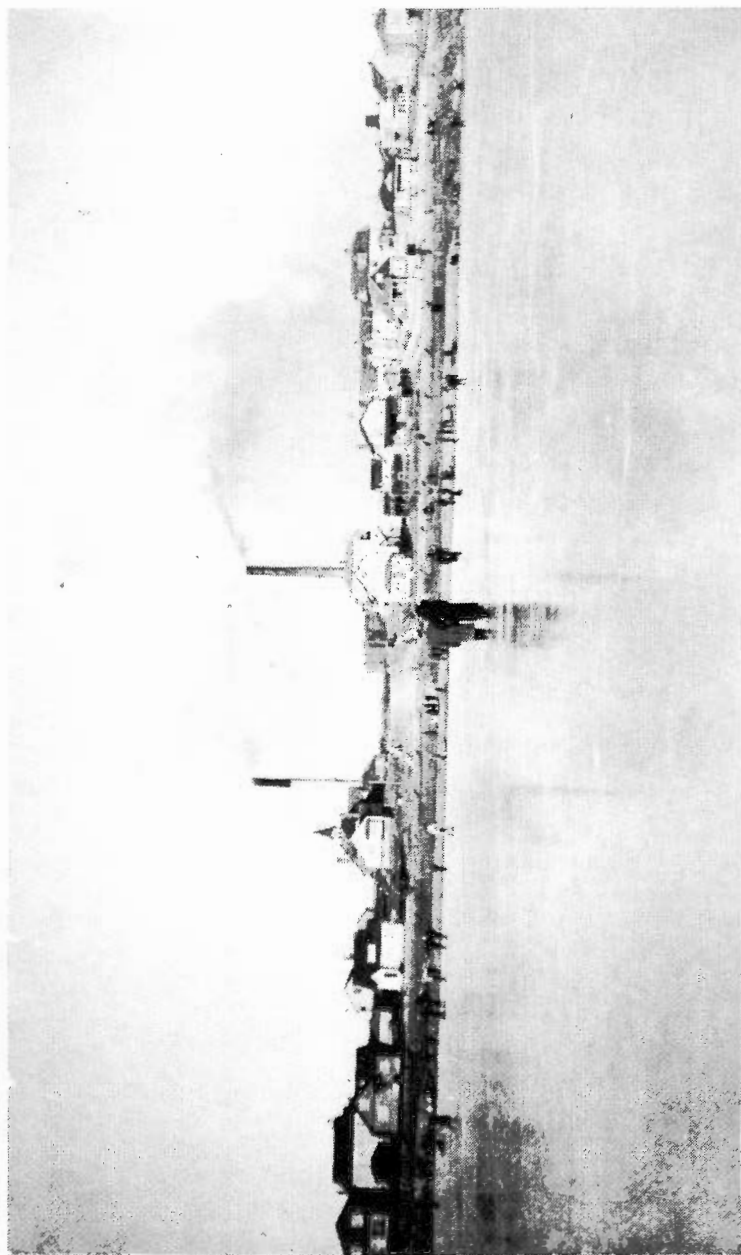
La première banque à s'installer à Noranda :
la Banque Impériale du Canada au printemps 1927



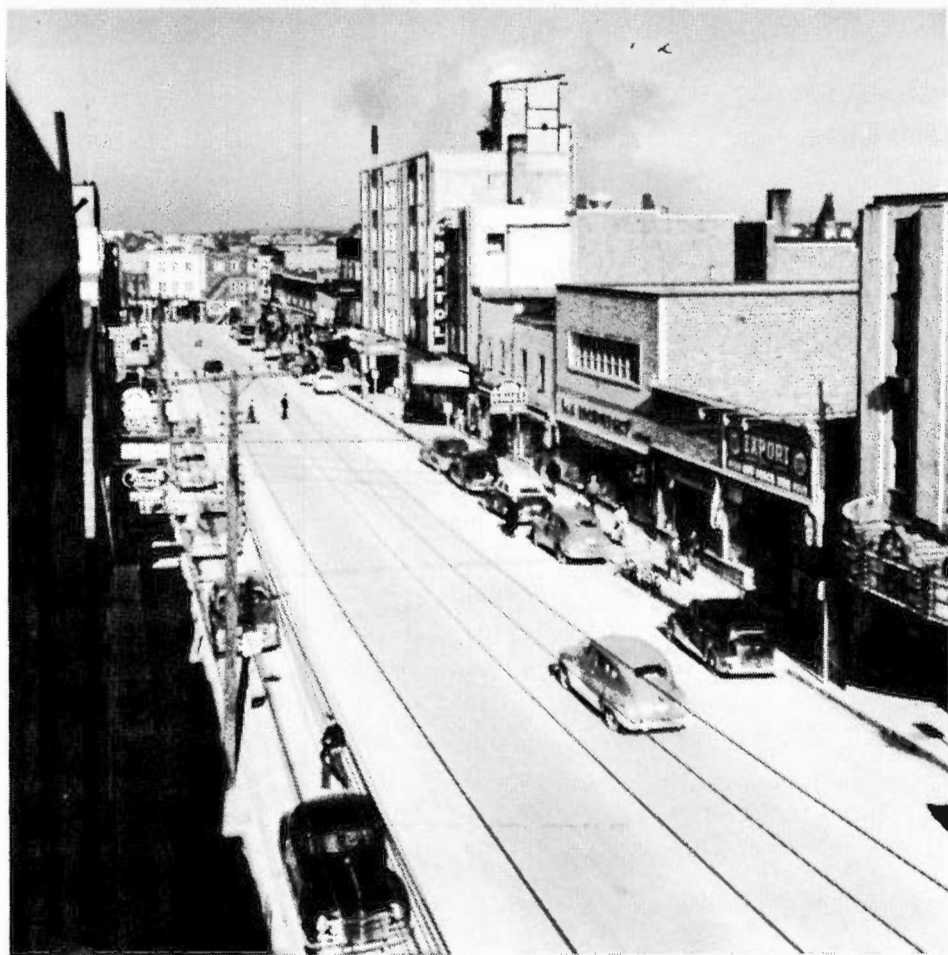
L'hôpital des Saints-Anges inauguré en septembre 1926 et devenu par la suite un couvent : situé à Rouyn, coin Perreault et Larivière



Hôpital Youville inauguré en 1929, situé à Noranda



Patinage sur la lac Osisko. En arrière-plan : une partie de la ville de Noranda



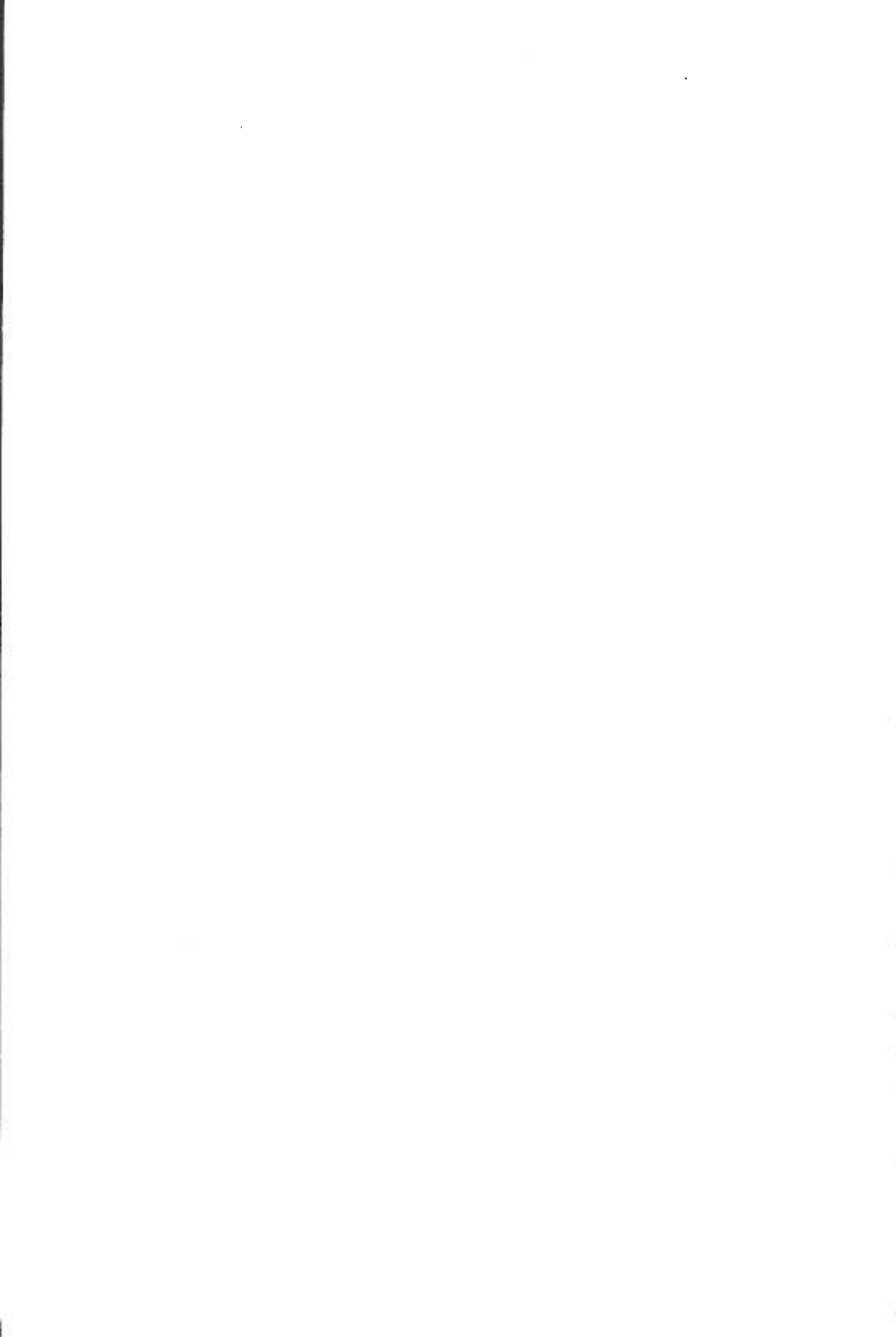
La rue principale à Rouyn en 1949

DEUXIÈME PARTIE

ROUYN-NORANDA A LA RECHERCHE D'UNE NOUVELLE VOCATION

Rouyn-Noranda aspire de plus en plus à devenir une agglomération aux activités diversifiées à mesure que l'échéance de l'épuisement des gisements miniers approche. De fait, à partir des années cinquante, elle voit s'atténuer de beaucoup son caractère pionnier.

La fonction minière voit son importance réduite devant le déplacement du front minier vers le nord et les difficultés d'ordre conjoncturel. Toutefois, l'industrie minière occupe encore une place cruciale avec la présence de Noranda Mines et de la raffinerie de cuivre. Avec l'obtention du titre de capitale administrative régionale et l'importance prise par la fonction centre de services, une nouvelle vocation se dessine pour Rouyn-Noranda. Par contre, avec l'analyse des limites de ce rôle régional et du type de contacts de l'agglomération avec l'extérieur de la région, apparaîtra la précarité de la structure socio-économique de Rouyn-Noranda. En effet, l'importance prise par le secteur tertiaire privé ou public ne pourra effacer l'insécurité inhérente à une économie née de l'activité minière. C'est donc autour du développement d'un secteur secondaire, dont le peu de diversité indique la vulnérabilité, que s'axera la recherche d'un nouveau rôle économique.



CHAPITRE I

LA BAISSÉ DE L'ACTIVITÉ MINIÈRE A ROUYN-NORANDA, FACE AUX ORIENTATIONS DE L'INDUSTRIE MINIÈRE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE À PARTIR DE 1950

Les fluctuations des marchés des métaux et les améliorations techniques conditionnent l'évolution de l'industrie minière dans son ensemble. On doit donc tenir compte de la conjoncture mondiale, canadienne et provinciale pour comprendre l'évolution de l'industrie minière dans la région et plus spécifiquement dans le district de Rouyn-Noranda. D'autant plus que les orientations prises par une entreprise multinationale, la compagnie Noranda Mines Ltd., y sont de première importance.

Bilan de l'activité minière en Abitibi-Témiscamingue à partir des années cinquante

Le secteur minier est unique à bien des égards non seulement à cause du caractère non renouvelable des ressources exploitées mais aussi en vertu de la combinaison extraordinairement complexe des facteurs qui influencent son développement. Parmi ceux-ci, le caractère international du marché des minéraux est déterminant. En 1964, M. Byais écrivait : "Il est un caractère de l'industrie minière qu'on oublie souvent, c'est la subordination des métaux canadiens au marché des Etats-Unis. Celui-ci impose sa loi, les autres marchés ne jouant que le rôle de régulateur par rapport aux variations de la demande américaine."

ROUYN-NORANDA

La stabilité du prix de l'or fixé à \$35 l'once par le marché américain en 1934 avait rendu de plus en plus prohibitifs les coûts de production des mines d'or au Nord-Ouest québécois si bien que de 1950 à 1971, une vingtaine d'entre elles cessèrent leurs activités. Des subventions du gouvernement fédéral furent accordées aux mines de la région et atteignirent \$3.2 millions en 1964. Malgré la fermeture d'une dizaine de mines d'or dans la section de Rouyn-Noranda, les mines Hornes et Quemont fournissaient encore en 1963 plus de 32 p. cent de la production aurifère du Québec et en 1965 on commençait l'extraction de l'or à la mine Wasamac.

Mais la production de cuivre de la section Noranda ne représentait que 23 p. cent du total québécois en 1963 vu l'importance nouvelle des mines de cuivre hors de la faille de Cadillac, c'est-à-dire en Gaspésie et vers l'axe Matagami/Joutel et Chibougamau. D'ailleurs, le prix du cuivre, si l'on ne considère pas les fluctuations mensuelles, a suivi une courbe ascendante dans les années soixante. L'entrée en production des mines de Chibougamau date de 1953-56 et celles de Matagami de 1962-63; on y extrait du cuivre et du zinc, les deux métaux les plus importants au niveau régional à l'époque. Parmi les 13 mines ouvertes de 1960 à 1970 au Nord-Ouest québécois et produisant du cuivre et du zinc, 5 seulement étaient situées le long de la faille de Cadillac dont 3 dans la zone de Noranda. Cela s'explique du fait que les dépôts faciles à découvrir ayant été exploités dans l'axe Rouyn-Noranda/Val-d'Or, l'exploration s'est graduellement déplacée vers le nord dans l'axe Matagami/Joutel.

Au total, en 1966, 91 mines avaient vu le jour au Nord-Ouest québécois depuis l'ouverture de la mine Horne en 1927 dont 28

LA BAISSÉ DE L'ACTIVITÉ MINÈRE

dans la section de Noranda. Jusqu'en 1970, la part du district de Rouyn-Noranda représentait 35.16 p. cent de toutes les mines exploitées au Nord-Ouest. Mais en 1971, il n'y avait plus que 3 mines en exploitation : la mine Horne et les puits Norbec et Millenbach de la mine du lac Dufault, ouverts respectivement en 1964 et 1971. La fermeture des mines avait entraîné des mises à pied considérables dont 280 pour la mine Wasamac et 210 pour la mine Quemont en 1971.

Nord-Ouest québécois : exploitation minière et emploi selon les zones d'extraction, 1971					
Zone d'extraction	Nombre de mines	Production		Emploi à l'extraction	
		'000 tonnes	%	Travailleurs	%
Rouyn-Noranda	3	1 180	17	690	17
Val-d'Or	7	2 828	40	1 605	40
Joutel-Matagami	4	2 648	38	1 187	30
Normétal	1	335	5	505	13
Total	15	6 991	100	3 987	100

Source : Ministère de l'Industrie et du commerce, *Dossier économique 1971, Agglomération de Rouyn-Noranda*, op. cit., p. 17.

Influence de la conjoncture internationale

Cependant, à partir de 1971, la tendance générale des prix des métaux extraits dans la région a été à la hausse jusqu'en 1974. Cette conjoncture favorable a surtout profité aux producteurs d'or et d'argent. Le prix de l'or sur le marché libre était passé de \$42 à plus de \$150 de 1971 à 1973. Si on dénombrait encore une trentaine de mines d'or en 1960, il n'y en avait plus en 1974 que 6 qui employaient 35 p. cent de la main d'oeuvre minière de

la région, soit 1 400 travailleurs. En 1973, la valeur de la production des mines d'or s'élevait à \$35 millions tandis que la valeur de la production des mines de cuivre-zinc atteignait \$138 millions. C'est donc la production de cuivre-zinc qui avait le plus d'impact dans la région, mobilisant en 1973, 65 p. cent de la main d'oeuvre soit environ 2 500 travailleurs. En 1974, on dénombrait 13 mines de cuivre-zinc en activité au Nord-Ouest; elles recelaient en plus, comme sous-produits, des quantités appréciables d'or et d'argent.

Il est à noter que c'est la hausse des prix des métaux de 1971 à 1974 qui a permis d'augmenter la valeur de la production régionale de \$154 millions à \$199 millions, soit de 30 p. cent; ceci, malgré une décroissance sensible des quantités produites d'or, d'argent, de cuivre et de zinc. Mais en 1975-76, il y avait un fléchissement très marqué des cours de plusieurs métaux au "London Metal Exchange". L'industrie minière canadienne et plus particulièrement l'industrie québécoise en ont été durement éprouvées. Un article écrit dans le journal *La Frontière*, à l'occasion des Assises minières qui se sont tenues en juin 1978 à Chibougamau, présentait ainsi la vision du ministère des Richesses naturelles du Québec :

“La situation actuelle de notre industrie minière est dépendante des marchés d'exportation car notre production est supérieure à la consommation domestique. Sur le marché international, il y a actuellement une stagnation des cours boursiers pour le cuivre et le zinc, des inventaires importants un peu partout dans le monde, une faible demande des produits de cuivre et de zinc ainsi que la mise en production de gisements à haute teneur et à fort volume dans les pays en voie de développement.”

LA BAISSÉ DE L'ACTIVITÉ MINIÈRE

La mise en exploitation de gisements importants, surtout au Zaïre et en Zambie et les nationalisations intervenues au Chili et en Afrique centrale ont modifié énormément les conditions de marché.

Globalement, la part du Québec dans la production minière canadienne a diminué, passant de 18 p. cent en 1960 à 8 p. cent en 1975 et à 9 p. cent en 1977; la part du cuivre et du zinc ont accusé des replis tant en volume qu'en valeur. Précisons ici que l'industrie minière est très régionalisée au Québec, l'Abitibi-Témiscamingue comptant en 1977 pour 99 p. cent de la production aurifère au Québec, 95 p. cent du zinc et 70 p. cent du cuivre. Trois autres mines avaient cessé leurs activités dans la région en 1976, réduisant à 16 le nombre de mines encore en exploitation. Ainsi, la baisse constante du nombre d'emplois dans le secteur minier depuis 1960 se trouve-t-elle encore accentuée : de 6 800 emplois en 1961, la main d'oeuvre minière régionale avait diminué à 5 100 en 1970 et 3 275 en 1975.

Nombre d'employés dans les mines du Nord-Ouest québécois (1965-1976)			
Régions	1965	1976	% de changement
Rouyn-Noranda	3 332	2 016	- 39.5
Val-d'Or- Malartic	2 463	1 478	- 39.9
Joutel- Matagami	885	903	+ 2.0
Chibougamau- Chapais	1 851	1 365	- 26.3

Source : Langlois, G., *Où va notre industrie minière ?*, 1977.

ROUYN-NORANDA

Les mines encore en activité dans le secteur Rouyn-Noranda

Dans le district de Rouyn-Noranda, la compagnie Falconbridge Copper, bien implantée dans l'industrie minière ontarienne, exploite sa division du lac Dufault. Découverte en 1961, à quelques kilomètres des propriétés Waite-Amulet acquises par la compagnie Noranda, le riche dépôt de cuivre et de zinc du puits Norbec était mis en production dès 1964. Et un autre gisement découvert dans les limites de la propriété, le puits Millenbach, commençait ses opérations en 1971. Mais les réserves de ce gisement n'étaient évaluées qu'à 4 années d'exploitation en 1976. Devant la fermeture de la mine Norbec la même année, on décidait la mise en exploitation du gisement Corbet découvert en 1974. Employant 350 travailleurs en 1977, la compagnie subissait les contrecoups des conditions des marchés internationaux avec une baisse de près de 40 p. cent de la vente des métaux et une hausse d'environ 20 p. cent de ses coûts d'exploitation selon Jacques Forget du journal *Le Soleil*.

L'évolution de l'emploi minier à Rouyn-Noranda reflète bien la situation :

<i>Emploi minier à Rouyn-Noranda de 1970 à 1976</i>	
1970	1 246 mineurs
1973	908 mineurs
1976	380 mineurs

La fermeture de la mine Horne en juin 1976, près de 50 ans après le début de ses opérations, infligeait une lourde perte à la

LA BAISSÉ DE L'ACTIVITÉ MINIÈRE

main d'oeuvre des villes-soeurs. La compagnie Noranda avait toutefois acheté en 1973 deux petits gisements cuprifères à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de la ville : Iso Copper Field et New InSCO avec des réserves totalisant 2.6 millions de tonnes. Depuis, le gisement aurifère Chadbourne situé à Noranda a, lui aussi, été mis en exploitation.

Mines de la région de Rouyn-Noranda par cantons

Canton	Mine	Type de gisement	Date d'opération	Durée (ans)
Rouyn	Anglo-Rouyn	Au	1937-38 1948-51	4
	Chadbourne	Au	1979-	
		Au (Zn-Ag)	1950-52 1969-71	4
	Donalda	Au	1948-56	
			1970-71	9
	Granada	Au	1930-35	5
	Horne	Cu	1927-76	49
	Joliet	Sulfures	1949-73	24
	McWatters	Au	1934-44	10
	New Marlon	Au	1947-49	2
	New-Senator	Au	1940-55	15
	Powell	Au	1938-56	18
	Quemont	Sulfures	1949-71	22
	Rouyn-Merger	Au	1948-49	1
	Stadacona	Au	1936-58	22

Canton	Mine	Type de gisement	Date d'opération	Durée (ans)
Beauchastel	Aldermac	Cu	1931-43	12
	Arntfield	Au (Ag)	1935-42	7
	Elder	Au	1947-66	19
	Halliwell	Cu	1938	1
	Wasamac	Au	1965-71	6
	Francoeur	Au	1938-47 1968-71	
Duprat	Eldrich	Au	1955-63	7
	Waite-Amulet	Sulfures	1928-62	34
Dufresnoy	Amulet-Dufault	Sulfures	1940-62	22
	Norbec	Sulfures	1964-78	16
	Millenbac	Sulfures	1971	
	Corbet	Sulfures	1979	
	Mine Gellen* (West McDonald)	Sulfures	1955-79	
	Vauze	Sulfures	1981 1961-65	4
* Gisement dont l'exploitation est prévue.				
Source : Statistiques, ministère Energie et ressources, Gouvernement du Québec.				

L'exploration minière au Nord-Ouest québécois

On réalise ici l'importance de l'exploration pour suppléer aux réserves en voie d'épuisement. Or, de 1965 à 1967, les dépenses

d'exploration, parallèlement à la baisse de l'activité minière, ont eu tendance à diminuer au Nord-Ouest québécois. Pour stimuler la recherche, le gouvernement du Québec a établi depuis 1969 la couverture électromagnétique aéroportée de la région et s'occupe de la construction de routes d'accès aux gîtes miniers. Ainsi, à l'été 1978, six voies d'accès ont été mises en chantier avec un budget de \$3 millions dans les districts de Rouyn-Noranda, Chapais et Matagami surtout. De 1972 à 1974, on enregistrait la découverte de 6 nouveaux gisements : 2 près de Duparquet, 1 près de Cadillac, les autres près de Matagami, Joutel et Chibougamau. Et on peut espérer de nouvelles découvertes au cours des prochaines années. Avec des découvertes comme celle du gisement Selbaie (Cu, Zn) dans la région de Matagami/Joutel, il semble bien que les principales se feront au nord de la région, au-delà du 49^o parallèle, dans un axe est-ouest à partir de Matagami. A noter que malgré une exploitation minière intensive de la partie sud de la région et surtout de la zone de la faille de Cadillac, il existe encore un potentiel important de découvertes et même plusieurs gisements prêts à être exploités. Mais leur production exige des conditions économiques et techniques optimales.

De 1969 à 1974, le Nord-Ouest québécois a connu une activité croissante au niveau de l'exploration. Ainsi, en 1973, 55 p. cent de toutes les dépenses d'exploration minière effectuées au Québec, l'ont été en Abitibi-Témiscamingue. Malgré le rôle joué par la SOQUEM (Société québécoise d'exploration minière), l'exploration reste essentiellement le fait des grandes sociétés, des empires financiers. Or, de 1971 à 1973, les dépenses d'exploration des compagnies ont augmenté de \$7.9 millions à \$13.4 millions.

Toutefois, en 1975, on assiste à un tarissement du capital privé pour l'exploitation et pour l'exploration. En 1977, la prospection accuse une baisse sensible au Canada dans le contexte du fléchissement de la demande mondiale et de la chute des prix. A cela s'ajoute l'inflation des coûts de production. Mais l'élément le plus défavorable à l'investissement minier jusqu'en 1978 a été, selon l'Association minière du Canada, l'élévation du fardeau fiscal au fédéral et au provincial ainsi que le manque de concertation entre les deux paliers de gouvernement.

Dans ces conditions, les bénéfices à réaliser par les investisseurs privés étaient beaucoup moins attrayants; en moyenne, un site sur mille était finalement mis en exploitation et il en coûtait environ \$23 millions pour la découverte d'un gisement d'importance commerciale au Canada, selon une étude présentée par l'Office de planification du Québec en 1977.

Les orientations de Noranda Mines Ltd.

Parmi les investisseurs, la compagnie Noranda joue un rôle déterminant dans l'économie du Nord-Ouest québécois et encore plus dans celle de Rouyn-Noranda. Or, toute compagnie oriente ses activités en fonction de la rentabilité et, à ce niveau, une multinationale comme la Noranda possède un champ d'action tel qu'il lui permet d'être beaucoup plus "indépendante" par rapport à chacun de ses multiples secteurs d'investissement. Avec ses filiales et ses compagnies associées, Noranda Mines Ltd. forme au Canada le seul complexe intégré à convertir le minerai de cuivre en produits finis. Présent dans une douzaine de pays au moins, le groupe Noranda comprenait en 1978, 26 mines en majorité au Canada et plus de 50 usines de fabrication dont 34 au Canada.

C'est grâce à la diversification de ses projets que la compagnie a pu faire face aux fluctuations des marchés mondiaux. Sa politique d'investissement est axée sur les secteurs de pointe (une grande variété de métaux de base, aluminium, produits forestiers, phosphates, uranium...) et vise ces industries dont on prévoit une rentabilité à long terme. Fait à noter : en 1974 et 1975, la compagnie a consacré plus de 50 p. de ses dépenses d'exploration à des projets à l'extérieur du Canada.

Fermeture de la mine Horne

Quant aux dépenses d'exploration au Nord-Ouest québécois, M. Alfred Powis, président de la compagnie, résumait en avril 1971, la politique suivie :

“La société Noranda est de beaucoup la compagnie la plus active en ce qui a trait à l'exploration effectuée dans la région : son budget annuel d'exploration locale se chiffre à près de \$1 million. Si les modifications apportées aux impôts sont raisonnables, on maintiendra ce montant et on pourrait même l'augmenter.”

D'ailleurs, la fermeture de la mine Horne motive en un sens la compagnie à promouvoir de nouvelles découvertes dans la région pour entretenir la production de ses installations de raffinage du cuivre à Noranda. Déjà en 1971, seulement 7 p. cent du cuivre fondu à l'usine de smeltage provenait de la mine Horne. Par contre, d'après M. Powis, des efforts ont été faits par la compagnie pour augmenter les réserves exploitables de la mine :

“Dès 1950, étant conscients du fait que la vie de la mine était limitée, nous avons entrepris des dépenses importantes en vue d’en prolonger l’exploitation. Au cours des années cinquante, dans un effort pour utiliser l’important tonnage de pyrite situé en-dessous du principal gisement de minerai, la compagnie a mis au point un nouveau procédé produisant des agglomérations de soufre et de fer à partir de pyrite; nous avons affecté plus de \$30 millions à la recherche et à la construction d’installations. Malheureusement, à cause d’un changement fondamental dans le marché du soufre, on a dû abandonner le procédé de même que tout espoir de mettre en valeur la zone de pyrite.”

Prévue pour 1973, la fermeture de la mine ne se fera qu’en juin 1976, étant donné l’augmentation du prix du cuivre sur les marchés mondiaux jusqu’en 1974 et la possibilité d’extraire encore du minerai à basse teneur. De toute façon, la fin de cet important gisement était largement compensée pour la compagnie par la mise en valeur de la mine Bell Copper en Colombie britannique (capacité de 10 000 tonnes par jour). Avec l’augmentation par trois de la capacité de production de la mine Gaspé Copper, la production totale du cuivre devait doubler après 1972.

Au sujet des mises à pied occasionnées par la fin de l’exploitation de la mine Horne (après y avoir puisé plus de 50 millions de tonnes de minerai), M. Powis déclarait encore en 1971 : “Ensemble la mine Horne et l’usine de smeltage procurent du travail à 1 600 travailleurs : environ 650 disparaîtront avec la fermeture de la mine.” L’objectif de la compagnie sera alors de promouvoir l’amélioration de la qualité du minerai traité et la productivité

de la raffinerie en réduisant les coûts de production. Cela implique aussi d'attirer le plus de clients possible.

Projets de développement du raffinage du cuivre à Noranda

La politique d'intégration verticale pratiquée dès les débuts par la compagnie Noranda avait permis aux villes-soeurs de bénéficier dès 1926 des installations pour une première transformation du cuivre ensuite expédié à Montréal pour l'affinage. Cette première initiative, dotant Rouyn-Noranda de l'entreprise essentielle de son secteur secondaire, a été suivie d'augmentations successives de la capacité de production mais d'aucun projet d'envergure avant les années soixante.

Avec 18 mines en activité sur le territoire canadien en 1948, la compagnie couvre une production très variée de métaux : là-dessus, elle fournit environ 30 p. cent de la production canadienne d'or et d'argent; avec ses filiales, elle se classe aussi parmi les plus importants fournisseurs de zinc au monde totalisant plus de 40 p. cent de la production canadienne.

A ce sujet, le projet de construction d'une affinerie de zinc au début des années soixante avait soulevé l'espoir à Noranda étant donné les installations déjà en place et la présence des mines de zinc dans la région, surtout celle de Matagami où la compagnie avait des participations importantes. Finalement, l'usine de réduction sera construite en 1962 à Valleyfield. En fait, ce n'est qu'une faible proportion du minerai de zinc de Matagami qui sera expédiée à Valleyfield par la suite, la plus grande partie étant envoyée à Québec en transit pour l'étranger. L'usine

de Valleyfield, affirme M. Villemure, emploie surtout le minerai en provenance de la mine Geco, filiale de Noranda Mines en Ontario. M. Powis énonçait ainsi en 1971 les trois raisons majeures quant au choix de Valleyfield :

“1. Parce que la consommation de grandes quantités d'énergie (10 fois plus par livre de métal que pour le cuivre) nécessitait la construction à proximité d'une source suffisante d'énergie dont le coût ne devait pas dépasser 4/10 cents par km/h. L'énergie à ce prix-là n'était pas disponible à Rouyn-Noranda.

2. La transformation des gaz d'anhydride sulfureux dégagés de façon intense et continue en acide sulfurique s'imposait. Ceci exige un marché avoisinant pour écouler de grandes quantités d'acide sulfurique. Or, l'acide sulfurique ne peut être expédié de façon économique sur de longs trajets.

3. Parce qu'il y a plus d'économie de transport du zinc sous forme de concentré que sous forme de métal, l'affinerie devait être située près des marchés de métaux.

Une fois de plus, après la construction de l'affinerie de cuivre à Montréal-Est en 1929, Rouyn-Noranda était défavorisé par son éloignement des grands centres urbains du sud de la province. En 1970, un projet de Noranda Mines comprenant la construction d'une autre affinerie de cuivre provoquait la formation d'un comité de promotion par des citoyens de Rouyn-Noranda, intitulé “Opération Nord-Ouest”. L'enjeu était de taille... La compagnie Noranda dispose de deux fonderies, l'une en Abitibi et l'autre à Murdochville en Gaspésie, qui alimentent l'affinerie de Montréal-

Est qui, à son tour, approvisionne des câbleries connexes. Face à cela, le comité s'est efforcé de faire valoir les avantages du site de Noranda : "au coeur des gisement cuprifères du Bouclier canadien", là où 28 mines en 1967 acheminaient leurs concentrés de cuivre et où 48 p. cent du cuivre du Canada était fondu en 1966. Les membres ont surtout souligné l'impact économique du projet pour la région et les effets d'entraînement au niveau de la prospection minière, de l'industrie connexe, du commerce, des transports et de l'emploi. Sa réalisation aurait ralenti de beaucoup "cet exode régional qui s'amplifie d'année en année". Un mémoire était présenté au ministre de l'Expansion économique régionale par les représentants de l'opération Nord-Ouest afin d'inciter le gouvernement fédéral à subventionner le projet et modifier sa politique fiscale pour l'occasion.

Finalement, la compagnie élaborait un programme d'expansion en fonction d'une rentabilité maximale. A l'origine, le projet tenait compte d'une augmentation à la fois de la production de Noranda Mines et des achats de concentré à des clients extérieurs; cela impliquait le doublement de l'usine de smeltage de Gaspésie et un agrandissement de celle de Noranda. Mais, pour répondre à cette production accrue, la capacité de l'affinerie de Montréal-Est se révélait insuffisante. Or, avec la construction d'une nouvelle affinerie à l'extérieur de Montréal, le coût total des travaux aurait dépassé, selon M. Powis, les \$70 millions. M. Powis déclarait en 1971 : "Il nous en coûterait \$20 millions pour construire à Noranda une nouvelle affinerie dont le rendement serait le même qu'en agrandissant celle de Montréal-Est pour \$6 millions." Donc, Noranda Mines préféra cette solution en y ajoutant un investissement de \$85 millions en Gaspésie.

La division Horne récupérait un investissement de l'ordre de \$19 millions pour la mise en application d'un procédé de smeltage en continu. Mis au point en 1964, expérimenté à partir de 1968 dans une usine-pilote installée à Noranda, le procédé comprenait la construction d'un réacteur industriel prototype de dimensions commerciales (capacité de 800 tonnes par jour). La réalisation du programme d'expansion de 1971 à 1973 n'aurait pas été possible, selon M. Powis, sans les modifications apportées à la fiscalité et l'octroi de subventions par le gouvernement fédéral.

*Les perspectives inquiétantes du
projet de la compagnie Texas Gulf*

Ainsi l'envergure des réalisations était de beaucoup réduite par rapport au projet initial tant espéré par la population de Rouyn-Noranda. Toutefois, la construction du réacteur avait augmenté la capacité annuelle de production de l'usine de 55 000 tonnes et créé 200 emplois et la fonderie de la mine Horne était quand même l'une des plus importantes au monde avec une production annuelle de 220 000 tonnes de cuivre en 1971. Devant les bonnes conditions de marché, la compagnie Noranda amorçait la réalisation en février 1974 d'un autre projet comprenant la construction d'une usine d'oxygène d'une capacité de 415 tonnes par jour, d'une usine d'acide sulfurique d'une capacité de 1 600 tonnes par jour et d'un concentrateur à scories de 1 600 tonnes. Mais en janvier 1975, la compagnie annonçait que les travaux de construction à Noranda devaient être arrêtés pour une période indéterminée, le temps de procéder à une réévaluation du projet global. A cette époque, des dépenses de l'ordre de \$6.7 millions avaient déjà été engagées.

Pourquoi ce changement d'attitude ? D'abord à cause de la baisse du prix du cuivre et surtout de l'inflation des coûts. Au départ estimés à \$37 millions, ils étaient évalués à \$60 millions en 1975. Une autre raison tient à l'approvisionnement en concentrés : l'alimentation de la fonderie par 23 mines dépendait en grande partie de clients indépendants et 50 p. cent de l'approvisionnement provenait d'autres provinces.

Et parmi ces clients, en Ontario, la compagnie Texas Gulf était devenue depuis 1969, le fournisseur le plus important de la fonderie avec près de 25 p. cent de l'approvisionnement total. Or, à la mi-mars 1974, l'Ontario adoptait une loi fiscale fortement protectionniste qui allait dissuader les producteurs de cuivre ontariens de faire transformer leur minerai à Noranda. Selon la nouvelle loi, l'établissement d'une fonderie et d'une raffinerie permet de déduire annuellement de 16 à 35 p. cent du coût original en capital jusqu'à extinction de cette somme. Dans ces conditions, la compagnie Texas Gulf annonçait en mars 1975 son projet de construire à Timmins, à quelque 226 kilomètres de Noranda, une fonderie et une raffinerie de cuivre avec l'aide de la Canadian Development Corporation, organisme du gouvernement fédéral. Impliquant un investissement de l'ordre de \$135 millions, l'exploitation de la fonderie et de l'affinerie de cuivre devait commencer vers la fin de 1979. Depuis, le projet a été retardé mais sa réalisation est en cours.

Il faut bien réaliser l'impact de ce projet pour l'avenir de Rouyn-Noranda. En 1975, sur 960 000 tonnes de minerai reçues, 440 000 tonnes provenaient de l'Ontario dont 200 000 de la mine Geco du groupe Noranda et le reste de Texas Gulf à Kidd Creek. Les

expéditions de cuivre québécois comptaient pour moins du tiers avec 300 000 tonnes. Du minerai venait d'aussi loin que la Colombie-britannique, du Manitoba et même de l'étranger pour alimenter la fonderie (210 000 tonnes). Le journaliste Jacques Forget écrivait dans *Le Soleil*, en 1975, que la mise en fonction des installations de la Texas Gulf pouvait impliquer une chute de près de 20 p. cent du niveau normal de production de la fonderie de Noranda pour 1980, ce qui signifierait quelques centaines de mises à pied. De toute façon, devant la décision du gouvernement québécois d'augmenter les taxes minières en 1975, la réaction du président de la compagnie Noranda fut catégorique : "Tant que la politique du Québec ne changera pas, nous nous voyons dans l'obligation d'arrêter nos investissements dans cette province."

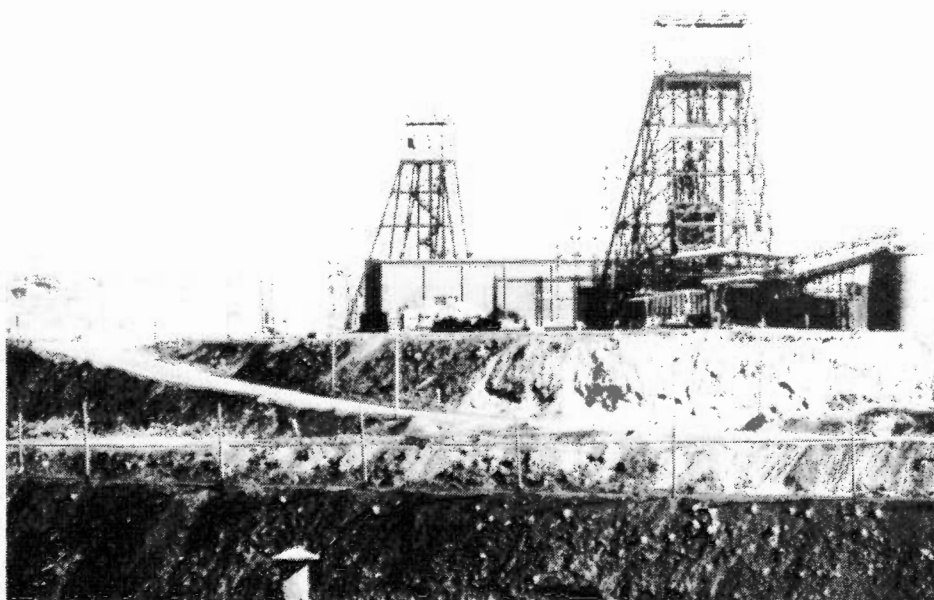
En somme, vu la baisse sensible de l'activité minière et en particulier, la fermeture de la mine Horne, il apparaît que l'évolution économique de Rouyn-Noranda est conditionnée par les expéditions de cuivre fondu à la division Horne de la compagnie Noranda. La Commission industrielle de Rouyn-Noranda évaluait en 1977 la liste de paie annuelle de la compagnie Noranda pour le Nord-Ouest québécois à \$14 millions et les achats de marchandises et de services dans la région à \$10 millions. Selon le géographe Villemure, les salaires des mineurs, relativement plus élevés à Rouyn-Noranda que pour les autres villes de la faille de Cadillac, dans les années soixante, ont été depuis la fondation de ces villes, et en particulier pour Rouyn-Noranda, un facteur de développement de la fonction centre de services. D'ailleurs, étant donné la mobilité de l'industrie minière dans le temps et dans l'espace, la fonction centre de services se dégagera de plus en plus comme

LA BAISSÉ DE L'ACTIVITÉ MINIÈRE

la vocation essentielle des villes-soeurs, mobilisant plus de 60 p. cent de la population active au début des années soixante-dix.



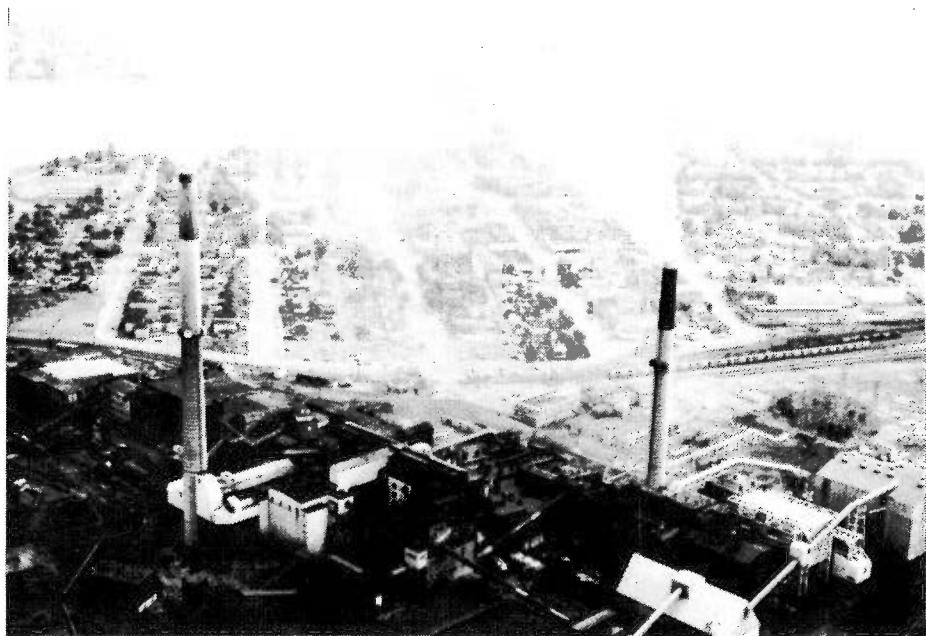
Les bâtiments abandonnés de la mine McWatters en 1977



Chevalement de puits en démolition à la division Horne
à la suite de la fermeture de la mine en 1976



Vue générale de la division Horne en 1972, avec à l'extrême gauche, l'usine de smeltage en continu.
Au premier plan : une partie de la ville de Noranda



Vues des installations de la division Horne en production le jour et la nuit



CHAPITRE II

ROUYN-NORANDA FACE À SON RÔLE RÉGIONAL

L'agglomération que l'on qualifiait dès les années quarante de métropole du Nord-Ouest québécois devenait en vertu de l'arrêté en conseil du 29 mars 1966 la capitale de la région 08 dans le cadre du nouveau découpage administratif de la province en 10 régions, découpage décidé par le gouvernement du Québec. L'importance que les villes-soeurs avaient prise comme centre régional de services se trouvait alors confirmée. Mais le rôle régional de Rouyn-Noranda comme centre de services apparaît clairement, sa fonction de relais est limitée en d'autres domaines. Il faut donc s'interroger sur les limites de la vocation régionale de Rouyn-Noranda en fonction des obstacles majeurs à une véritable régionalisation et en fonction aussi de la fréquence de ses contacts extra-régionaux, en analysant en particulier cette attirance de longue date vers l'Ontario.

Rouyn-Noranda : capitale régionale

L'histoire du peuplement de l'Abitibi-Témiscamingue nous permet de reconnaître deux types de centres urbains : les centres nés des services qu'ils apportaient à la population environnante comme Amos, La Sarre et Ville-Marie et les centres nés de l'exploitation minière ou forestière comme Temiscaming, Rouyn-Noranda, Val-d'Or, Malartic, Senneterre, Lebel-sur-Quevillon, Matagami, Chapais, Chibougamau. Les deux dernières villes mentionnées, Chapais et Chibougamau, font partie de la région administrative du Saguenay-Lac St-Jean, mais sont liées par beaucoup d'aspects

ROUYN-NORANDA

au développement de la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue. Le développement régional a fait apparaître 5 pôles : Ville-Marie au Témiscamingue, La Sarre en Abitibi-Ouest, Amos aux confins de l'Abitibi-Ouest et Est, Val-d'Or en Abitibi-Est et Rouyn-Noranda au centre.

Parmi ces villes, trois se sont imposées par l'intensification croissante de leur fonction centre de services au cours des années; si bien que Val-d'Or et Amos ont aspiré au titre de capitale régionale et ont forcément, de ce fait, désapprouvé le choix de Rouyn-Noranda. D'ailleurs, il a fallu au gouvernement une enquête et de longs mois de réflexion avant de décerner le titre à Rouyn-Noranda. Car si Rouyn-Noranda apparaissait à première vue comme la ville la plus importante, il fallait déterminer la ville la mieux située et la plus apte à répondre aux besoins de l'ensemble de cette vaste région. A cela se sont ajoutés bien sûr le jeu des influences politiques et les querelles d'intérêts entre les villes.

Certes, le premier atout en faveur de Rouyn-Noranda résidait dans la population desservie : en 1966, environ 33 000 habitants sur les 160 000 que comptait l'Abitibi-Témiscamingue étaient concentrés dans un rayon de 10 kilomètres à peu près autour des villes-soeurs. Dans un travail présenté à l'Université du Québec en 1971, un groupe d'étudiants rapporte les données suivantes : "En 1970, Rouyn-Noranda comptait 46.6 p. cent de la population des 5 pôles déjà énumérés, 34.2 p. cent de la population urbaine et 19.7 p. cent de la population totale de la région." On inclut habituellement dans l'agglomération de Rouyn-Noranda les localités d'Evain, Granada, McWatters, Lac Beauchastel et Lac Dufault. A l'agglomération proprement dite s'ajoute toute une série d'autres localités environnantes. En 1975, le recensement

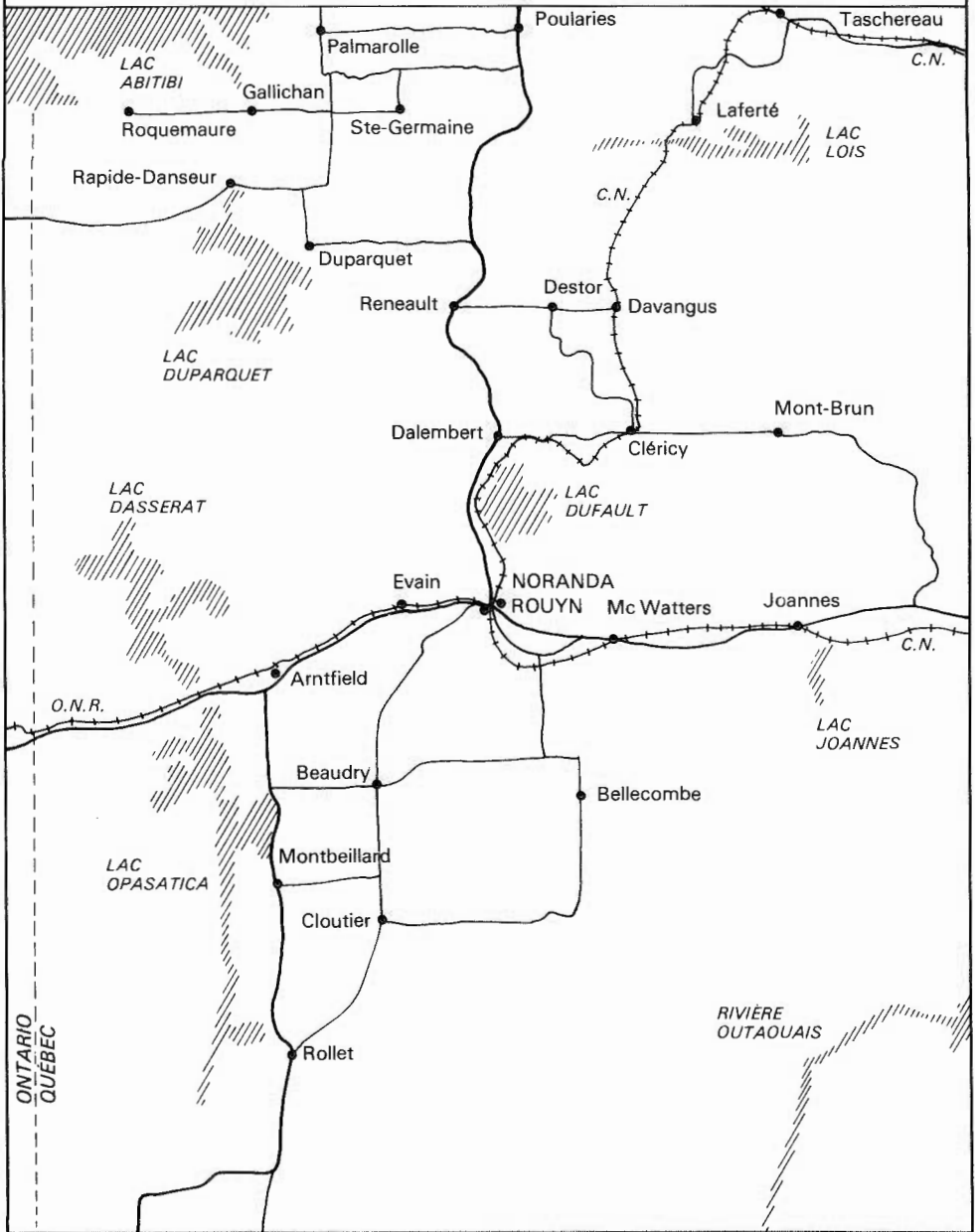
FACE À SON RÔLE RÉGIONAL

de la Commission scolaire retenait les populations suivantes pour la division de Rouyn-Noranda :

		NORD			
		Montbrun	584		
		Destor	494		
		Cléricy	586		
		D'Alembert	1 005		
OUEST		Rouyn	18 200		EST
	Evain 2 356	Noranda	9 624	Mc Watters	993
	Arntfield 399				
		SUD			
		Granada	1 244		
		Beaudry	687		
		Bellecombe	679		
		Montbeillard	331		
		Cloutier	414		
		Rollet	407		

De plus, on a constaté que Rouyn-Noranda possède une force d'attraction relativement importante sur la population active de son "hinterland rural". Ainsi, selon l'Office de planification et du développement du Québec (OPDQ), les deux tiers de la main d'oeuvre occupée de la municipalité d'Evain et près de la moitié de celle des autres banlieues immédiates (Granada, Arntfield, Mc-Watters) y trouvaient du travail en 1971. Les travailleurs des autres localités du sud semblent plus dépendants des sources d'emplois à Rouyn-Noranda avec 48 p. cent de leur main d'oeuvre

Carte no 8: Rouyn-Noranda et la région environnante



Source:
Ministère de l'industrie et du commerce
Dossier économique 1972, agglomération
de Rouyn-Noranda

ROUYN-NORANDA

occupée que ceux des localités du Nord avec 33 p. cent. Deux localités non organisées au Nord du Témiscamingue, Rémigny et Roulier, étaient aussi comprises dans la zone d'influence de Rouyn-Noranda en 1971 avec 11 p. cent de leurs emplois. Quoique à un degré moindre, l'influence de Rouyn-Noranda s'étend vers l'est jusqu'à Cadillac alors que 12.5 p. cent de la population active de cette ville y travaillait en 1971. Toutefois, cet atout majeur que représente la population pour la zone d'influence de Rouyn-Noranda est affaibli par la baisse démographique constante enregistrée de 1961 à 1976 tandis que les 4 autres pôles urbains connaissent une augmentation de la population atteignant 28 p. cent pour Val-d'Or et 46 p. cent pour Amos. Malgré tout, Rouyn-Noranda est encore en 1979 le centre le plus peuplé de la région.

EVOLUTION DE LA POPULATION DES PÔLES URBAINS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 1961 A 1976

Agglomération	Population					Evolution en pourcentage		
	1961	1966	1971	1976	1961-66	1966-71	1971-76	1971-76
Rouyn-Noranda	30 193	30 102	28 562	27 487	- 0,3	- 5,1	- 3,8	- 8,9
Val-d'Or	15 541	18 252	17 451	19 915	+17,4	- 4,4	+14,1	+28,1
Amos	7 883	9 437	10 101	11 535	+19,7	+ 7,0	+14,2	+46,3
La Sarre	5 483	6 376	7 585	8 249	+16,2	+19,0	+ 8,7	+50,4
Ville-Marie	1 710	1 962	1 995	2 274	+14,7	+ 1,7	+13,9	+32,9
Région	168 601	175 037	166 900	168 294	+ 3,8	- 4,6	+ 1,2	+ 0,2

Extrait de : *L'armature urbaine de l'Abitibi-Témiscamingue*, OPDQ.

La position géographique est un facteur déterminant pour le choix d'une capitale régionale. C'est à cela que Rouyn-Noranda doit d'être devenu le carrefour des communications régionales. Par ailleurs, M. Villemure constate que Val-d'Or et Amos, distantes seulement de 72 kilomètres, voient leur hinterland se chevaucher dans la partie la plus peuplée de l'Abitibi-est : par exemple, on s'adressera à Amos pour les services éducatifs et à Val-d'Or pour les services commerciaux. De plus, les zones d'influence d'Amos et de Val-d'Or ne peuvent s'étendre indéfiniment vers le nord sans traverser une ligne de partage de la population entre d'une part ces deux localités et d'autre part Chicoutimi-Jonquière au Lac St-Jean et la ville de Québec. L'attitude de la population de Chibougamau illustre très bien cette affirmation : rattachée à la ville d'Amos au point de vue religieux et scolaire, cette ville est très liée au Lac St-Jean au niveau de son économie et de sa population. Par contre, si l'hinterland de Rouyn-Noranda chevauche jusqu'à un certain point celui de Val-d'Or, éloigné de 106 kilomètres à l'est, on peut dire que sous certains aspects, il s'étend à tout le Nord-Ouest québécois et même au Nord-Est ontarien. Rouyn-Noranda est aussi le trait d'union entre l'Abitibi et le Témiscamingue agricoles.

A la fin des années soixante, M. Villemure cernait ainsi les principaux aspects de la structure économique des villes-soeurs faisant apparaître les raisons essentielles de leur choix comme capitale :

“L'agglomération de Rouyn-Noranda nous apparaît la plus stable. Comme dans les autres villes, l'épuisement des réserves de minerai laisse planer une incertitude quant à l'avenir; cependant, elle n'a pas l'intensité qu'on lui connaît dans les

autres villes de la faille de Cadillac. Rouyn et Noranda ont plusieurs raisons de vivre. La fonderie de cuivre de la Noranda Mines assurera un salaire élevé à ses employés pour plusieurs dizaines d'années à venir. Cette dernière est par excellence le centre de décisions dans le domaine minier du Nord-Ouest québécois. Quelques industries sont reliées aux mines. Rouyn est de loin le plus important centre de l'industrie laitière de la région. Mais la fonction de centre de services de Rouyn-Noranda, appuyée sur des industries secondaires stables, quoique peu nombreuses a fait de ces villes la capitale régionale."

Un centre régional de services commerciaux et publics

Le rayonnement d'un centre urbain provient surtout de son équipement en commerces et en services qui lui permet de desservir la population d'une zone plus ou moins vaste.

En ce sens, on peut facilement imaginer que l'obtention du titre de capitale régionale allait influencer le développement du secteur tertiaire : la concentration des services gouvernementaux impliquant une consommation accrue de biens et services, des emplois, des locaux... La nouvelle structure régionale allait encore favoriser le secteur commercial en incitant d'autres organismes ou services publics à s'installer dans la capitale régionale appelée à jouer de plus en plus le rôle de centre administratif.

En 1977, une étude menée par l'INRS—Urbanisation pour l'OPDQ auprès des principaux centres urbains de l'Abitibi-Témiscamingue établissait le rang hiérarchique de chaque ville en fonction de la quantité et de la diversité des biens et des services en

ROUYN-NORANDA

place. Selon cette étude,

“La région présente une hiérarchie bipolaire dominée par Rouyn-Noranda et Val-d’Or. Ces pôles accentuent leur emprise lorsque les activités sont plus rares. Il y a concurrence et complémentarité entre ces agglomérations de premier niveau. Rouyn-Noranda, centre le plus peuplé, domine pour les services aux particuliers, les services aux entreprises et les commerces de détail mais Val-d’Or arrive en tête pour les commerces de gros et présente des indices de variété aussi élevés que ceux de Rouyn-Noranda.”

Hiérarchie des agglomérations de l’Abitibi-Témiscamingue selon les différentes activités du tertiaire privé, 1976					
Agglomérations	Rang global	Rang Services aux particuliers	Rang Services aux entreprises	Rang Commerces de gros	Rang Commerces de détail
Rouyn-Noranda	1	1	1	2	1
Val-d’Or	2	2	2	1	2
Amos	3	3	3	3	3
Chibougamau	4	4	4	6	4
La Sarre	5	5	6	5	5
Senneterre	6	6	9	7	6
Malartic	7	7	5	4	7
Ville-Marie	8	8	7	10	10
Matagami	9	9	8	8	8
Lebel-sur-Quevillon	10	10	10	9	11
Temiscaming	11	11	11	11	9

Source : INRS-Urbanisation, *Etude du tertiaire privé dans les agglomérations de l’Abitibi-Témiscamingue*

A noter ici que l’une des raisons qui font que Val-d’Or devance Rouyn-Noranda dans le commerce de gros, c’est qu’elle bénéficie de sa situation géographique comme “porte d’entrée de l’Abitibi.” Par contre, Rouyn-Noranda apparaissait encore en 1977 comme un centre financier de premier plan au niveau de la région, d’une part par le nombre le plus élevé de succursales bancaires et autres

établissements financiers, d'autre part par son rôle auprès des entreprises commerciales ou industrielles qui visent une expansion.

Par ailleurs, devant la tendance à la stabilisation de la population régionale durant les années soixante-dix, il semble que l'expansion des services à la population soit limitée. Cependant, ce phénomène est quelque peu atténué à Rouyn-Noranda par la concentration des fonctionnaires gouvernementaux dans la capitale régionale, surtout depuis la construction d'un centre administratif régional par le gouvernement du Québec en 1971. Des organismes para-publics à caractère régional se sont aussi implantés dans la capitale régionale : mentionnons entre autres l'Hydro-Québec pour le secteur d'Abitibi, l'Association forestière du nord-ouest québécois, le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT) et le Conseil régional de la culture.

Hiérarchie des agglomérations de l'Abitibi-Témiscamingue selon les différentes activités du tertiaire public, 1977					
Activités Agglomérations	Services gouvern. Rang	Services de santé		Equip. scolaire Rang	
		Total médecins	Total spécialistes		
Rouyn-Noranda	1	45	12	1	
Val-d'Or	3	27	9	2	
Amos	2	23	8	3	
Chibougamau/ Chapais	5	9	4	4	
La Sarre	6	10	4	5	
Senneterre	7	2	1	11	
Malartic	8	3	3	7	
Ville-Marie	4	6	3	6	
Matagami	9	3	2	9	
Lebel-sur-Quevillon	11	4	2	8	
Témiscaming	10	2	2	10	

Extrait de : *L'armature urbaine de l'Abitibi-Témiscamingue*, OPDQ.

Un centre régional de services éducatifs

Si Rouyn-Noranda est devenu le centre administratif de la région avec une domination prononcée au niveau des services gouvernementaux, son rôle régional s'est aussi manifesté dans le domaine de l'éducation post-secondaire.

En 1967, la décision d'établir le Collège d'enseignement général et professionnel à Rouyn avait donné lieu aux protestations virulentes de la ville d'Amos qui jouait en quelque sorte avant 1966 le rôle de centre institutionnel de l'Abitibi et trouvait logique que le CEGEP lui soit dévolu. L'enquête qui avait précédé avait été l'occasion d'une concurrence épique entre les comités d'implantation de chaque ville et on se souvient encore aujourd'hui de la "bataille des juges" : les présidents de chaque comité étant le juge Larouche à Rouyn et le juge Drouin à Amos. Il est vrai que l'implantation d'un CEGEP représente un investissement économique important : en 1976, M. Lorrain Barrette évaluait à plus de \$10 millions les dépenses en améliorations des édifices déjà existants et en constructions nouvelles.

La création d'un seul CEGEP dans la région a grandement facilité l'installation dans une section du CEGEP du campus de l'Université du Québec pour le Nord-Ouest québécois. Depuis septembre 1970, ce campus assume la relève des Ecoles normales d'Amos et de Rouyn et centralise donc à Rouyn la formation des enseignants et le perfectionnement des maîtres en exercice évitant ainsi un exode de ceux-ci vers les grands centres. Le Centre des Etudes universitaires dans l'Ouest québécois (CEUOQ) offre le baccalauréat dans certaines disciplines selon la clientèle régionale potentielle, laquelle est limitée.

En 1979, Rouyn-Noranda concentre aussi le plus grand nombre d'écoles secondaires de la région; d'ailleurs, une école polyvalente était érigée à Rouyn en 1971 et la construction d'une deuxième était achevée en 1978, à Noranda.

Services sociaux et services de santé

L'éloignement de l'Abitibi-Témiscamingue exigeait la création de services spécialisés; mais ce n'est qu'à partir de décembre 1971 qu'on peut parler d'un véritable progrès. La loi 48 du gouvernement du Québec amenait alors la création du Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS). Travaillant à la régionalisation des services de santé et des services sociaux, le bureau pour le Nord-Ouest fut installé à Rouyn en 1973. La faible population de l'Abitibi-Témiscamingue favorise, en principe, l'établissement des services spécialisés dans la capitale administrative régionale. Mais devant la répartition de cette population sur un si vaste territoire, l'objectif est de multiplier et de déconcentrer le plus possible les services sociaux.

Rouyn-Noranda compte un bureau local de Centre de services sociaux (et non le bureau régional qui est situé à Amos), un bureau d'aide sociale, des garderies pour enfants et un centre d'accueil pour personnes âgées au même titre que les principales municipalités de la région. Rouyn abrite aussi l'un des deux centres de transition pour délinquants et mésadaptés sociaux de la région, l'autre se trouvant à Val-d'Or. Il est à noter toutefois que, même en tenant compte des efforts accomplis, les services offerts restent souvent en-deçà des besoins et que l'Abitibi-Témiscamingue demeure l'une des régions les moins bien desservies de la province.

Dans le domaine de la santé, un département de santé communautaire visant à coordonner et intensifier la médecine préventive dans la région était mis en place à Rouyn-Noranda en 1974. Un nouveau centre hospitalier était inauguré à Rouyn-Noranda en 1973. Pouvant accueillir 275 patients et employant 750 personnes, il ne jouera pas ce rôle régional avec concentration de spécialistes qu'on voulait lui attribuer au départ. L'orientation a plutôt été de les répartir dans les 11 centres hospitaliers de la région selon leur vocation (par exemple, la périnatalité à Rouyn-Noranda). Ceci est dû au nombre restreint de médecins dans la région : car, si certaines spécialités médicales sont nouvellement représentées (la gynécologie par exemple), d'autres ne le sont plus (la pneumologie par exemple). De plus, le nombre d'omnipraticiens déjà insuffisant en 1970 a baissé en 1979.

Activités culturelles

On s'aperçoit ici de l'importance du milieu de vie... M. Ville-mure déclarait : "D'une façon générale et sur une longue période de temps, une région perdra ses spécialistes et professionnels s'il n'y a pas un climat suffisamment développé et surtout dynamique en tout ce qui regarde le bien-être de la population : santé, éducation, loisirs, arts, etc." C'est à Rouyn-Noranda qu'on dénotait, dans les années soixante, la plus forte proportion de professionnels de la région. Pourtant, il arrive souvent que des professionnels ou spécialistes ne s'installent que temporairement dans l'agglomération devant le manque d'attrait d'une région éloignée des grands centres et ne bénéficiant pas entre autres d'activités culturelles vraiment diversifiées.

Toutefois, des efforts sérieux pour la promotion culturelle sont

faits par le Bureau régional des affaires culturelles établi à Rouyn-Noranda au début des années soixante-dix. Cette initiative du gouvernement du Québec fut précédée en 1967, à l'occasion du centenaire de la Confédération, par la construction de 5 centres culturels dans la région sous l'égide du gouvernement fédéral, ceci dans les 5 pôles urbains dont, à Rouyn-Noranda, le Théâtre du Cuivre. A cela s'ajoute l'équipement fourni par les écoles polyvalentes et le CEGEP (bibliothèques, salles de spectacles) qui restent surtout à l'usage d'une clientèle étudiante. C'est au CEGEP de Rouyn qu'on retrouve une salle d'exposition permanente et qu'est installé le bureau du Comité d'expositions artistiques de Rouyn-Noranda.

S'il y a des disciplines qui gagnent des adeptes, les groupes professionnels sont difficiles à maintenir, voire presque impossible à former dans certaines disciplines devant les limites de la clientèle potentielle, ce qui empêche souvent de rentabiliser des initiatives locales.

Par ailleurs, des structures dont l'absence ou du moins l'insuffisance ont longtemps fait obstacle au développement local et régional des activités culturelles sont mises en place depuis quelques années. Pensons à la formation en 1976 du Conseil régional de la culture dont le bureau est situé à Rouyn et qui a signé un protocole d'entente avec le ministère des Affaires culturelles en tant qu'interlocuteur privilégié de la population régionale en matière de développement culturel. Et c'est dans le cadre d'un esprit de regroupement et de concertation régionale que les organismes culturels pourront devenir "viabiles" à Rouyn-Noranda.

Centre régional d'accueil

Chose certaine, Rouyn-Noranda a développé une vocation de centre régional d'accueil car l'agglomération est "une étoile de voies ferrées et de routes", comme le note le géographe Villemure qui ajoute :

"Pour se rendre par la route aux principales localités de la région, soit La Sarre au nord, Amos au nord-est, Ville-Marie au sud, Val-d'Or à l'est, le voyageur ne traverse aucun de ces centres pour en atteindre un autre et Rouyn-Noranda sont les seules villes dans cette position. Elle leur donne l'avantage suivant : le coût total des déplacements de populations à l'intérieur de la région pour assister par exemple à des congrès, des assemblées, est moins élevé lorsque ces réunions ont lieu dans leurs enceintes."

Aussi Rouyn-Noranda a-t-il connu de grands rassemblements régionaux et même, à l'occasion, provinciaux de nombreux clubs sociaux et autres groupements mis en place au cours des années. Différentes disciplines sportives organisent régulièrement des tournois régionaux et ont même accueilli des championnats provinciaux (en natation par exemple). Mais l'événement sportif le plus important a sûrement été la tenue de la finale provinciale des Jeux du Québec à Rouyn-Noranda en 1973, pour laquelle on a accueilli plus de 400 jeunes athlètes. Il faut souligner l'impact des Jeux au niveau de l'équipement sportif, avec entre autres la construction d'une piste d'athlétisme, au niveau de l'aménagement urbain (espaces verts...) et au niveau économique en général. Les Jeux ont permis également l'éclosion ou le renforcement de nombreuses disciplines sportives. En fait, les

villes-soeurs disposent d'une grande variété de loisirs à caractère sportif et si l'éloignement est encore là un facteur négatif les structures et l'organisation en place sont beaucoup plus complètes que pour les activités proprement culturelles.

Rouyn-Noranda dispose d'un équipement touristique urbain assez complet entre autres pour les services hôteliers qui dépassent la moyenne régionale; mais l'agglomération est moins bien pourvue en ce qui a trait aux restaurants et aux divertissements variés. L'aménagement d'espaces verts et de parcs est favorisé en raison de la présence de lacs dans les limites de l'agglomération; malheureusement, la plupart des lacs environnants ont été pollués par les déchets miniers. Plus généralement, soulignons que l'attraction touristique de l'Abitibi-Témiscamingue se situe en deça des autres régions du Québec, exception faite de la Côte Nord. Des lacs poissonneux et une forêt giboyeuse constituent l'essentiel du potentiel touristique. Notons toutefois la présence de quelques sites historiques aménagés dont, depuis 1979, la "Maison Dumulon" à Rouyn ainsi que la mise sur pied en 1978 de l'Association touristique régionale d'Abitibi-Témiscamingue, dont le bureau est localisé à Rouyn. Là encore, un regroupement régional des différents intervenants et la coordination qui en résulte ne peuvent que motiver des initiatives locales de promotion touristique.

Somme toute, Rouyn-Noranda apparaît, à travers ce survol des différentes facettes de la fonction centre de services, comme dominant la hiérarchie régionale au niveau du tertiaire privé et surtout du tertiaire public. De plus, en 1974, l'agglomération anciennement rattachée au diocèse de Timmins en Ontario, devient le centre d'un nouveau diocèse couvrant avec celui d'Amos (érigé depuis 1939) tout l'Abitibi-Témiscamingue. Ainsi la ville

d'Amos perdait un trait distinctif par rapport à Rouyn-Noranda qui s'affirme comme le véritable centre administratif et institutionnel de la région. Son rayonnement s'exerce sur toute la portion ouest de la région, de Ville-Marie à La Sarre tandis que la zone d'influence de Val-d'Or couvre la portion est et englobe Malartic et Senneterre. A noter que dans le cadre du tertiaire public, l'influence de la capitale régionale déborde souvent cette portion ouest pour s'étendre à l'ensemble de la région.

*Limites au rôle régional de Rouyn-Noranda
et ses relations extra-régionales*

Une capitale régionale ne peut exercer efficacement son rôle si sa zone d'influence ne s'étend pas à l'ensemble de la région. Pourtant, il apparaît qu'"entre un pôle et sa région, il s'agit rarement d'interrelations complètes, exclusives et uniformes", comme le notait avec tant d'à-propos le géographe Hamelin. En fait, les limites de l'influence d'une ville restent souvent imprécises dans le sens qu'elles peuvent être différentes selon les critères d'appréciation, selon le domaine particulier d'analyse. Ainsi, si le rôle régional de Rouyn-Noranda apparaît avec évidence au niveau des services publics, rôle accentué par sa fonction de capitale administrative régionale, il y a jusqu'à un certain point chevauchement des "hinterlands" de Val-d'Or et de Rouyn-Noranda au niveau du secteur tertiaire privé. Et ce regroupement occasionne souvent, plutôt qu'une complémentarité, une concurrence qui semble plus nuisible que motivante. Donc, au niveau régional, devant l'étalement des influences d'un centre de services comme Amos, par exemple, qui dessert un "hinterland" rural d'environ 10 000 personnes malgré sa faible population (11 536 habitants en 1976), la polarisation du secteur tertiaire

privé au profit de Rouyn-Noranda ne paraît pas toujours très nette.

Par ailleurs, jusqu'à quel point la capitale régionale apparaît-elle comme un pôle d'attraction et surtout un pôle de développement pour les autres fonctions régionales ?

Limites à la fonction de relais de Rouyn-Noranda

La colonisation minière et l'urbanisation de la faille de Cadillac, à commencer par Rouyn-Noranda, avaient assuré le dynamisme nécessaire au développement régional. Par contre, depuis 20 ans, de nombreux projets de développement ont favorisé un déplacement vers le nord de la mise en valeur du territoire. La ruée minière de la fin des années cinquante a permis l'ouverture de centres comme Chibougamau, Chapais, Matagami et Joutel. Certes, Rouyn-Noranda est resté un centre minier très important au niveau de la transformation du cuivre, la Noranda Mines Ltd. contrôlant l'unique raffinerie d'un secteur débordant le Nord-Ouest québécois vers l'Ontario et jouant un rôle très important au niveau des investissements miniers pour l'ensemble de la région. Cependant, Amos et Val-d'Or sont mieux situés face au développement minier qui se prolongera de plus en plus loin vers le nord.

D'autre part, les limites de la forêt commercialement exploitable sont de plus en plus reculées vers le nord. Ainsi, la création de la ville de Lebel-sur-Quevillon due à l'implantation de l'entreprise de pâtes et papiers Domtar en 1967 était justifiée par la tendance de l'industrie forestière à se situer le plus près possible de la matière première. Devant la position excentrique des usines de pâtes et papiers (l'autre, plus ancienne, étant installée

à Témiscaming), l'axe forestier dans la région est celui de La Sarre-Amos-Senneterre avantagé par sa position nordique face à l'axe de la faille de Cadillac et par la possibilité d'exporter ses produits parce que situé en bordure du chemin de fer Canadien National. Handicapée par l'éloignement graduel des ressources forestières, la capitale régionale n'est donc pas particulièrement active dans le secteur forestier. Ainsi, en 1971, on retrouvait à Rouyn-Noranda seulement 2 scieries importantes, 4.69 p. cent des emplois forestiers et 2.31 p. cent de la valeur des expéditions régionales de produits forestiers; quoique Rouyn-Noranda doive à son titre de capitale régionale la présence du bureau régional au ministère des Terres et forêts.

D'autre part, quel est l'impact du développement de la Baie James sur l'économie de Rouyn-Noranda ? Certes, l'amorce de ce projet hydro-électrique par le gouvernement du Québec en 1973 allait stimuler l'exploitation forestière par l'ouverture de nouvelles voies d'accès vers le nord; ces chemins de pénétration allaient permettre à leur tour d'intégrer de nouvelles richesses minérales à l'espace exploitable. Somme toute, le développement de la Baie James est venu confirmer l'attrait des ressources du nord de la région et ce sont là ses seuls effets à long terme. En effet, même si le Nord-Ouest est au seuil d'un vaste domaine devenu soudainement accessible, la plupart des retombées économiques de la réalisation du projet lui passent littéralement au-dessus de la tête parce que, de l'avis de la Société technique d'aménagement régional,

“1) Les travaux, pour gigantesques qu'ils soient, ne dureront pas indéfiniment et une fois les turbines en marche, l'activité directement liée à la production d'énergie électrique sera réduite au minimum.

2) L'ampleur même du projet est sans commune mesure avec le potentiel intrinsèque du Nord-Ouest : d'ailleurs, la main d'oeuvre, les capitaux, les techniques et la direction proviennent de l'extérieur du Nord-Ouest plus particulièrement de Québec, Montréal et Toronto."

De ce fait, la région constitue tout au plus une zone de passage. Cette situation profite donc aux entreprises susceptibles d'encadrer ce va-et-vient, soit les entreprises de services (dont quelques compagnies de transport de Rouyn), et aux villes de l'axe de liaison Montréal-LG 2 dont Matagami, à partir de laquelle on a ouvert une route goudronnée vers la Baie James, ainsi que Val-d'Or et Amos en tant que centres de services. Globalement, le projet de la Baie James a impliqué environ 14 millions d'achats dans la région en 1976 mais il n'y avait, en 1978, que 18 p. cent des travailleurs en provenance de l'Abitibi-Témiscamingue dans les chantiers. Rouyn-Noranda, défavorisé par sa position géographique nettement en dehors de l'axe naturel de liaison Montréal-Baie James, bénéficie beaucoup moins du projet. En tant que capitale régionale et centre de services, l'agglomération connaît tout de même une recrudescence de son activité tertiaire principalement gouvernementale.

C'est encore en tant que centre de services que Rouyn-Noranda s'est imposé face aux deux grandes zones agricoles du Nord-Ouest (plus de 70 p. cent des exploitants agricoles habitent le Témiscamingue et l'Abitibi-Ouest). Son influence s'est pour ainsi dire superposée à celle de Ville-Marie, La Sarre et Amos dont le rayonnement du tertiaire est limité à des zones plus restreintes. Rouyn-Noranda joue aussi un rôle en tant que centre de consommation de denrées agricoles produites dans la région, mais la situation

agricole régionale fait en sorte que ce rôle est limité. D'une part, la situation climatique et pédologique de la région ayant une influence limitative sur les options possibles de production agricole, la plupart des cultivateurs produisent soit du lait ou de la viande de boeuf. D'autre part, une très grande partie de la production bovine n'est pas consommée dans la région mais dépend des marchés de Montréal et de Toronto; les exploitants de la région sont donc nettement défavorisés au niveau des coûts de production face aux grands concurrents de l'Ouest canadien, et même face à la consommation régionale. Par conséquent, la majorité des denrées alimentaires consommées à Rouyn-Noranda proviennent en grande partie de Montréal ou de l'Ontario sauf pour les produits laitiers dont le degré d'autosuffisance régionale est estimé à 90 p. cent de la consommation. Donc, toute variation dans la population régionale aura des répercussions directes sur la production laitière.

Rouyn-Noranda : capitale d'une région marginale

Le rôle de la capitale régionale limité par certains aspects spécifiques à la situation de Rouyn-Noranda l'est aussi par des facteurs d'envergure régionale. Si Rouyn-Noranda doit être un pôle de développement régional, de quel développement s'agit-il ? D'abord celui d'une région à économie simple : ses activités sont basées essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles; par conséquent, il s'agit d'une économie particulièrement fragile à base très étroite (essentiellement les mines et les forêts) et "soumise à une conjoncture dont les facteurs sont exogènes" comme le soulignait l'OPDQ en 1971. Aussi, le potentiel économique est-il extrêmement mouvant et la structure industrielle en particulier est très dépendante de l'exploitation des ressources naturelles et peu diversifiée.

Région marginale, l'Abitibi-Témiscamingue est aussi une région périphérique du Québec. Comme l'écrit Raoul Blanchard, un vaste "écran de sauvagerie", "l'immense solitude boisée" du plateau laurentien dans son secteur le plus massif, le moins aéré, l'isole du reste de la province. Cela implique un éloignement des centres de décision administratifs et économiques comme facteur essentiel de la marginalité. De plus, cette distance est certainement un facteur qui augmente le coût de la vie; le transport ajoutant au prix de vente de presque toutes les denrées vendues dans la région. Selon l'OPDQ, une enquête tenue en 1973 dans 2 supermarchés de même type dont l'un à Montréal et l'autre à Noranda concluait, à propos des 54 items analysés, à un prix global supérieur de 11 p. cent à Noranda. N'oublions pas non plus que cet isolement est amplifié par des facteurs naturels : le climat, l'hydrographie, les tourbières, les zones rocailleuses...

Un environnement somme toute inhospitalier a influencé la discontinuité de l'occupation du territoire. Aussi, l'isolement est-il aggravé par cette dispersion de la population sur le territoire régional. Cela tient en grande partie aux origines du peuplement et de l'exploitation de la région; "le Témiscamingue, la faille de Cadillac, la voie ferrée du Canadien National ont été trois points majeurs de peuplement mais ils ne constituent pas des ensembles continus", comme le dénote l'OPDQ. Par ailleurs, à cette dispersion démographique s'ajoute le nombre peu élevé d'habitants par rapport à la vastitude du territoire (4 personnes au mille carré).

Somme toute, cet éloignement et cette dispersion géographiques accentués par les nouveaux développements vers le nord hors de la zone habitée représentent sans doute un obstacle important à une planification intégrée.

Manifestations politiques de l'isolement de la population

Ainsi, "éparpillée ça et là sur ce vaste territoire la population du Nord-Ouest se sent oubliée. Les gens plus qu'ailleurs ont ce sentiment d'être des marginaux", écrivait le journaliste Bouvier dans *La Presse* en 1970. Ce sentiment d'une partie de la population d'être méconnue et sous-estimée du reste de la province s'est manifesté politiquement.

A partir de la fin des années cinquante, beaucoup ont canalisé leur contestation dans un vote fortement protestataire faisant de leurs circonscriptions électorales le bastion du Crédit social. M. Réal Caouette fondait le Ralliement des Créditistes en 1958; installé à Rouyn, il devenait en 1962, député du comté fédéral dans lequel se trouvent les villes-soeurs et le restera sans interruption jusqu'à sa mort en 1977. Personnalité forte et colorée, au verbe haut et accusateur, Réal Caouette répondait, selon le politicologue Stein, aux sentiments d'inquiétude et d'insécurité avec un programme politique basé sur la restriction de "l'influence corrompue du capitalisme monopolistique et des appétits des banquiers, sur la promotion d'un nouvel essor de l'agriculture, du marchand, des artisans des petites villes", et sur les valeurs traditionnelles comme la préservation de la moralité et du système d'enseignement confessionnel. Il est intéressant d'observer, à travers ce mouvement essentiellement conservateur et orienté vers la préservation d'un ordre social et économique traditionnel, l'expression d'une mentalité qui va s'étendre à d'autres régions rurales et semi-urbaines du Québec. Avec la formation d'un parti créditiste provincial au Québec en 1970 et la nomination à sa tête de M. Camille Samson, autre citoyen de Rouyn et député de la circonscription provinciale depuis, les deux chefs de

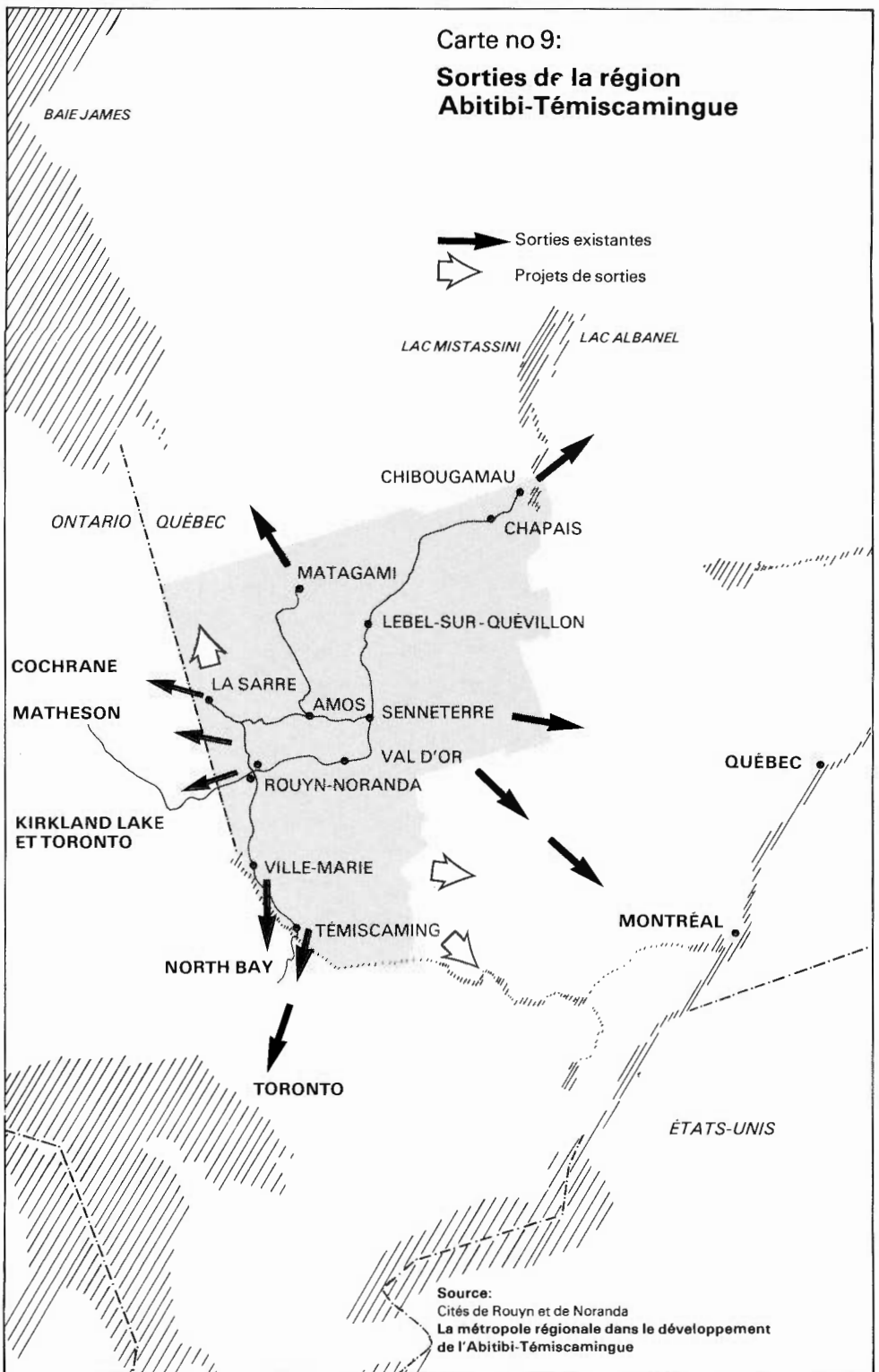
parti étaient devenus les porte-parole du mécontentement populaire à Québec et à Ottawa : enfin, ils avaient mis la région "sur la carte" (selon l'expression de leurs partisans).

Il faut bien se rendre compte que l'éloignement a contribué au façonnement des mentalités; Richard Brouillette va jusqu'à dire que, "La région forme une enclave distincte, une île située en marge de l'oekoumène central et pourtant elle possède son originalité propre, des caractéristiques distinctes au sein même de la communauté québécoise." A tel point que s'est développée une sorte d'isolationnisme qui a pris la forme d'un mouvement sécessionniste : en 1967, l'idée est lancée de faire du Nord-Ouest québécois et du Nord-Est ontarien une onzième province canadienne. L'objectif essentiel est alors d'attirer l'attention sur la région dont la population se sent oubliée par les gouvernements qui se succèdent. Le Comité de la onzième province, dont faisaient partie, entre autres, des personnalités politiques de Rouyn-Noranda et des citoyens de renom, et qui avait reçu l'appui de Réal Caouette, prônait la création d'une nouvelle province parce qu'il voulait arrêter les exportations de matières premières pour en favoriser la transformation dans la région.

Attirance vers l'Ontario

En fait, cette action nettement dissidente, cette onzième province de réalisation fort peu probable, peut être considérée selon le géographe Asselin comme "l'ultime recours d'une population qui ne désire pas modifier fondamentalement l'ordre établi mais qui visait à convaincre le gouvernement de l'urgence d'agir afin de régler les problèmes économiques et sociaux de cette région-frontière." Par contre, qu'on ait seulement pensé à cette séparation

**Carte no 9:
Sorties de la région
Abitibi-Témiscamingue**



d'avec le reste du Québec et à cette possible union avec l'est ontarien suggère "l'attirance" exercée par l'Ontario sur cette région périphérique au Québec de base. Car, à bien des égards, le Nord-Ouest québécois forme avec le Nord-Est ontarien une région naturelle coupée par une frontière politique. L'Histoire a d'ailleurs confirmé cette donnée géographique avec comme dénominateur commun une vocation minière du même type. Et, selon les termes utilisés par le Comité de la onzième province, "L'Abitibi des mines et des quelques industries qui existent, c'est l'Ontario qui l'a mise au monde."

Dans le cas de Rouyn-Noranda, cette affirmation se vérifie facilement : pensons entre autres à l'importance des clients ontariens pour la raffinerie. Toutefois, jusqu'à quel point les relations établies avec l'Ontario influencent-elles le rôle de la capitale régionale surtout comme centre de services ? Il est difficile d'apporter une réponse précise à cette question; les contacts impliquant des échanges économiques sont les plus faciles à quantifier, donc à vérifier.

Selon le géographe Asselin : "Dès le début, le nord-ouest québécois a été ce qu'on pourrait appeler une périclave, puisque la façon la plus simple d'y accéder, c'était en passant par l'Ontario." D'ailleurs, la première voie d'accès pour la colonisation forestière et minière avait été la rivière Outaouais. Par la suite, les communications établies de part et d'autre de la frontière vont indiquer une bien meilleure intégration territoriale du côté ontarien que du côté québécois. Il en résulte, comme l'admettait l'OPDQ en 1976, que "l'Abitibi-Témiscamingue est mieux relié à la province voisine qu'à

ses régions limitrophes du Québec (Outaouais, Mauricie, Lac St-Jean, Nouveau-Québec). A ce sujet, il est significatif de constater que, dans le cas de Rouyn-Noranda, les distances routières favorisent en général les échanges avec l'Ontario plutôt qu'avec le Québec. De plus, il faut remarquer que la route 117 conduisant à Montréal n'existe que depuis 1939, n'est asphaltée que depuis la fin des années cinquante et traverse sur une distance d'environ 300 kilomètres l'immense Parc La Vérendrye. A noter qu'une revendication importante des habitants de la région concerne l'amélioration du réseau de communication vers le sud de la province et en particulier la réfection de cette route 117.

Comme on peut l'imaginer, cette situation a eu comme conséquence de nombreux échanges entre le Nord-Ouest québécois et le Nord-Est ontarien en ce qui a trait par exemple aux sports avec de nombreux tournois dans différentes disciplines et aux loisirs en général. Pourtant, malgré cela, il semble que l'intensité des échanges soit infirmée dans deux cas précis. Premièrement, la compagnie de camionnage Brazeau Transport, la plus importante de la région, réalise à partir de Rouyn-Noranda une soixantaine de déplacements quotidiens dont une proportion d'environ 50 entre la région et Montréal et de 10 entre la région et Toronto. Deuxièmement, la compagnie d'autobus Voyageur qui assure la desserte quotidienne entre Montréal, Ottawa, Toronto et le Nord-Ouest québécois concentre la majeure partie de son trafic sur le trajet vers Montréal.

Par contre, c'est l'Ontario qui, au dire de Raoul Blanchard, dès l'ouverture de l'exploitation minière, s'est emparée du trafic d'importance par chemin de fer en dotant la ligne North Bay-Rouyn de tarifs très bas. Soulignons que par train, Toronto est

moins éloigné que Québec et même que Montréal parce que, pour se rendre à Montréal, il faut passer par Québec et parcourir une distance de 866 kilomètres (dont 794 jusqu'à Québec) contre 731 kilomètres pour Toronto. M. Blanchard écrivait en 1949 : "Le nord-ouest québécois est une sorte de colonie du trafic ontarien". Qu'en est-il aujourd'hui ? 90 p. cent du trafic de la compagnie Ontario Northland Railway (O.N.R.), qui dessert la ligne de Rouyn-Noranda jusqu'à North Bay vers l'ouest, le nord et le sud-ouest, est constitué de concentrés de minerais; son principal client est la Noranda Mines Ltd. Quant au Canadien Pacifique dont le trafic est composé à 95 p. cent de produits forestiers, il ne relie que le Témiscamingue au sud de l'Outaouais. Le Canadien National, pour sa part, assure le service de la région abitibienne vers Montréal et Québec. Là encore, l'attirance vers l'Ontario est infirmée : en 1975, la Société technique d'aménagement régional rapportait que le trafic ferroviaire de la région s'effectuait en grande partie au Québec avec 60 p. cent des exportations contre 22 p. cent vers l'Ontario et 17 p. cent vers les États-Unis. Plus tôt en 1971, le rapport de la Mission de planification du Nord-Ouest québécois avait conclu que la province de Québec était le principal client et fournisseur de la région. Par contre, M. Asselin précise que pour le sud de la région "c'est l'Ontario qui continue de jouer le rôle le plus important surtout pour le transport des matières premières en direction de Toronto, Montréal et les États-Unis". A noter tout de même que l'influence de l'ONR est déterminante dans le cas de Rouyn-Noranda, le transport vers l'Ontario étant suscité par la raffinerie de cuivre de la compagnie Noranda.

Tout ce que nous pouvons dire des services aériens, devant l'insuffisance de données plus précises, c'est qu'ils relient Rouyn-Noranda à plusieurs centres ontariens : Earlton, North Bay,

Toronto et Ottawa. Mais alors que ces villes sont desservies par un vol quotidien (6 jours par semaine), Montréal bénéficie de deux départs par jour. Un service régulier avec la ville de Québec est assuré par Québécoir depuis 1974. Ajoutons à cela qu'en plus d'être bien raccordée au sud, la région est devenue un tremplin aérien vers la Baie James et l'Arctique canadien. Donc ceci ne confirme pas non plus une attirance particulière vers l'Ontario.

Toutefois, quelques autres aspects des structures en place ajoutent au rôle joué par l'Ontario dans l'évolution socio-économique de la région. Mentionnons d'abord que le réseau d'électricité, pourtant administré par l'Hydro-Québec, n'est pas relié au reste de la province mais à l'Ontario. La zone de Rouyn-Noranda bénéficie d'un service de distribution de gaz naturel dispensé à un coût moindre que dans le sud du Québec depuis la construction en 1965 d'un gazoduc à partir de Earlton, en Ontario; en 1976, la compagnie Noranda utilisait à elle seule 70 p. cent de l'énergie gazière consommée dans la région. Il ne faut pas oublier non plus qu'en matière de radio-télédiffusion, malgré l'influence majeure de Radio-Nord, la région est desservie par 3 stations de télévision et 2 stations de radio MA de langue anglaise localisées dans le nord-est ontarien.

Sur le plan de l'influence commerciale, M. Villemure affirmait à la fin des années soixante que "Le principal désavantage de l'isolement vient du fait qu'une grande partie du commerce s'effectue avec l'Ontario. Si la part du Québec nous semble augmenter de plus en plus depuis les débuts, il faut bien penser que le courant n'est pas encore renversé." Toutefois, les conclusions d'une enquête menée en 1976 par l'INRS-Urbanisation sur les besoins en biens et en services de commerces et d'entreprises manufacturières

des principales agglomérations de la région sont plus nuancées :

“- Les commerces de détail de la région ont tendance à s’approvisionner dans la région montréalaise surtout quand il s’agit de vêtements, produits pharmaceutiques, meubles, quincaillerie, matériaux de construction... Ceci, à raison de 57.6 p. cent pour Rouyn-Noranda contre 25 p. cent en provenance de l’Ontario.

- La région de Toronto et le nord de l’Ontario ont un rayonnement plus limité que prévu : l’agglomération torontoise joue un rôle de zone d’approvisionnement privilégiée strictement dans quelques catégories de biens (autos et machinerie).

- Les commerces de gros, répartis uniquement dans les 5 principales villes de la région, s’approvisionnent prioritairement dans les grands centres urbains du Québec et de l’Ontario. A noter que Toronto représente la première source d’approvisionnement de Rouyn-Noranda surtout dans le secteur alimentaire.

- Le niveau d’auto-approvisionnement en services courants (banaux) des entreprises commerciales dans les villes de la région est élevé : 97.8 p. cent des commerces localisés à Rouyn-Noranda y achètent leurs services bancaux. Pour les services supérieurs non disponibles dans la région, le rôle de Montréal est de premier plan tandis que celui de Toronto est réduit.

- Les entreprises manufacturières et minières impliquées dans des échanges plus significatifs que les commerces, font

fréquemment appel à l'extérieur de la région pour se procurer des services tant banaux que supérieurs. Règle générale, le recours à Montréal semble plus fréquent. Par contre, le faible rayonnement de Toronto s'explique du fait que des entreprises minières comme la Noranda Mines intègrent de nombreux services à leurs opérations courantes."

Somme toute, l'attrait exercé par la proximité de la frontière ontarienne, très important dans les débuts, semble s'être amoindri peu à peu avec la tertiarisation de plus en plus poussée des activités économiques et la réduction de la fonction minière, surtout à Rouyn-Noranda. Toutefois, l'influence de Toronto est encore très importante : en tant que centre financier et que siège social des grandes compagnies minières canadiennes dont la Noranda Mines, la capitale ontarienne a fourni les cadres, les ingénieurs miniers et une partie des capitaux, avec les Etats-Unis, pour le développement minier du Nord-Ouest québécois.

En fait, cette analyse sommaire des contacts de la région et plus particulièrement de Rouyn-Noranda en dehors de la région, nous ont fait voir au-delà de cette attirance vers l'Ontario une rivalité d'influence entre les métropoles que sont Toronto et Montréal. Mais cette concurrence n'est pas tant bénéfique que caractéristique d'une situation de dépendance chronique bien décrite dans un article de la revue *Québec Industriel* de 1968 :

"L'économie du Nord-Ouest québécois est essentiellement celle d'un pays sous-développé : il exporte des matières premières et importe des produits de consommation. Le cuivre extrait de son sous-sol, par exemple, est affiné à l'extérieur de son territoire alors que les grossistes doivent importer de

la métropole et de l'Ontario une proportion très importante des produits alimentaires demandés. L'économie régionale, à cause de l'importance de certain complexe industriel d'extraction et de traitement du minerai (raffinerie de Noranda), est actuellement téléguidée de Toronto, de Montréal et même de New York."

On peut aller plus loin et dire que l'exportation des profits en dehors d'une région-ressource conduit à la création d'emplois dans des secteurs comme le marketing, la distribution, les finances et même la fonction publique, emplois dont le nombre excède finalement de beaucoup les emplois créés à l'intérieur de la région ! Une région marginale comme celle dont Rouyn-Noranda est la capitale se voit dès lors, selon M. Asselin, aux prises avec des problèmes de développement sur lesquels elle n'a que très peu de contrôle et dont elle doit assumer toutes les conséquences.

Pour en revenir à notre question de départ, à propos de l'influence exercée par la proximité de l'Ontario sur la capitale régionale, voici la réponse de M. Villemure :

"On a décrié le fait que Rouyn et Noranda soient collées à la frontière de l'Ontario et qu'ainsi elles ne puissent être le centre de la région. Cette affirmation manque de réalisme. La frontière inter-provinciale n'en est pas une de barbelés. Si on a maintes et maintes fois dit que le marché du Nord-Ouest québécois est entre les mains de financiers ontariens et que conséquemment, on voit d'un mauvais oeil les produits ontariens sur notre marché, il demeure que plusieurs compagnies québécoises ayant des bureaux dans la région vendent dans le Nord-Est ontarien. De plus, n'y a-t-il

pas lieu d'envisager que le marché d'éventuelles industries régionales puisse s'étendre avec profit pour la région du Nord-Est ontarien ? Bien plus, ce marché peut justifier la création de certaines industries qui autrement ne pourraient pas voir le jour."

Cependant, il faudra compter avec les énormes avantages dont bénéficient les métropoles que sont Toronto et Montréal dans le secteur de la transformation. Car si on a assisté à une tertiarisation de plus en plus poussée de la population active à Rouyn-Noranda, 70 p. cent 1975, le secteur secondaire pour sa part n'occupait que près de 14 p. cent de la population active.

C'est dans le cadre d'une politique globale de développement du territoire québécois qu'un changement fondamental de la situation actuelle pourra être réalisé dans le sens d'une intégration réelle de l'Abitibi-Témiscamingue à l'économie québécoise. L'attitude traditionnelle du gouvernement québécois avait été un rôle de soutien aux grandes entreprises minières et forestières, ceci en procurant aux compagnies des conditions favorables à l'exploitation et en leur laissant déterminer pratiquement seules les conditions de développement de la région. Depuis une dizaine d'années, de sérieux efforts ont été faits, visant une atténuation des disparités régionales à commencer par une décentralisation administrative. En ce sens, le choix de Rouyn-Noranda comme capitale administrative régionale est justifié parce que c'est l'agglomération qui handicapera le moins le rayonnement des institutions à caractère régional et qui pourra le mieux agir comme un point d'appui et de convergence des relations transfrontalières.



Centre d'expositions artistiques de Rouyn-Noranda au Collège du nord-ouest. Exposition d'oeuvres en batik, 1975



Défilé du Gala Western sur la rue Principale à Rouyn, 1975



Les Finales provinciales des Jeux du Québec à l'été 1973



CHAPITRE III

LES PERSPECTIVES D'AVENIR À ROUYN-NORANDA

Le rôle de Rouyn-Noranda nous apparaît de plus en plus clairement comme devant s'insérer dans un cadre régional renouvelé. Son aspiration à devenir une agglomération à activités diversifiées et sa croissance furent brusquement freinées sans que la mutation en cours ne soit complétée. Au début des années 1970, une région encore très jeune était atteinte d'une vieillesse prématurée; l'épuisement des ressources minières accentué par une série d'obstacles liés à sa géographie et les facteurs extérieurs à son développement que sont les orientations des grandes firmes et une conjoncture économique défavorable en sont les principales causes. Il faut donc repenser le développement régional car, comme l'affirme M. Asselin, "Une zone n'est pas marginale par essence : elle le devient ou cesse de l'être."

On peut penser que les gouvernements qui se sont succédé ont considéré la frontière comme une espèce de "soupape" pour un surplus de main d'oeuvre et comme une raison de plus pour ne pas s'occuper du développement d'une région périphérique. D'autre part, depuis l'élection du Parti Québécois en novembre 1976, on peut imaginer qu'une éventuelle souveraineté politique du Québec influencerait les relations transfrontalières. Jusqu'à quel point cela représente-t-il une menace pour la survie même de l'Abitibi-Témiscamingue ? Tout en soulignant le caractère encore très hypothétique de cette éventualité, il faut remarquer que la réponse sera liée à la notion de marginalité formulée ainsi par M. Asselin : "Etat

plus ou moins stable d'une portion de territoire susceptible d'évoluer dans le temps et dans l'espace au rythme des transformations des politiques de développement du territoire d'un Etat."

Ajoutons à ces considérations que l'éloignement ne signifie pas nécessairement inaccessibilité et isolement. D'ailleurs ce facteur d'isolement sur lequel on a beaucoup insisté, le présentant comme un obstacle majeur au développement de la région, devrait s'estomper devant celui de "voisinage". Ceci n'est possible que dans le cadre d'une planification globale visant des conditions optimales d'intégration du territoire. Des efforts ont déjà été accomplis en ce sens par le gouvernement du Québec, surtout depuis 1970 et la Mission de planification mise sur pied par l'Office de planification et de développement du Québec a joué un rôle important dans le sens d'une déconcentration des activités gouvernementales au profit de Rouyn-Noranda. La création de la Conférence administrative régionale (CAR) en 1972 et l'ouverture d'un bureau régional de l'OPDQ à Noranda en 1973, venaient confirmer cette orientation axée sur la coordination interministérielle. Par la suite, dans le cadre des schémas régionaux d'aménagement, plusieurs études ont été menées dans différents domaines, dégageant le rôle spécifique des principales agglomérations de la région.

De même, les recommandations de la Mission de planification au sujet d'un développement intégré ont eu pour conséquence d'activer le rôle des organismes régionaux. Le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue a une tâche très importante d'animation et de participation populaire. Il se veut le porte-parole des revendications de la population de l'Abitibi-Témiscamingue; c'est en ce sens que des priorités de développement

régional ont été dégagées dans les domaines des transports, communications, forêts, mines et agriculture. Mais il ne faut pas oublier que le CRDAT n'est ni un gouvernement régional, ni un organisme de réalisation. Il concentre ses efforts en vue de dégager une conception globale de l'aménagement de l'Abitibi-Témiscamingue. Il vise à former une conscience régionale face à laquelle Rouyn-Noranda a une responsabilité particulière. Il fait pression pour que les budgets alloués par les ententes fédérales-provinciales soient orientés dans le sens des grandes priorités du développement régional.

Face à la situation économique actuelle, il apparaît clairement que le rôle de Rouyn-Noranda comme capitale régionale ne pourra s'accroître sans également une reconversion de son économie. En ce sens, l'avenir de Rouyn-Noranda doit confirmer sa vocation comme centre régional de services. Mais une économie solide ne peut être axée uniquement sur le développement du secteur tertiaire : dépendant directement de la population en place, le tertiaire vient se greffer à la présence des secteurs primaire et secondaire.

*Les axes d'une reconversion économique
de Rouyn-Noranda*

Le climat d'incertitude quant à l'avenir de Rouyn-Noranda est de beaucoup lié à l'énergie de ce "pays neuf" au-delà du 49^o parallèle. A ce sujet, la position dégagée par les études gouvernementales et soutenue par le CRDAT est que le développement du nord ne doit pas compromettre celui de la zone habitée au sud mais plutôt le consolider. Et au dire de la SOTAR : "Le sud, de cul-de-sac qu'il est en train de devenir, doit se transformer en tremplin de développement du nord." Dans cette optique, il est

très important pour Rouyn-Noranda de compenser le glissement du centre géographique de l'activité minière vers le Nord-Est, donc vers Amos. Il ne s'agit pas de chercher à concurrencer l'influence propre à cette ville mais plutôt de renforcer la puissance respective des 5 centres de services de la région. Rouyn-Noranda, à titre de capitale régionale, doit démontrer son dynamisme en renouvelant sa fonction minière et en renforçant son activité industrielle.

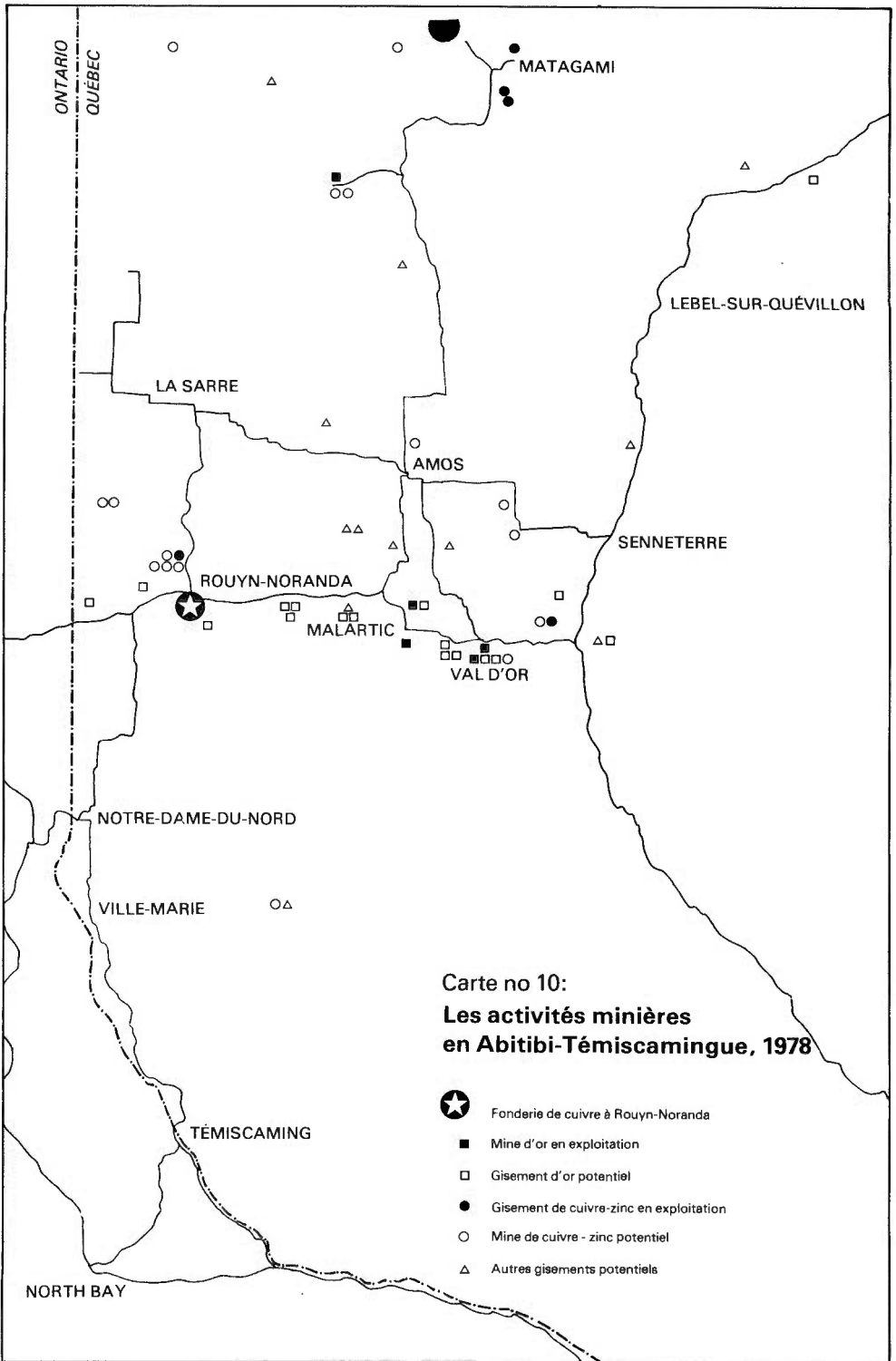
Renouvellement de l'activité minière

Malgré l'épuisement de la mine Horne, Rouyn-Noranda peut et doit rester un pôle d'attraction de l'industrie minière du Nord-Ouest québécois et du Nord-Est ontarien. D'une part, avec d'autres centres miniers tels Timmins et Val-d'Or, Rouyn-Noranda doit voir à "assurer le transit des hommes, du matériel, du 'know how', vers les postes avancés de l'activité minière" selon les termes utilisés par M. Villemure. Et si sa position géographique désavantage l'agglomération face à des villes comme Amos et Val-d'Or, Rouyn-Noranda dispose d'une fonderie de cuivre, d'entreprises de fabrication d'équipement et de services miniers essentiels. L'avenir de Rouyn-Noranda comme centre minier régional dépendra donc de l'importance de l'équipement de production en place et de la qualité des infrastructures, des transports et des services. C'est pourquoi, dans ce contexte, le projet de la compagnie Texas Gulf de construire une affinerie de cuivre avec l'aide du gouvernement fédéral paraît particulièrement aberrant et dramatique. Face à cela, le gouvernement québécois a annoncé en 1978 la mise en oeuvre d'un programme quinquennal de \$65 millions pour la relance de l'exploration minière dans le Nord-Ouest québécois, programme auquel sera étroitement associée la SOQUEM et qui vise surtout à trouver de nouveaux gisements

de cuivre afin de pallier la diminution d'approvisionnement à la fonderie de Noranda.

Mais le gouvernement pourrait-il éventuellement exercer un contrôle plus direct sur l'industrie minière ? Si la nationalisation de l'industrie de l'amiante est amorcée, c'est que le Québec est en position de quasi-monopole avec 66 p. cent de la production canadienne. Pour le cuivre, ce n'est pas le cas et il faut compter sur Noranda Mines Ltd. qui en contrôle la filière de production. Le meilleur moyen incitatif dont dispose alors le gouvernement face à une compagnie minière comme la Noranda réside dans sa politique fiscale. A ce sujet, on peut se demander si la compagnie Texas Gulf se serait lancée dans une entreprise aussi coûteuse sans les modifications importantes apportées à la fiscalité ontarienne surtout si une affinerie de cuivre avait effectivement été construite à Noranda en 1970-71.

Face à la menace représentée par l'ouverture de l'affinerie de Texas Gulf prévue pour 1982, une fermeture de la fonderie de Noranda est-elle à envisager ? La compagnie évaluée à 10 p. cent la perte que cela occasionnera par rapport à la consommation actuelle de minerai, ce qui n'est quand même pas si dramatique. De plus, il est certain que la compagnie hésitera beaucoup avant de cesser ses opérations à Noranda étant donné la valeur des installations en place. En 1979, le budget d'exploration au Québec est de \$4 millions et la plus grande partie de ce montant sera allouée à des projets concernant le Nord-Ouest québécois. Donc la compagnie cherchera par tous les moyens à rentabiliser ses investissements antérieurs et tient sûrement compte de l'énorme réserve de gisements potentiels d'uranium et de métaux variés déjà identifiés sans compter tous ceux qui ne le sont pas encore



au nord du 49^o parallèle. Quant à la raffinerie Horne, la compagnie verra essentiellement à améliorer la productivité des équipements en place en modifiant le concentrateur et en améliorant son procédé métallurgique. Ceci dans l'optique de renforcer, quand il y aura lieu, sa position concurrentielle sur le marché des concentrés de cuivre.

Renforcement de l'activité secondaire

En fait, cette crise conjoncturelle révèle la dépendance des habitants des villes-soeurs face à l'entreprise qui leur a donné naissance. C'est pourquoi, cette mutation qui a vu la fonction de services devenir la vocation première de Rouyn-Noranda doit se poursuivre avec la mise en place de services plus spécialisés. Ceci s'insère très bien dans l'optique de la décentralisation administrative mais il est indispensable que cette fonction centre de services puisse s'appuyer sur un secteur secondaire bien vivant. Déjà, face au déplacement des activités minières et forestières vers le nord, il faut accentuer la fabrication d'équipement dans l'agglomération. D'autre part, il faut chercher à mettre en palce des industries de remplacement, voir à diversifier un secteur manufacturier resté à l'état embryonnaire.

“Il est certain que l'éloignement défavorise le développement du secteur secondaire mais il est bien d'autres causes : le climat joue sûrement à un degré qu'il est bien difficile d'estimer; la faible population du Nord-Ouest québécois représente un marché restreint; les techniciens formés dans la région émigrent en majorité au sud faute d'emplois disponibles... C'est ainsi un cercle vicieux de causes causantes qui explique cette faiblesse.”

Ces obstacles énumérés par M. Villemure lui faisaient conclure à la fin des années soixante à l'impossibilité d'établir dans la région d'autres industries que celles reliées aux ressources naturelles ou justifiées par la consommation régionale. Dans ces conditions, on se rend compte du caractère limitatif et contraignant pour ne pas dire aléatoire de cette industrialisation. Pourtant, M. Villemure voit dans le renforcement du secteur secondaire et dans l'adoption de mesures efficaces visant au reclassement de la main d'oeuvre "les véritables critères de viabilité économique et d'auto-dépendance de l'agglomération". Un pas en ce sens a été franchi, selon lui, avec la transformation des installations électriques des 25 aux 60 cycles en 1964. A cela s'ajoute le fait que Rouyn-Noranda est un des principaux centres de réception et de distribution d'huile et de gaz. Comme orientations possibles, M. Villemure envisage le choix de Rouyn-Noranda pour un éventuel abattoir régional et des industries alimentaires connexes, par exemple une usine de lait en poudre. Ajoutons que l'achat de la Laiterie Dallaire (à Rouyn) et de la Beurrerie Lafrenière (au Témiscamingue) par une entreprise de Montréal, "Les Minoteries Ogilvie Ltée" en 1978, a confirmé l'importance de la Laiterie Dallaire et assure les débouchés des producteurs de la région. Selon le CRDAT, l'industrie manufacturière en Abitibi-Témiscamingue ne doit pas se limiter uniquement aux secteurs forestier et minier mais concerner aussi le secteur agricole avec, par exemple, l'implantation éventuelle d'une charcuterie régionale à Rouyn.

La Société technique d'aménagement régional avait conclu une étude sur les besoins en espaces industriels des villes du Nord-Ouest québécois en 1974 en recommandant une reconversion économique "qui devrait se réaliser entre autres par la création d'une infrastructure industrielle commandant des mesures

énergiques tant de la part des municipalités concernées que du gouvernement provincial". Ainsi, le potentiel industriel d'une agglomération comme Rouyn-Noranda dépend dans une bonne mesure de l'effort déployé par le gouvernement dans le sens d'une reconversion économique et particulièrement d'une reconversion de son aide financière. A ce sujet, une entente fédérale-provinciale décidait en 1972 de la formation de parcs industriels dans les capitales régionales et dans certaines autres villes de chaque région administrative du Québec selon une série de critères d'attrait industriel. Une subvention de \$1 million fut attribuée à Rouyn-Noranda pour l'aménagement d'un parc comprenant trois secteurs complémentaires dotés de services municipaux, ceci dans le but d'attirer des entreprises à capacité régionale. En fait, on se rend compte en 1979 que la majorité des entreprises qui y sont installées sont plutôt de type commercial qu'industriel.

Le gouvernement du Québec a vu aussi à promouvoir le développement industriel avec la présence d'un bureau régional du ministère de l'Industrie et du commerce installé à Rouyn-Noranda chargé de promouvoir la venue de nouvelles industries et de favoriser le développement des entreprises en place. Enfin, la création récente d'une société de développement québécoise (SODEQ) dotera la région d'un instrument de gestion qui jouera en quelque sorte le rôle d'une compagnie de gestion. Il serait important que la SODEQ accorde une attention particulière aux petites et moyennes entreprises dont le développement est un critère de viabilité pour la région parce qu'impliquant essentiellement des profits qui restent dans la région. Pour l'avenir de l'industrie manufacturière, on doit tenir compte de ces multiples ateliers qui font souvent preuve d'ingéniosité (pensons par exemple à ces artisans qui dessinent et fabriquent des meubles); on doit encourager les initiatives locales.

ROUYN-NORANDA

<i>Répartition des entreprises par groupe industriel Agglomération de Rouyn-Noranda (1977-78)</i>		
<i>Groupe</i>	<i>Nombre d'établissements</i>	<i>Nombre d'employés</i>
Aliments et boissons	6	278
Bois	7	160
Meubles et articles	5	53
Imprimerie-édition	2	14
Produits métalliques et miniers	10	1 471
Produits électriques	2	4
Produits minéraux non métalliques	6	47
Autres produits	6	92
	---	-----
Total	44	2 115
Source : <i>Supplément 1978, Caractéristiques économiques et sociales de Rouyn-Noranda, Commission industrielle de Rouyn-Noranda</i>		

Toutefois, il est certain que des secteurs gagneront à un regroupement et à une consolidation des entreprises en place, et ceci particulièrement à Rouyn-Noranda qui doit absolument compenser sa situation, à l'écart des axes de développement futur par une bonne structure industrielle. En effet, à côté de la promotion de la petite et moyenne entreprise par le gouvernement du Québec dans le cadre de l'«Opération Solidarité Economique» (OSE), le

CRDAT ambitionne pour la région des industries de grande envergure comme l'exploitation et la transformation de l'amiante et l'établissement d'une troisième pulperie. Après avoir fait couler beaucoup d'encre, l'usine de pâtes et papier sera finalement installée à Amos. On peut imaginer l'impact économique et démographique d'une telle réalisation...

Ceci nous fait voir qu'il est très important de développer une conscience régionale et de se débarrasser de cet esprit de clocher si néfaste à un développement intégré du territoire.

*Regroupement de l'agglomération de Rouyn-Noranda
dans le cadre d'une restructuration régionale*

“La question du regroupement se pose en termes de développement; non en termes d'argent. Ce n'est pas l'argent qui a bâti Noranda, c'est le minerai de cuivre. Sans le minerai, la compagnie Noranda, malgré tout le capital dont elle dispose aujourd'hui, fermerait son usine de smeltage et peut-être s'en irait. Lorsqu'il y a des ressources et du travail, l'argent est rarement un problème.

Le vrai problème c'est la croissance. Le chômage est beaucoup trop élevé. On s'inquiète de trop de choses : déclin de l'industrie minière, pénurie éventuelle de bois, pollution... Ce qui explique sans doute les tensions entre les villes, chacun voulant tirer le maximum de ce qui passe. Il nous est apparu clairement que le temps d'un renouvellement planifié est arrivé.”

C'est en ces mots que M. Guy Carle, général municipal, présentait l'étude relative à l'agglomération de Rouyn-Noranda au Conseil

municipal de la cité de Rouyn en mars 1979. L'objectif premier à l'origine de l'étude était en fait plus restrictif; il concernait essentiellement la fusion des villes-soeurs dont on parle depuis longtemps mais qui n'a jamais pu être réalisée surtout devant une opposition manifeste parmi les citoyens de la ville de Noranda.

C'est là que l'on peut vraiment constater la différence fondamentale qui est à la base du développement de chacune des villes. Cette différence s'est répercutée jusqu'à un certain point dans les mentalités : il n'y a pas si longtemps une personne habitant Noranda était identifiée comme telle avec une connotation différente pour une autre habitant Rouyn; entraient alors en jeu le caractère plus résidentiel et anglophone de Noranda, le fait aussi qu'on y retrouve les quartiers huppés... Pour Noranda, on fait surtout référence à la mine et à cette source financière privilégiée qui a permis à ses citoyens de bénéficier d'une remarquable stabilité fiscale de 1952 à 1975. On comprend alors le manque d'intérêt pour le regroupement des deux villes : aux yeux de plusieurs, cela impliquait essentiellement une augmentation des taxes municipales alors qu'on pouvait profiter de toute façon, sans frais supplémentaires, des services en place à Rouyn. Mais l'adoption d'une loi modifiant la taxation des industries par le gouvernement du Québec allait avoir pour conséquence une baisse notable de la contribution de la compagnie Noranda aux recettes municipales et une hausse sensible de la taxe foncière à partir de 1975 (25 p. cent pour 1975). La nécessité de trouver d'autres sources de revenus a incité plusieurs à réviser leur position initiale et la volonté de regroupement est de plus en plus affirmée. Ainsi, le maire sortant, M. Achille Juneau, affirmait en 1978 être partisan d'une formule de "fusion globale qui favoriserait une planification plus rationnelle du territoire."

Mais surtout le regroupement s'impose à la capitale régionale jusqu'à aujourd'hui bicéphale, comme condition primordiale pour qu'elle puisse vraiment assumer son rôle. Et pourquoi tant insister sur ce rôle ? C'est qu'il représente aujourd'hui la vocation première de Rouyn-Noranda et ses chances d'avenir y sont intimement liées. La Mission de planification du Nord-Ouest québécois considérait en 1971 que "Rouyn-Noranda peut compenser l'affaiblissement des zones sur lesquelles elle rayonne (Témiscamingue, faille de Cadillac) et la diminution de son activité minière sans doute par un renforcement de l'activité secondaire mais aussi par son rôle spécifique de capitale régionale". Or, une capitale se doit d'être dynamique, d'inspirer une conscience régionale. Ce qui n'a pas toujours été très évident dans le cas de Rouyn-Noranda. L'agglomération est certainement plus présente en Abitibi-Témiscamingue et plus active depuis 1966 mais son titre fut longtemps contesté par Val-d'Or et Amos surtout, critiquant le fait que la capitale était formée en réalité de deux villes. A tel point, qu'en 1972, les dirigeants de Rouyn-Noranda avaient besoin de réaffirmer sa vocation dans une étude intitulée : "La métropole régionale dans le développement de l'Abitibi-Témiscamingue", ceci après une rencontre avec les dirigeants de Val-d'Or où, pour ainsi dire, on a mis les choses au point.

Alors que cette étude cherchait surtout à faire ressortir la primauté de Rouyn-Noranda en soulignant ses traits distinctifs, l'étude dirigée par M. Carle resitue vraiment la capitale dans son contexte régional, ce qui est nouveau et dénote une évolution intéressante vers une intégration régionale. En effet, l'étude d'avril 1979 aborde la fusion de Rouyn-Noranda comme s'inscrivant dans un cadre régional renouvelé et visant la complémentarité. Elle propose :

ROUYN-NORANDA

- un réajustement des limites de l'actuelle région administrative no 8;
- l'abolition des comtés municipaux de Temiscaming et d'Abitibi;
- leur emplacement par 5 districts couvrant l'ensemble du territoire de la région;
- chaque district étant délimité en fonction des aires d'influence des 5 agglomérations principales.

Les agglomérations sont considérées ici comme devant réaliser le regroupement à l'intérieur de nouvelles limites municipales à l'exemple de Val-d'Or qui a déjà intégré la municipalité voisine, Bourlamaque.

Rouyn serait l'agglomération principale du district de Noranda dont le territoire serait le moins étendu des 5 districts (8 175 km²) mais regrouperait la population la plus nombreuse avec plus de 40 000 habitants; la nouvelle ville de Rouyn en contenant alors à elle seule près de 35 000. Le district de Noranda comprendrait :

- l'agglomération regroupée, celle de Rouyn, dépassant les limites actuelles de Rouyn-Noranda pour englober les villages d'Evain et de Granada et s'étendre vers McWatters, Beaudry, D'Alembert, Arntfield pour une superficie totale de 870 km² comparativement à la superficie des villes-soeurs totalisant 65.66 km²;
- 10 municipalités aux limites réaménagées dont :
 - 3 villes : Cadillac, Duparquet, Rollet;
 - 7 villages : Beaudry, Bellecombe, Cléricy, Cloutier, Destor, Montbrun, Rémigny;
- 2 territoires de district protégés de toute urbanisation et de toute pollution qui compteraient des concessions, quelques fermes et plusieurs terrains de villégiature.

La protection, la mise en valeur et l'aménagement de l'ensemble du territoire seraient coordonnés par le Conseil de district qui remplacerait l'actuel Conseil de comté.

Le rapport Carle résume en ces termes le défi à relever : "Comment, dans le contexte actuel, faire de Rouyn-Noranda la ville dont l'Abitibi-Témiscamingue a besoin pour se renouveler et retrouver un rythme de progression ? Comment faire sans nuire aux autres villes et sans accentuer les tiraillements entre clochers ?" A cela, l'étude répond avant tout par une restructuration administrative, ensuite par la coordination des investissements et des services. La nouvelle ville devra se transformer à plusieurs niveaux.

Il est urgent de mettre un terme à la dégradation de l'environnement (surtout des lacs pollués par les déchets miniers). Donc, il faut agir au niveau de la préservation, de la dépollution et de la protection du lac Dufault qui représente la source unique d'eau potable de la population de Rouyn-Noranda. Ce qui s'avère particulièrement difficile devant le problème posé par les déchets miniers, le degré de pollution des lacs environnants ainsi que l'inconfort et les dégâts causés par l'anhydride sulfureux dégagé par les cheminées de la fonderie.

Une autre recommandation prioritaire soulignée par l'étude est le développement des potentiels industriels et touristiques. Ce qui implique d'une part de continuer l'aménagement du parc industriel et d'amorcer celui d'un parc lourd où on aurait pu, selon l'étude, localiser une pulperie. D'autre part, il s'agit de profiter de l'accessibilité à des sites naturels intéressants aux limites de l'agglomération pour développer les possibilités de loisirs, et

aussi de continuer l'amélioration du cadre de vie urbaine déjà amorcée par chacune des municipalités de Rouyn et Noranda.

Les auteurs de l'étude demandent tout spécialement aux gouvernements d'investir dans les infrastructures régionales et suggèrent qu'un programme précis soit élaboré dans le cadre d'ententes fédérales-provinciales. On comprend l'importance, entre autres, de la réfection de la route 117 vers Montréal récemment amorcée.

La consolidation et l'expansion des institutions et des services sont encore recommandées par les auteurs. Cet aspect cadre bien avec les objectifs de déconcentration et de décentralisation des services énoncés par le gouvernement du Québec. A ce sujet, il faudrait que cessent les querelles et les tensions à chaque fois, ou presque que l'on doit établir un bureau régional dans la capitale; une hiérarchie entre les villes et des critères objectifs de localisation des services s'imposent.

En somme, il se dégage de cette étude la volonté de faire de la capitale régionale un véritable pôle de croissance dans le cadre d'une planification à long terme du développement régional.

CONCLUSION

“Il nous reste un pays à comprendre... il nous reste un pays à changer”, chante Vigneault. C’est en regardant vers le nord que les gens de Rouyn-Noranda et même les Québécois liront leur avenir. Au nord du 49^o parallèle, où on ne retrouve que 2 p. cent des habitants du Québec, résident des trésors en minerais, en forêts, en énergie. Mais d’où partir à la conquête de ces richesses ?

Entre un sud du Québec “surpeuplé” et “moyen nord” presque vide, il y a l’Abitibi-Témiscamingue. Pourquoi ne pas envisager d’en favoriser le peuplement et voir la région comme l’arrière-pays de résidence et le point de départ vers le nord ? Mais pour vivre en Abitibi-Témiscamingue, il faut assumer la “nordicité” de son milieu de vie. Cela fait appel avant tout à un changement de perception “psychologique” face à la région; changement qui se répercutera dans des transformations concrètes visant à améliorer les conditions de vie.

Après tout, si la Sibérie est en plein développement économique, si les Soviétiques ont érigé “une ville de la science” à des fins de recherche et d’expérimentation dans la région de Novossibirsk où le climat est semblable à celui du “moyen nord” canadien, pourquoi cela ne serait-il pas possible chez nous ? Le Rapport Carle présente justement l’idée d’ériger à Rouyn-Noranda un Institut de recherches appliquées qui pourrait s’associer au Centre d’études universitaires et coopérer avec les services gouvernementaux en place.

Or cela suppose des investissements financiers de la part des gouvernements, mais surtout à la base un projet de société impliquant le développement du nord du Québec. On imagine les limites qu'aurait une planification régionale en l'absence d'une planification englobant l'ensemble du territoire québécois.

C'est pourquoi la transformation majeure se situe d'abord et avant tout dans un changement des mentalités. Ainsi à Rouyn-Noranda, l'industrie minière aura été un facteur déterminant de la structure sociale : elle a entraîné jusqu'à un certain point une attitude de dépendance et de paternalisme. Pendant longtemps, les villes-soeurs ont semblé vivre d'une force acquise, ses hommes d'affaires se contentant de se nourrir de miettes, certes souvent consistantes, de l'activité minière sans se prémunir, sans chercher à mettre en place des solutions de rechange devant le caractère passager, aléatoire que peut représenter la fonction minière. En somme, on pensait beaucoup plus à profiter du boom minier qu'à préparer l'avenir.

Mais quel formidable boom ! Dans l'espace de quelques années, à la suite de la découverte du prospecteur Horne, deux villes étaient nées. Dès le départ, d'une rive à l'autre du lac Osisko, se sont esquissées des vocations différentes : Noranda, à l'ombre de la compagnie qui lui avait donné naissance, devenait une municipalité plutôt résidentielle tandis que Rouyn gardait de ses origines le côté "aventurier" en affirmant sa vocation commerciale. Par contre, les villes-soeurs ont tout de suite été "jumelées" dans un destin unique lié à la mine qui les avait engendrées. Très vite dotée d'une raffinerie, Rouyn-Noranda a profité de l'ouverture des mines de la faille de Cadillac, lors de cette fameuse ruée vers l'or survenue une dizaine d'années après ses propres débuts,

pour devenir un centre minier de première importance dans la région.

La croissance de l'agglomération s'est poursuivie au rythme fulgurant de l'activité minière jusque dans les années cinquante. Rouyn-Noranda s'est alors trouvé dans un tournant de son histoire : elle avait perdu son caractère pionnier pour acquérir le titre de "capitale de la région administrative 08". Souvent qualifiée de "métropole du Nord-Ouest", de "carrefour des communications", Rouyn-Noranda doit à sa situation géographique au coeur de l'Abitibi-Témiscamingue d'être devenu un centre régional de services. D'autre part, à la même époque, les villes-soeurs ont connu une émigration de plus en plus prononcée devant l'essoufflement de la fonction minière et le peu d'envergure des activités de transformation.

C'est donc à la recherche d'une nouvelle vocation que Rouyn-Noranda aspire à un rôle de premier ordre dans les multiples facettes de la vie économique, sociale et culturelle en Abitibi-Témiscamingue. Si, sous certains aspects, son rayonnement est d'envergure régionale, beaucoup d'obstacles quelquefois inhérents à la région même limitent son action dans le milieu régional. Etre capitale d'une région-ressource, d'une région périphérique signifie aussi voir drainer une bonne part des retombées économiques vers les métropoles que sont Toronto et Montréal. Et il faut tenir compte de cette attirance de longue date exercée par la frontière ontarienne, et qui s'est manifestée par le fameux projet de la "onzième province".

Maintenant que le projet apparaît comme un vieux rêve, Rouyn-Noranda fait face à des défis dont dépend son avenir : d'abord

celui d'être un pôle d'attraction pour l'industrie minière au moyen de l'équipement, du savoir-faire, des infrastructures et des services en place. Il faut donc consolider le secteur secondaire surtout en ce qui a trait à l'équipement minier mais aussi le diversifier en encourageant les petites et moyennes entreprises. Enfin, Rouyn-Noranda ne pourra vraiment assumer sa vocation régionale qu'en réalisant la fusion des deux municipalités dans le cadre d'une restructuration régionale.

Et une telle restructuration implique la maturation d'une conscience régionale et à prime abord un sentiment d'appartenance. A ceux des anciens maires, députés, professionnels et commerçants fortunés qui ont quitté la région, il manquait justement ce sentiment d'appartenance. Pourtant, comme le soulignait le CRDAT en 1978, "La région s'est développée parce que les gens l'ont voulu, elle va continuer à se développer si les gens le veulent". La meilleure garantie d'avenir, c'est la motivation des gens, c'est la foi de ceux qui se sentent solidaires du développement d'une région, d'une ville où ils sont nés et où ils aimeraient continuer à vivre. Ceux-là qui reviennent ou qui restent ont le goût de l'Abitibi-Témiscamingue, le goût de Rouyn-Noranda. C'est dans cet état d'esprit qu'une agglomération, dont la fonction minière initiale a été dépassée par sa fonction centre de services, peut espérer assumer son rôle de capitale et inspirer, plutôt qu'une concurrence, une solidarité régionale.

Tout de suite, une question jaillit : les gens de Rouyn-Noranda ont-ils une conscience régionale ? Sinon, peuvent-ils l'acquérir ? Sont-ils en voie de le faire ? Un premier pas en ce sens, pour tous ceux qui se reconnaissent de la région, est de troquer l'isolement de ces flots de peuplement résultant du contexte historique et géographique que l'on connaît pour le voisinage.



Bâtiments administratifs du gouvernement du Québec... Trait d'union entre les villes-soeurs ?



BIBLIOGRAPHIE

I OUVRAGES

- Association minière du Canada, *Les mines au Canada, Renseignements et statistiques*, 1978, 60 p.
- Album-souvenir de Rouyn-Noranda 1924-1939*, Ottawa, Commercial Press, 1939, 114 p.
- BLANCHARD, Raoul, *L'Ouest du Canada français, province de Québec* (2 vol.); vol. 2 : *Les pays de l'Ottawa, l'Abitibi-Témiscamingue*, Montréal, Ed. Beauchemin, 1954, 334 p.
- Bref historique de la cité de Rouyn*, Rouyn, mars 1956, 15 p.
- BYAIS, Pierre, *Les marges de l'oekoumène dans l'Est du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1964
- Canadien National (Chemins de fer nationaux), Service de la recherche et du développement, *Inventaire économique des villes de Rouyn et de Noranda*, Montréal, 1968, 37 p.
- Chambre de Commerce de Rouyn-Noranda, *Mémoire concernant l'aménagement du territoire de la métropole du Nord-Ouest québécois : Rouyn-Noranda*, Rouyn, novembre 1969, 5 p.
- Conférence régionale des mouvements populaires, *Historique de la forêt au Québec et au Nord-Ouest québécois*, Rouyn, 1975, 7 p.
- Conférence régionale des mouvements populaires, *Une entreprise bien de chez nous : la Noranda. Histoire des boss ou comment la Noranda a fait son argent*, Rouyn, mars 1975, 7 p.
- DESHAIES, Laurent, "Etat du logement et rénovation urbaine à Rouyn-Noranda : cas-type d'un problème généralisé au niveau des villes moyennes", dans *Abitibi-Témiscamingue. Quatre études sur le Nord-Ouest québécois*, Rouyn, Presses du CEGEP de Rouyn-Noranda, 1974, p. 102 à 131.
- DESHAIES, Laurent, *Perspectives de développement économique du Nord-Ouest québécois*, Rouyn, 1973, 35 p.
- DESHAIES, Laurent, *Données statistiques sur l'agglomération de Rouyn-Noranda*, Rouyn, 1972, 13 p.

- GOURD, B.-B., "La colonisation des Clay Belts du Nord-Ouest québécois et du Nord-Est ontarien", dans *Abitibi-Témiscamingue. Quatre études sur le Nord-Ouest québécois*, Presses du CEGEP de Rouyn-Noranda, 1974, p. 1 à 25.
- GOURD, B.-B., *Colonisation minière et peuplement minier au Nord-Ouest québécois. Aperçu historique 1910-1950*. Rouyn, mars 1975, 19 p.
- HAMELIN, Louis-Emond, *Le Canada*, P.U.F., Paris, 1969, 300 p.
- HUOT, Gilles, *Mémoire présenté à l'honorable J. Marchand, ministre de l'Expansion économique régionale par les représentants de l'Opération Nord-Ouest. Notes sur l'importance d'une raffinerie de cuivre à Noranda*, Rouyn, février 1971, 10 p.
- LALIBERTE, J., JOURDAIN, T., CHARTIER, J.E., *Situation agricole et diagnostic sur l'agriculture du Nord-Ouest québécois*, s. 1, 1970, 18 p.
- LANGLOIS, G., *Où va notre industrie minière ?*, 1977, 30 p.
- LANQUAR, R., dir., *Préliminaire à l'aménagement touristique du Nord-Ouest québécois*, CRDAT, janvier 1972, 102 p.
- LAROUCHE, F., "L'immigrant dans une ville minière. Une étude de l'interaction" dans *Abitibi-Témiscamingue. Quatre études sur le Nord-Ouest québécois*, Presses du CEGEP de Rouyn-Noranda, 1974, p. 26 à 63.
- LERAT, Serge, *Géographie des mines*, Coll. SUP, PUF, Paris, 1971, 200 p.
- LOWER, A.R.M. et INNIS, H.A., *Settlement and the Forest Frontier in Eastern Canada. Settlement and the Mining Frontier*, Toronto, MacMillan, 1936, 424 p.
- Métallurgistes-Unis d'Amérique, Service de recherches, *Noranda Mines Ltd.*, Toronto, 1974, 28 p.
- Métallurgistes-Unis d'Amérique, *Notes sur les activités financières de Noranda Mines*, Toronto, février 1975, 9 p.
- La Noce d'or, Rouyn-Noranda, 1926-1976*, Album-souvenir du cinquantenaire de Rouyn-Noranda, 1976.

- Noranda, Division Horne, Brochure de la compagnie Noranda Mines, Noranda, Québec
- O'NEILL, M., *L'importance relative des centres urbains du Nord-Ouest québécois*, Québec, juin 1972, 263 p.
- POWIS, A., *Discours. Opération Nord-Ouest*, avril 1971, 14 p.
- ROBERTS, Leslie, *Noranda*, Ed. Clarke et Irwin, Toronto, 1956, 223 p.
- SAVARD, B. et N., *L'industrie manufacturière du Nord-Ouest québécois*, dans l'Abitibi et le Témiscamingue d'hier et d'aujourd'hui, Cahiers du département d'histoire et de géographie, CEGEP de Rouyn-Noranda, 1975, p. 252 à 311.
- VILLEMURE, M., *Les villes de la faille de Cadillac*, éd. revue et corrigée, Rouyn, Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois, 1971, 160 p.
- VILLEMURE, M., *L'affinerie de cuivre de la Noranda. Pourquoi pas à Rouyn-Noranda ?*, janvier 1971, 5 p.

II THESES ET TRAVAUX D'ETUDIANTS

- ASSELIN, M., *Le rôle de la frontière dans les relations entre le Nord-Ouest québécois et l'Ontario*, travail présenté au département de géographie de l'Université Laval, Québec, octobre 1978, 41 p.
- AUBE J., DESALLIERS. N. et JEGOU, M., *Le plan de retour à la terre Gordon*, Rouyn, travail présenté à l'Université du Québec, Direction des études du Nord-Ouest québécois, 1972, 32 p.
- BARRETTE, R., *Le plan de colonisation Vautrin*, Ottawa, thèse de M.A. présentée à l'Université d'Ottawa, 1972, 235 p.
- BROUILLARD, R., *L'industrie minière du Nord-Ouest québécois*, Montréal, thèse de L. Sc. Comm. présentée à l'École des Hautes études commerciales, 1967, 162 p.
- DESJARDINS, G. et al., *Synthèse et analyse sur les éléments du tourisme en Abitibi-Témiscamingue*, Montréal, Université du Québec à Montréal, juin 1972, 64 p.

- DESSUREAULT, M., *Place de l'agriculture dans l'économie globale de la région*, Rouyn, travail présenté à l'Université du Québec à Trois-Rivières, campus du Nord-Ouest québécois, 1970, 22 p.
- DOIRE, J.-L. et al., *Politique générale de l'entreprise. Le groupe Noranda (division Horne)*, travail présenté à l'Université du Québec, campus du Nord-Ouest québécois, juillet 1976, 35 p.
- FAFARD, C. et GERVAIS, P.A., *Le climat, les eaux et l'agriculture dans le Nord-Ouest québécois*, Rouyn, travail présenté à l'Université du Québec à Trois-Rivières, campus du nord-ouest québécois, 1970.
- FAFARD, C. et al., *Géographie urbaine du Nord-Ouest québécois*, travail présenté à l'Université du Québec à Trois-Rivières, campus du Nord-Ouest québécois, avril 1971, 129 p.
- FOURNIER, G., *Historique de la mine Noranda*, Montréal, thèse de B. Sc. présentée à l'École polytechnique, 1962, 34 p.
- GOURD, B.-B., *Mines et syndicats en Abitibi-Témiscamingue 1910-1950*, thèse présentée au département d'histoire de l'Université d'Ottawa, 1978, 156 p.
- GREGORY, J.F., *A geographical analysis of the Ontario Quebec Metals Region*, thèse présentée au département de géographie, Pennsylvania State University, juin 1959, 211 p.
- LEROUX, M., *L'agriculture dans le Nord-Ouest québécois*, Rouyn, travail présenté à l'Université du Québec à Trois-Rivières, campus du Nord-Ouest québécois, 1970, 39 p.
- MARTINEAU, S., *L'agriculture dans le Nord-Ouest québécois*, Rouyn, travail présenté à l'Université du Québec à Trois-Rivières, campus du Nord-Ouest québécois, 1970, 45 p.
- MEUNIER, Jean, *L'éloignement, un facteur de marginalité, l'exemple du Nord-Ouest québécois*, thèse présentée au département de géographie de l'Université d'Ottawa, Ottawa, novembre 1974, 321 p.
- PERREAULT, G. et al., *Les mines et l'économie du Nord-Ouest*, Rouyn, travail présenté à l'Université du Québec à Trois-Rivières, campus du Nord-Ouest québécois, avril 1972.

III ARTICLES DE JOURNAUX ET REVUES

- “Les assises minières de Chibougamau”, *La Frontière*, mercredi, 21 juin 1978
- BEAULIEU, P., “Comment on fabrique un pays”, *Education-Québec*, vol. 8, no 6, avril 1978, p. 10 à 13
- BILODEAU, C., “Notre industrie minière”, *Actualité économique*, vol. 15, T. 2, no 5, mars 1940, p. 436 à 446
- BONNEVILLE, J.-P., “Réal Caouette se raconte”, *La Frontière*, vol. 37, nos 14-15-16-17-18; Cahier A, octobre 1974, p. 14-16; p. 14-17; p. 14-15; p. 14-16
- BONNEVILLE, J.-P., “La mine Noranda”, *La Frontière*, mercredi, 8 janvier 1975
- BOULIANNE, M., “Notre environnement”, *Journal l'Hebdo de Rouyn-Noranda*, 14 avril 1971
- BOUVIER, R., “Le Nord-Ouest québécois vit le suspens du développement économique”, *La Presse*, 21-24 septembre, p. A-5
- COOKE, H.C., “The Rouyn District of Quebec. Progress of Mines and Smelter during 1929”, *Canadian Mining Journal*, vol. 51, janvier 1930, p. 38-39
- COTE, F., “L'industrie minière du Québec et le problème social”, *Actualité économique*, vol. 21, t. 2, no 5, mars 1946, p. 409-427
- DELORME, G., “L'industrie du cuivre dans la province de Québec”, *Actualité économique*, vol. 13, t. 1, no 7, octobre 1937, p. 450-460
- DUBE, G., “La forêt du Nord-Ouest québécois”, *Bulletin de l'Association des géographes de l'Amérique française*, no 12, décembre 1979, p. 53-57
- DUFRESNE, A.O., “L'industrie minérale du Québec”, *Bulletin de la Société de géographie du Québec*, vol. 23, no 1, 1929
- FORGET, J., “L'industrie du cuivre au Québec. La fonderie de Rouyn-Noranda manque de minerai”, *Le Soleil*, Québec, jeudi 15 avril 1976, p. 22-23

- GAUVIN, G., *La Frontière*, mercredi, 8 janvier 1975
- GUIMOND, R., "Lake Dufault Mines", *Mining in Canada*, octobre 1964, p. 15-29
- KELSEY., A.E., "Rouyn as it is today", *Canadian Mining Journal*, vol. 48, mai 1927, p. 240
- LEMIEUX, V., "Les dimensions sociologiques du vote créditiste au Québec", *Recherches sociographiques*, vol. 6, no 2, mai-août 1965, p. 181-195
- MOORE, L.J., "The Horne and Amulet Mines", *Canadian Mining Journal*, vol. 46, octobre 1925, p. 943-947
- "Noranda", *Revue colombienne*, vol. 4, no 5, janvier 1939, p. 8, 16-17
- "Noranda's 50th Anniversary", *The Northern Miner, Magazine Supplement*, July 6, 1972, 80 p.
- "L'ouest du Québec. Abitibi et Témiscamingue... Trois villes d'avenir : Rouyn, Amos, Val-d'Or", *Revue colombienne*, octobre 1945, p. 9-18
- "Un pays à bâtir", *Revue Québec Industriel*, vol. 23, no 2, février 1968
- PETROWSKI, N., "Abitibi, terre méconnue", *Le Soleil*, Québec, vol. 17, no 38, 20 septembre 1975, p. 16-19
- PRICE, P., "The Geology and Ore Deposits of the Horne Mine, Noranda, Quebec", *Canadian Mining and Metallurgical Bulletin*, vol. 27, no 263, March 1934, p. 108-140
- Rétrospective 1976, *La Frontière*, Rouyn, vol. 39, nos 30 et 31, 29 décembre 1976, 5 janvier 1977
- RHEAULT, R., "Le Nord-Ouest : une région marginale", *Bulletin de l'Association des géographes de l'Amérique française*, no 12, décembre 1969, p. 43-45
- "Rouyn", *Commerce*, vol. 55, no 9, septembre 1953, p. 26-35
- "Rouyn 1924-1939", *Revue colombienne*, vol. 4, no 5, janvier 1939
- ROWE, R.C., "Town Planning and Social Relationships (Noranda)", *Canadian Mining Journal*, vol. 55, no 4, avril 1934, p. 205-207

- ROWE, R.C., "The Noranda Mines", *Canadian Geographical Journal*, vol. 14, no 5, mai 1937, p. 263-282
- ROWE, R.C. "Developments in the Rouyn District", *Canadian Mining Journal*, vol. 48, décembre 1927, p. 957-960
- SAINT-JEAN, A., "Abitibi-USA", *Le Magazine MacLean*, vol. 11, no 11, novembre 1971, p. 20-26
- STEIN, M.B., "Le crédit social dans la province de Québec : sommaire et développements", *Revue canadienne de Sciences politiques*, vol. 6, no 4, décembre 1973, p. 563 à 581
- TASCHEREAU, Y., "Le puzzle abitibien", *L'Actualité*, Montréal, vol. 4, no 2, février 1978

IV SOURCES GOUVERNEMENTALES

- Caractéristiques économiques et sociales de Rouyn-Noranda*, Commission industrielle de Rouyn-Noranda, décembre 1977, 35 p.
- Supplément (1978), Commission industrielle de Rouyn-Noranda, (Caractéristiques économiques et sociales de Rouyn-Noranda)
- Corporation de développement du Canada, *Rapport annuel 1976*, ("Les Mines")
- DUFRESNE, A.O., *L'apport des mines dans l'économie du Québec*, Québec, ministère des Mines, 1960, 13 p.
- FORTIN, L.M., *L'aménagement et le développement du nord de la province*, Rouyn, septembre 1974, 6 p.
- FORTIN, L.M., *Le tourisme dans le Nord-Ouest québécois*, Bulletin de l'Association des géographes de l'Amérique française, no 12, p. 64 à 68
- La Métropole régionale dans le développement de l'Abitibi-Témiscamingue*, étude, Villes de Rouyn et Noranda, 1972
- Ministère des Richesses nationales, Service de l'exploration géologique, *Géologie du quaternaire, région de Rouyn-Noranda et d'Abitibi*, Rapport intermédiaire, no D.P. 236, Québec, 1974, 100 p.

- Inventaires industriels*, 1977, MIC, Québec (gouvernement du Québec), (Rouyn, Noranda et autres villes importantes de la région) *Dossier économique 1972, Agglomération de Rouyn-Noranda*, MIC, 55 p.
- OPDQ, *Esquisse du plan régional; Rapport synthèse, Mission de planification du Nord-Ouest québécois*, mars 1971, 257 p.
- SEICANS, A., *Prévisions démographiques des régions administratives et des principales agglomérations urbaines*, Québec, OPDQ, mars 1975, 77 p.
- OPDQ, Bureau du Nord-Ouest, *La structure démographique du Nord-Ouest du Québec*, Rouyn, janvier 1975, 25 p.
- Québec (prov.), OPDQ, *Programme minier pour le Nord-Ouest*, Québec, octobre 1971, 10 p.
- Profil de l'Abitibi-Témiscamingue*, région 08, Coll. Les schémas régionaux, OPDQ, 1976, 140 p.
- L'armature urbaine de l'Abitibi-Témiscamingue*, Dossier d'inventaire et d'analyse, Coll. Les schémas régionaux, OPDQ, 1977, 227 p.
- Etude du tertiaire privé dans les agglomérations de l'Abitibi-Témiscamingue*, dossier d'inventaire et d'analyse, Coll. Les schémas régionaux, OPDQ, 1977, 203 p.
- Main d'oeuvre en Abitibi-Témiscamingue*, dossier d'inventaire et d'analyse, Coll. Les schémas régionaux, OPDQ, 1977, 47 p.
- Prospectives socio-économiques du Québec*, 1ère étape, Sous système technologie, dossier technique-mines, Coll. Etudes et recherches, OPDQ, 1977, 53 p.
- Filières de production et de développement régional*, Coll. Etudes et recherches, OPDQ, 1977, 253 p.
- Société technique d'aménagement régional (SOTAR), *Etude des besoins en espaces industriels du Nord-Ouest québécois*, Montréal, janvier 1975, 103 p.
- Ville de Rouyn, District de Noranda. Abitibi-Témiscamingue. Une nouvelle ville, un milieu renouvelé*. Etude réalisée dans le cadre de la Cité de Rouyn sous la direction de M. Guy Carle, gérant municipal, avril 1979, 42 p.

V ENREGISTREMENTS

Série de 30 émissions radiophoniques de 15 minutes chacune réalisées dans le cadre du cinquantenaire de Rouyn-Noranda au printemps 1976 par N. Berthiaume, présentées sur les ondes de Radio-Nord Inc. (CKRN) et déposées au Centre d'archives nationales du Québec à Noranda.

Série d'interviews réalisées dans le cadre du cinquantenaire de Rouyn-Noranda, déposées au Centre d'archives nationales du Québec à Noranda.

Cet ouvrage a été composé en Bodoni, corps 12,
aux ateliers des Editions Yvon Blais Inc. et
imprimé sur les presses de l'Imprimerie Gagné Inc.
en avril mil neuf cent quatre-vingt-un.